

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
Vol. 51—No 50 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 27 MARS 1964 PRIX 10c



Le français comme langue seconde pendant 13 ans d'école en Ontario?

Le Comité de la langue seconde de l'Ontario Curriculum Institute propose, dans un rapport intérimaire, un programme de langue française, qui s'étendrait jusqu'à la fin de l'école secondaire, pour les élèves de langue anglaise de l'Ontario.

Le rapport est le fruit du travail d'un groupe d'experts, depuis le mois de mai l'an passé jusqu'au mois de décembre. Composé de professeurs universitaires, d'instituteurs aux niveaux élémentaire et secondaire et de conseillers en psychologie, le comité voit dans son rapport un appel à l'Ontario Curriculum Institute et aux autorités en éducation, en faveur d'une action sur "la question vitale de l'enseignement du français" et d'une reconnaissance de la nécessité d'études et de recherches plus poussées dans le champ de l'enseignement d'une seconde langue.

Opinion unanime

Dans la préface du rapport, le Curriculum Institute le décrit comme étant un travail de recherche sérieuse, digne d'être répandu pour fins d'étude, représentant l'opinion unanime des quinze membres du comité, sous la présidence conjointe de Mlle Muriel McCuaid, du Vaughan Road Collegiate Institute, à Toronto, et du professeur R. W. Torrens, de l'University of Western Ontario, de London. Le comité, qui doit étudier tous les problèmes de l'enseignement d'une seconde langue, s'est hâté de centrer son attention sur l'enseignement du français et il consacre effectivement tout un chapitre de son rapport aux motifs qui justifient cette priorité.

Dans ce chapitre (Section III), le comité établit d'abord l'importance du bilinguisme pratique dans le monde moderne, et ensuite, l'importance de posséder le Français et l'Anglais, au Canada. Nous (les Anglais), dit-il, vivons dans un cocon linguistique. Nous sommes enveloppés de complaisance et aveuglés par la bigoterie. Un grand nombre d'élèves qui s'inscrivent dans nos collèges et universités sont des "invalides linguistiques". "Le monde du savoir est un monde international et multilingue".

De nombreuses raisons

En deuxième lieu, on étale toute une litanie de raisons qui réclament la priorité du français comme seconde langue. Langue indigène. Langue historique. Langue d'un des deux groupes qui ont contribué à la culture du pays. Langue d'un des participants à l'union canadienne de 1867. Langue très apte à stimuler l'imagination enfantine. Langue qui ouvre la porte à l'une des plus brillantes littératures du monde. Langue des savants, des organisations politiques mondiales. Langue qui fait comprendre davantage la civilisation de l'Ouest. Langue qui permet de voyager plus facilement partout au pays. Langue prônée par les grandes entreprises commerciales du pays comme nécessaire aux personnels exécutif, administratif, de vente, de production et surtout de communications. Langue de plus en plus demandée dans le service public. (It is clear that bilingual ability is in practice becoming a condition of employment in many posts by the Government of Canada.) Langue nécessaire au service du Canada dans son rôle mondial, comme intermédiaire entre les grandes puissances. Langue utile dans les rapports avec plusieurs nouveaux pays d'Afrique. Langue très estimée dans les voyages de plaisir outre-mer. Voilà comment des Anglais ontariens se convainquent de l'importance de pouvoir parler et lire la langue de leurs compatriotes.

Dans son travail, le comité a étudié les étapes par lesquelles un être humain passe dans l'acquisition d'une langue, même maternelle. On y distingue cinq pas. On constate par exemple: que les jeunes, avant l'âge de 12 ans, ont une facilité spéciale pour apprendre et reproduire les sons d'une langue; qu'il est préférable d'apprendre une langue sans référence à une autre langue déjà connue; qu'en tenant compte de trois principes, on peut éviter sûrement la confusion des langues chez les jeunes, etc.

Un programme de français

"Comme résultat de nos discussions, de conclure le comité (Section V), nous pouvions établir les grandes lignes d'un programme de français, à partir du jardin d'enfants ou de la première année d'université. Il implique deux conditions: commencer au jardin d'enfants ou en première année, donner priorité aux méthodes audio-orales. Le projet de programme est très détaillé et se termine par deux tableaux compréhensifs. On relève la note suivante: "Pour ne pas nuire à la langue maternelle, la conversation en langue seconde, qui doit avoir lieu avant l'âge de neuf ans, ne doit pas commencer avant l'âge de 5 ans". Le deuxième tableau fait justement le point entre les deux mouvements linguistiques chez l'enfant. Cette Section du rapport conduit à cette phrase lapidaire: "Le français doit être considéré comme un sujet de base du curriculum, et par conséquent nous recommandons qu'il soit obligatoire pour tous les élèves, au moins jusqu'à l'entrée de l'école secondaire". (Since we consider French as a core subject of the curriculum, we recommend that it be compulsory for all pupils at least up to entrance to high school.)

Formation des instituteurs

Plus loin, dans un chapitre sur la formation des instituteurs on trouve cette autre phrase significative: "Afin de former une nouvelle vague d'instituteurs qui devraient avoir une certaine compétence en conversation française pour obtenir leur certificat, tous les cours dans les Collèges pédagogiques, destinés à la certification élémentaire et à l'option élémentaire au Collège d'Education de l'Ontario, devrait inclure le français comme sujet d'instruction. On demande que ces certificats au niveau supérieur soient conditionnés par la résidence du candidat dans un milieu français. Il faut, de plus, toute une nouvelle structure administrative pour le français au Département d'Education".

Le rapport donne plusieurs recommandations détaillées aptes à hâter la réalisation du but, par des projets de recherche et d'action.

Une oeuvre de loisirs reçoit $5,000

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Georges Lapalme, vient d'octroyer une subvention de $5,000 à la Société St-André de North Battleford en Saskatchewan.

La Société, fondée en 1962 et dûment constituée la même année, est présidée par le Dr Maurice Demay et compte un conseil d'administration de neuf membres. Elle a construit un immeuble qui sert à diverses fins, mais en particulier aux loisirs des Canadiens français de la paroisse St-André de North Battleford.

L'édifice, en béton, briques et blocs de ciment, mesure 112 pieds par 30, est terminé et sert déjà en partie les fins pour lesquelles il a été érigé. La subvention, en allégeant le fardeau financier qui pèse sur cette jeune collectivité hâtera le moment où elle pourra réaliser ses projets, comme prolongement de cette initiative, qui est encouragée tant par l'Association Canadienne-française de la Saskatchewan que par les autorités religieuses du diocèse de Prince-Albert.

M. le Dr J.-A. Dupont

Médecin de l'Ouest nommé au ministère de la Santé nationale

OTTAWA — La Commission du Service civil et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social annoncent la nomination du Dr J.-A. Dupont, au poste d'adjoint du médecin principal des Subventions nationales à la santé.

Le Dr Dupont arrive de Regina (Saskatchewan) où il était directeur médical à l'hôpital des Soeurs Grises. Il succède au Dr J.-B. Bundock récemment nommé au poste de médecin principal des Projets spéciaux.

Né en 1927 à Rossburn (Manitoba), le Dr Dupont a fait ses études primaires et secondaires dans sa province natale, à St-Lazare et au Collège de St-Boniface, respectivement.

Il a obtenu son baccalauréat ès arts à l'Université de Manitoba en 1948 et son doctorat en médecine à l'Université Laval en 1953. Des études spécialisées à l'Université de Toronto lui ont obtenu un diplôme en hygiène public.

Au début de sa carrière, il fut pendant quelque temps directeur médical des unités sanitaires de Virden et de St-Boniface, au Manitoba. C'est en 1959 qu'il est devenu directeur médical de l'hôpital des Soeurs Grises à Regina.

Le Dr Dupont a été vice-président de la Conférence des hôpitaux catholiques de la Saskatchewan, vice-président de l'Association des administrateurs d'hôpitaux de la Saskatchewan et directeur des Anciens de l'Organisation et de la Gestion hospitalières. En outre, il a été secrétaire et plus tard, président de la section des médecins-hygiénistes de l'Association d'hygiène publique du Manitoba; directeur de l'Association canadienne-française d'Education du Manitoba et membre du Conseil d'administration du poste radiophonique CFRG, de Gravelbourg (Saskatchewan).

Il a épousé Renée Bernier, de Giffard, en banlieue de la ville de Québec. Il a six enfants, cinq garçons et une fille.

Le cardinal Léger supprime le chant de l'"Asperges me"

MONTREAL (CCC) — La "Semaine religieuse de Montréal" reproduit un communiqué officiel en date du 17 mars par lequel Son Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, annonce que le chant de l'"Asperges me", du verset et de l'oraison est désormais supprimé aux messes chantées afin de permettre l'exécution de l'Introït, qui "est véritablement un chant d'entrée qu'on exécute pendant que le célébrant s'avance vers l'autel", comme l'Instruction "De Musica Sacra" du 3 septembre 1958 le rappelait opportunément. Toutefois, l'aspersion des fidèles dans les chapelles et les églises du diocèse reste obligatoire avant la messe chantée dominicale.

L'A.C.F.C. vous parle . . .

Reconnaissance officielle du programme de l'A.C.F.C.

(Dernière heure)

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la province de la Saskatchewan s'est montrée assez dure à l'égard des partis politiques de tous les noms et de toutes les couleurs. Il ne pouvait guère en être autrement dans un milieu où les minorités sont toujours dans une position désavantageuse.

Aujourd'hui, c'est avec le même sens de la justice rendue à qui de droit que nous voulons attribuer à la province et à son gouvernement l'honneur d'avoir donné à la minorité française et à la minorité catholique une reconnaissance équitable et judicieuse.

Ecoles séparées

Le 6 mars dernier, le gouvernement passait le fameux bill 53 qui mettait les écoles séparées sur le même pied que les écoles publiques. Les parents n'auront donc pas à payer double taxe à l'avenir pour les écoles du cours secondaire, comme la chose se faisait depuis 1907. Il s'agissait de mettre fin à une injustice, comme l'a dit avec fermeté l'honorable ministre de l'instruction publique, l'honorable O. Turnbull.

Enseignement du français

Aujourd'hui, le même ministre fait un pas de plus dans la même voie. Il reconnait que son ministère doit montrer un intérêt tout particulier à l'enseignement du français et qu'il doit aider les gens d'expression française à apprendre leur langue.

C'est dans cet esprit que le ministère de l'instruction publique et l'ACFC entrèrent en pourparlers en novembre dernier. Les rencontres furent cordiales et la discussion se maintint en plein coeur du sujet. Il convient de mentionner ici la collaboration importante apportée par Me Léon Lamontagne, de Prince-Albert.

Voici, en résumé, les principales recommandations du ministre de l'instruction publique:

(Suite à la seizième page)



La fin de la double taxation en Saskatchewan

REGINA (CCC) — L'Assemblée législative de la Saskatchewan a adopté, durant la première semaine de mars, des amendements à la loi des écoles secondaires de 1907.

Ces amendements ont pour effet de supprimer la "double taxation" dans les régions où des parents devaient payer leurs taxes aux écoles secondaires publiques et soutenir en même temps de leurs deniers les écoles secondaires séparées que fréquentaient leurs enfants.

En présentant ces amendements, le ministre de l'Education de la Saskatchewan, M. Olaf Turnbull, a précisé que le problème n'était pas de savoir si les écoles secondaires séparées (catholiques) ont le droit d'exister, parce qu'elles sont déjà établies, mais si elles doivent être traitées avec justice et équité (dans toutes les parties de la province).

Au cours de la brève discussion sur cette question qui s'est déroulée à l'Assemblée législative, le chef de l'Opposition, M. Ross Thatcher, a déclaré que le parti libéral appuyait ces amendements et réclamait même un pas de plus. "Le parti libéral, a-t-il dit, estime que les écoles secondaires reconnues de toutes les dénominations devraient recevoir un traitement juste et égal. De telles institutions ont droit à une assistance financière équitable du gouvernement".

Selon les mesures territoriales votées à la fin du 19e siècle et en 1901, et ratifiées par les gouvernements fédéral et provincial en 1905, les contribuables des écoles publiques et des écoles séparées étaient considérés comme "protestants" et comme "catholiques romains".

La loi des écoles secondaires adoptée en 1907 ignorait la distinction entre les contribuables des écoles publiques et ceux des écoles séparées. Les nouveaux amendements respectent l'intention des ententes et des lois adoptées avant 1907, et les écoles séparées seront soutenues par les taxes de la première à la douzième année, comme c'est le cas en Alberta.

Depuis que ces amendements ont été proposés, plusieurs personnalités de la majorité protestante ont dit qu'ils étaient discriminatoires parce qu'ils favorisaient la minorité catholique.

Certains catholiques ont en effet admis que le mot "protestant" dans les lois scolaires n'était pas très précis et ne permettait pas à un groupe religieux de la majorité d'avoir ses propres écoles confessionnelles.

Ces catholiques ont prié les groupes protestants concernés de faire des représentations pour que tout groupe religieux dont les revenus provenant des taxes seraient suffisamment élevés puisse établir ses écoles propres.

Dans le passé, le terme "protestant" satisfaisait la majorité, mais certains membres des communions protestantes — notamment des Eglises anglicane, mennonite et unie — trouvent qu'il a des effets restrictifs.

Les amendements permettant la création d'écoles secondaires séparées prévoient que certaines conditions financières doivent être remplies avant que la "séparation" désirée au niveau secondaire puisse être soumise au vote des parents et des contribuables d'une localité.

Son Exc. Mgr Klein, évêque de Saskatoon, s'est dit très heureux des modifications apportées à la loi des écoles secondaires de la Saskatchewan. Il a affirmé que les amendements votés honorent les ententes historiques intervenues entre les catholiques et les protestants et ratifiées par les gouvernements territorial, provincial, et fédéral en 1901 et en 1905.

Il a ajouté que les catholiques comptaient sur la collaboration et la bonne volonté de tous pour que la nouvelle législation puisse être appliquée aussitôt que possible et avec le moins de difficultés possible.

Des non-catholiques préparent le Congrès eucharistique de Bombay

BOMBAY (CCC) — Un Comité de 26 personnes, toutes non-catholiques, a offert sa collaboration en vue de la préparation du Congrès eucharistique international, qui doit se tenir à Bombay, en novembre prochain. Ce Comité, dont font partie des Musulmans, des Parsis et des Hindous, veut se préoccuper notamment de trouver les logements pour 50,000 visiteurs.

Athénagoras, un traître?

ATHENES (CCC) — Dans sa dernière édition, le quotidien "Typos", qui passe pour être le porte-parole du Mouvement orthodoxe panhellène, a élevé de vives critiques contre le Patriarche oecuménique Athénagoras Ier.

"Panel" d'experts qui ont conduit le forum sur le Biculturalisme et Bilinguisme au Centre St-Jean-Baptiste de Regina, à l'occasion de la réunion de l'Amicale du Collège Mathieu. Sur la photo, de gauche à droite: le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., doyen du collège et professeur de philosophie; M. Léo Lirette, souhaitant la bienvenue à l'Amicale au nom de la paroisse St-Jean-Baptiste; M. le Dr Raymond Piché, de Gravelbourg, président de l'Amicale et président de la réunion; le R. P. Alain Piché, conférencier et préfet des études au collège de Gravelbourg; M. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, membre du Conseil exécutif des Commissaires catholiques de la Saskatchewan.

Du 16 au 23 mars, le chef d'Etat de la France a visité le Mexique et les Antilles. Plus de 500,000 personnes lui ont fait un accueil triomphal dans la cité de Mexico, témoignage de solidarité "latine", comme le disait le président du pays. A Fort-de-France, Martinique, le général de Gaulle a promis que la France aiderait tous les pays sous-développés. L'automne prochain il visitera dix pays de l'Amérique du Sud. (Voir article de M. Herr en page 11) Sur la photo l'on voit le président de Gaulle lors d'une visite au sanctuaire de Guadaloupe.

De Gaulle promet l'aide de la France . . .

FORT-DE-FRANCE, La Martinique — Juché sur des caisses vides de bouteilles d'eau gazeuse, le président de la République française a promis l'aide de la France, "de grand coeur et fraternellement, aux deux milliards d'hommes qui, sur la terre, veulent accéder, à leur tour, à notre civilisation".

Devant la foule enthousiaste de 20,000 personnes qui s'entassait Place de la Savane sous un soleil torride, le général de Gaulle a prononcé son dernier grand discours de la journée.

"Mon Dieu, mon Dieu, comme vous êtes Français!", s'est-il écrié tout d'abord. Puis le général a évoqué "l'effort national", qui, a-t-il dit, "est à l'intérieur de notre territoire et ici. La France est en progrès partout et ici aussi. La condition des enfants de la France s'élève partout et ici aussi."

La veille, dans un discours à Cayenne, capitale de la Guyane française, le général de Gaulle avait dit: "La France élève la condition des hommes chez elle mais aussi à l'extérieur, mais elle le fait dans la limite de ses moyens. En aidant beaucoup d'autres peuples à sortir de la misère, la France répond à sa vocation."

Dès son arrivée à la Martinique, le président de Gaulle a fait face à des demandes de plus en plus nombreuses pour l'indépendance du pays. La première manifestation publique du genre est venue alors que le maire de Fort-de-France, M. Aimé Césaire, qui prononçait un discours de bienvenue au général de Gaulle, s'est brusquement interrompu pour demander au chef de l'Etat de mettre fin au statut départemental de la Martinique.

Le chef de l'Etat français a balayé en quelques phrases les espoirs de "décolonisation" et d'indépendance que certains habitants de ce département français d'outre-mer peuvent entretenir. Au cours d'un entretien avec les parlementaires de la Martinique, le président de la Vème République a insisté sur la distinction qu'il convenait d'établir entre l'Afrique, continent qui possède sa propre civilisation, son propre langage, et les Antilles, où la France a apporté sa civilisation.

Washington — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, a déclaré que les Etats-Unis avaient été "très heureux" de voir le président de Gaulle se rendre au Mexique la semaine dernière et envisager d'autres visites en Amérique latine cette année.

C'est seulement cinq ans après la mort de Montserrat Grases, survenue le Jeudi saint 1959, qu'eurent lieu à Barcelone, Espagne, les premières démarches en vue de sa béatification. La jeune Espagnole s'était jointe à l'Institut séculier international Opus Dei, alors qu'elle n'était qu'une étudiante de 15 ans, afin de s'adonner à une vie de sanctification. Atteinte du cancer des os, elle mourut à l'âge de 18 ans, après d'indicibles souffrances.

Les Gallois veulent être reconnus parmi les races 'fondatrices' du pays

VANCOUVER — Les Gallois de la côte ouest viennent d'unir leurs voix à celle des champions du biculturalisme que, s'il faut les croire, ils pratiquent depuis des années.

Ils ne revendiquent nullement que leur doux parler ait sa place à côté de l'anglais mais ils estiment avoir d'autres desiderata à faire valoir.

Ils ont adressé au premier ministre Pearson une protestation contre le fait que le narcisse, qui est la fleur symbolique de leur pays d'origine, ait été omis dans le dollar canadien et demandent qu'il figure dans le nouveau drapeau canadien si nous en avons jamais un.

M. Victor Williams, président de la Société galloise de Victoria, propose que l'on frappe un nouveau dollar d'argent en tenant compte du voeu de ses compatriotes d'origine galloise.

La société, célèbre pour ses chorales, compte 40,000 membres sur la côte ouest. Elle rappelle que le Canada n'a pas été fondé par deux nations mais cinq. Elle exige l'égalité pour son problème floral avec la fleur de lis française, la rose anglaise, le chardon écossais et le trèfle irlandais.

"Le chardon, la rose et le trèfle paraissent sur la monnaie canadienne, note le professeur Geoffrey Davies, assistant du président de l'Université de la Colombie-Britannique et qui émigra du pays de Galles au Canada après la Deuxième grande guerre.

"Quatre races, pas seulement trois, forment le peuple de Grande-Bretagne, dit-il, et si le Gallois est fier d'être un Britannique, il n'admettra jamais être un Anglais, pas plus qu'il ne reconnaîtra un Ecossais ou un Irlandais. Il est fier d'être Canadien mais il n'exigera pas que tous les Canadiens parlent le gallois ou le gaélique, ce qui pourrait être une excellente chose."

Il affirme que les immigrants gallois sont des plus précieux pour le Canada parce qu'ils s'intègrent invisiblement tout en conservant leur propre culture et leur langue.

Ce qui a fait la force de notre pays, déclare Don Pritchard, inspecteur d'écoles de Vancouver, c'est qu'il a absorbé les apports de plusieurs cultures.

Et M. Williams de conclure: "Si le premier ministre ne répond pas à notre demande, il se peut qu'il reçoive un tas de lettres, en gallois."

Il faut éviter de céder à la tentation de la violence, dit M. René Levesque

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a déclaré que "la tentation de violence et même de pure anti-démocratie à laquelle peuvent céder au moins un certain nombre de jeunes" pourrait compromettre la réalisation des objectifs essentiels du Québec.

"C'est inévitable, je crois, qu'il y ait de ces impatiences ou de ces préjugés, trop râpés par le passage rapide des événements, qui se crispent et prennent la forme de fanatisme et d'intolérance de ce genre.

"Il y a beaucoup de gens, de groupements, qui ont besoin de simplifier et puis de se trouver vite une cible, parce qu'en tombant dessus ils ont l'impression de résoudre", a déclaré M. Lévesque.

"C'est là que le fanatisme peut risquer de sortir la tête, de sortir le bouc émissaire pour remplacer les solutions et essayer de condenser les problèmes autour du mot "les Anglais", ou parfois "les Juifs", ou parfois dans le domaine de l'éducation "les neutres", ce qui est une parfaite ouverture à la démagogie . . .", a dit le ministre, qui parlait devant la Chambre de commerce de Québec.

"Qu'il y ait le souci massif dans l'ensemble de la société, dans les groupes responsables, chez ceux qui se disent les dirigeants ou qui font partie des cadres ou des élites, un souci continuel d'inquiétude vis-à-vis les manifestations de ce genre, surtout de celles qui risquent aux mains de démagogues de devenir l'occasion de retarder ou de paralyser, en entretenant des peurs artificielles, l'évolution rapide, indiscutablement rapide, dont nous avons besoin en ce moment.

"Parce que, vous savez, entre les mains de la démagogie cela peut vite devenir policier; cela peut vite devenir des formes d'inquisition, les intolérances et les fanatismes qu'on connait."

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Romeo Bédard, O.M.I., redacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél. SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél. SP 4-3415)

Abonnements 1 an $3.50, 1 an et demi $5.00, 2 ans $6.00, 3 ans et demi $10.00 A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

De ville en ville

Le dimanche 29 mars à 8 h. 30, les téléspectateurs de CBWFT pourront voir le troisième d'une série de quatre spectacles intitulés en français "De ville en ville" et en anglais "A Show From Two Cities".

Réalisés conjointement par Bob Jarvis, de Toronto, et Roger Fournier, de Montréal, ces spectacles mettent en vedette des artistes de la Ville-reine et de la métropole du Canada qui travaillent dans le même esprit de fraternité et de bonne entente mutuelle. Toronto-la-pure et Montréal, le p'tit Paris d'Amérique, se taquinent mutuellement à la grande joie des téléspectateurs d'expression anglaise et d'expression française.

Les émissions de la série sont évidemment bilingues, de telle sorte qu'elles sont accessibles aux deux éléments de la population canadienne. Les artistes canadiens-français savent vivement donner la réplique aux artistes canadiens-anglais dans la langue de Shakespeare. Quant aux artistes canadiens-anglais, ils font de louables efforts pour maitriser la langue de Molière. C'est surtout à Molière qu'on songe à cette émission où la légèreté, la blague, la musique populaire et la danse sont à l'honneur.

Le 29 mars, "De ville en ville" aura comme invités Jacques Normand, aussi connu à Montréal qu'à Paris et maintenant à Toronto; Shirley Harmer, une des gloires de la scène torontoise; Olivier Guimond, le comédien par excellence du burlesque canadien-français; le jeune chanteur Robert Demontigny; le comédien ontarien Larry Mann, les comédiens québecois Paul Berval et Denis Drouin, ainsi que la mignonne chanteuse torontoise Diane Stapley, âgée de 5 ans, vedette du plus formidable spectacle de la saison de théâtre à Toronto.

Les textes de l'émission sont écrits conjointement par Bernie Rothman et Gérald Tassé. Les arrangements musicaux sont de Rothman et Agostini, assistés de Rick Wilkins et Roy Smith. La chorégraphie a été réglée par Alan Lund.

"De ville en ville" offrira aux téléspectateurs, le 29 mars, une fantaisie tournée à la gare Union à Toronto et une parodie de notre sport national, tournée au Forum de Montréal, avec Larry Mann et Paul Berval comme gardiens de buts.

Nos longs métrages

Le samedi 28 mars à 2 h., "Sans Tambour ni trompette", comédie satirique avec Jean Richard, Hardy Kruger, Françoise Rosay, Dany Carrel et Lucien Nat. Cette comédie satirique relate les aventures de deux soldats, un Allemand et un Français fraternisant largement et dépassant l'attitude conventionnelle qui sied à des ennemis.

A 8 h. 30, "La Valse dans la nuit", film policier avec Michel Auclair et Anna Rucker. Un célèbre musicien est assassiné. Son assistant est soupçonné.

Et à 10 h. 45, "Les Fiancés de la mort", avec Rik Battaglia et Margit Nunke.

Le dimanche 29 mars à 2 h., "Le Père Tranquille", scénario et dialogues de Noël-Noël. La vie d'une famille française durant l'occupation.

Et à 10 h. 30, "Toto Tarzan", comédie avec Toto. Le fils d'un explorateur, né et élevé dans la jungle, est rappelé à la civilisation à la suite d'un héritage fabuleux.

Le lundi 30 mars à 10 h. 30, "Quand te tues-tu?", avec Jean Tissier, René Génin et Gaby Bruyère. Pour obtenir un héritage un jeune homme doit épouser une veuve.

Le mardi 31 mars à 10 h. 30, "Jeanne au bûcher", avec Ingrid Bergman et Tullio Carminatti. Après son supplice, Jeanne d'Arc revoit les différents épisodes de sa vie.

Le mercredi 1er avril à 10 h. 30, "La Porte des lilas", avec Pierre Brasseur, Georges Brassens, Henri Vidal et Dany Carrel. Un miséreux héberge un bandit traqué par la police.

Le jeudi 2 avril, à 10 h. 30, "Paix à celui qui vient au monde", film de guerre avec Alexandre Damianenko. Deux soldats russes ont pour mission de conduire à l'hôpital une femme Allemande qui est sur le point d'accoucher.

Le vendredi 3 avril à 8 h. 30, "Katia", drame sentimental de Robert Siodmak, avec Romy Schneider, Curd Jurgens et Pierre Blanchar. L'incompréhension de son entourage et la maladie de sa femme empoisonnent l'existence du tsar Alexandre II de Russie et font qu'il s'abandonne à une passion coupable pour une jeune princesse pauvre.

Et à 10 h. 45, "La Rafale de la dernière chance", avec Mickey Rooney, Frank Conroy et Alan Bruce. Les condamnés à mort d'un pénitencier se révoltent.

Changement à noter

Avis à tous ceux qui suivent les cours télévisés. Ces cours ne seront pas présentés les samedi et dimanche 4 et 5 avril. Ils reviendront à l'horaire les samedi et dimanche 11 et 12 avril, à l'heure habituelle.

Le catholicisme au Japon

TOKYO (CCC) — Il y a actuellement au Japon 308,814 catholiques sur une population totale de 96,220,000 habitants. En dix ans, le nombre des catholiques y a augmenté de 123,284 âmes. En 1963, 16,180 catéchumènes se sont préparés au baptême.

Le Japon est actuellement le seul pays d'Extrême-Orient dont tous les membres de l'épiscopat sont autochtones.

Au poste CBWFT

SAMEDI 28 MARS

2.00—Long métrage: "Sans tambour ni trompette"
3.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Les uns les autres
7.30—Les quatre justiciers
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "La valse dans la nuit"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Les fiancés de la mort"

DIMANCHE 29 MARS

2.00—Long métrage: "Le Père Tranquille"
3.30—F-Ma
4.30—Sextant
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—De ville en ville
9.30—Temps présent
10.00—Affaires publiques
10.30—Cinéma: "Toto Tarzan"

LUNDI 30 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ouragan
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Quand te tues-tu?"

MARDI 31 MARS

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boite à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Fleche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma "Jeanne au bûcher"

MERCREDI 1er avril

3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—L'homme et le fleuve
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Porte des lilas"

JEUDI 2 AVRIL

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Film
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Tous pour un
9.00—Long métrage
10.30—Cinéma: "Paix à celui qui vient au monde"

VENDREDI 3 AVRIL

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Katia"
10.15—Kermesse aux chansons
10.45—Cinéma: "La rafale de la dernière chance"

Chronique sportive

Les Canadiens sont là!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Une fois de plus, l'équipe dirigée par Hector "Toe" Blake vient de remporter le trophée le plus important du hockey professionnel: le trophée du Prince de Galles. Ce trophée représente véritablement le vrai visage de la ligue Nationale, il signifie quelque chose de plus important à mon sens que la coupe Stanley qui ne représente que la glorification de victoires au cours d'une courte série. Le championnat de la ligue, c'est véritablement le triomphe de toute une équipe, de la stratégie de l'instructeur, jusqu'à la poussée surprise de la recrue à ses premières armes dans la ligue Nationale. Nous avons toujours attaché plus d'importance à ce trophée qu'à la coupe Stanley, parce que nous croyons que même si le champion de la ligue ne reçoit pas autant de publicité que le vainqueur de la coupe Stanley, il a certainement plus de mérites. Il est difficile de terminer en tête de la ligue au cours d'un calendrier de 70 joutes, demandez-en quelque chose aux Black Hawks!

Toe Blake n'est pas parfait; il nous donne souvent l'impression d'avoir des accès de colère qui lui font commettre des erreurs de jugement, mais ses joueurs ne pensent pas la même chose. Quand Blake laisse Jean Béliveau sur le banc, ce n'est pas pour l'humilier en public, mais bien parce qu'il veut gagner à tout prix et qu'il réalise que Béliveau ne joue pas comme il le devrait et qu'il a besoin de se reprendre et de se ressaisir. Blake nous confiait qu'il ne veut pas qu'une vedette comme Béliveau ou Geoffrion devienne victime des huées de la foule, si jamais ils ne se sentent pas au maximum de leur forme. Mieux vaut cinq ou dix minutes sur le banc qu'un tour superflu sur la glace. Une chose est certaine, Blake s'est avéré un homme courageux, entreprenant une saison qui s'annonçait difficile avec des vétérans qu'on disait épuisés et des jeunes sans expérience. Il mérite certainement le titre de meilleur instructeur de hockey de la ligue Nationale.

Et Hodge!

Si la victoire des Canadiens a semé une joie très compréhensible au sein des partisans de l'équipe, que dire de la tenue magnifique de Charlie Hodge, gagnant du trophée Vézina? L'histoire de Hodge nous enseigne que le courage, la persévérance et la détermination parviennent bien souvent à apporter aussi la victoire personnelle et publique qu'on recherchait. Hodge a déjà songé à quitter le hockey parce qu'il évoluait dans l'ombre de Jacques Plante. Puis un jour il dut jouer dans 32 joutes pour les Canadiens. On devina alors qu'il était un joueur de calibre, mais quand Plante retourna au jeu, il se comporta de façon si spectaculaire que Charlie dut prendre de nouveau le chemin des ligues mineures. Lorsque Plante commença à manifester des signes de mécontentement envers les Canadiens, Hodge croyait bien que son heure était venue. Mais le Tricolore s'assura les services de Cesare Maniago et, cette fois, les espoirs du petit gardien de buts faillirent sombrer.

Cette année, avec le départ de Plante, l'instructeur Toe Blake avertit ses joueurs qu'ils devraient tous se tailler une place au sein de l'équipe, que personne n'était assuré de son poste. Hodge se comporta en champion au cours de la période d'entrainement. On aurait dû lui donner le poste, mais la direction des Canadiens craignant une violente réaction de la part du public déjà furieux de l'échange Plante, Goyette et Marshall, opta en faveur de Worsley, et Hodge prit la route pour Québec, la mort dans l'âme. Cette fois, il savait que sa carrière dans la majeure était terminée. Mais surprise, après neuf joutes, Worsley est blessé. Au lieu de faire appel à Maniago, comme Hodge le craignait, l'instructeur Toe Blake se souvenant encore de la période d'entrainement fait appel à Hodge et on connait le reste de l'histoire. Elle vient d'avoir son couronnement avec le triomphe de Hodge qui voit son nom inscrit sur le trophée le plus prestigieux du hockey moderne, la coupe Vézina! Bravo, Charlie, et merci pour le bel exemple.

La coupe Stanley

Il y a un règlement dans la ligue Nationale de hockey qui devrait être changé rapidement, et c'est celui permettant à une équipe d'apporter des changements à son alignement par la voie d'échanges au cours des dernières semaines de la saison. On devrait imiter le baseball qui dresse une liste officielle des joueurs pouvant participer aux séries pour le championnat du monde, et qui fixe une date limite pour les échanges et pour l'éligibilité des joueurs à participer aux séries post-saison. Les Maple Leafs de Toronto sont favorisés à bon droit pour remporter le championnat de la ligue Nationale, justement parce qu'un tel règlement n'existe pas. L'échange qui a envoyé McKinney et Bathgate aux Leafs devrait permettre à l'équipe de Punch Imlach de remporter la coupe, bien que nous croyons que les Canadiens n'ont pas encore dit leur dernier mot. Quoi qu'il arrive, nous ne serions pas surpris de voir le club de la Ville Reine remporter la coupe une troisième fois, mais, dans une série de sept joutes, peut-on faire des prédictions sérieuses?

On demandait un jour à Toe Blake de faire des prédictions et il nous a répondu: "Je laisse les prédictions aux devins!". Les experts qui avaient choisi les Canadiens pour terminer en quatrième ou en cinquième place viennent de recevoir une belle leçon d'humilité, et nous n'irons pas commettre l'erreur de nous lancer nous aussi dans les grandes prédictions! Nous avons pris notre retraite à la suite de la victoire des Dodgers, l'an dernier! Ajoutons cependant, que nous prévoyons une série intéressante et que les quatre clubs sont au meilleur de leur condition physique et mentale. Les Red Wings, par exemple, ont connu de très grands succès aux dépens des Black Hawks au cours de l'hiver, et le club de Billy Reay n'est pas encore sorti du bois! Et si les Tricolores et les Leafs allaient se détruire l'un et l'autre, qu'arriverait-il alors en finale contre le vainqueur de la série Detroit-Chicago? Nous verrons bien.

Vague de divorces en Afrique du Sud

LE CAP (CCC) — Un juge de la Cour Suprême du Transvaal a déclaré récemment qu'il faudrait prendre des mesures urgentes pour arrêter le flot terrible des divorces en Afrique du Sud.

Actuellement un mariage sur six se termine par un divorce, alors que, il y a quarante ans, on n'en comptait que 1 sur 30; durant la seule année 1963, 4,000 enfants sont devenus les victimes innocentes de mariages disloqués.

Le juge proposa entre autres de rendre le divorce impossible pour des personnes âgées de moins de 25 ans, dans l'espoir que les fiancés impatients et leurs parents, qui doivent donner leur consentement pour un mariage avant l'âge de 21 ans, réfléchiront plus sérieusement avant de faire le grand pas.

D'autre part, on propose d'exiger qu'une période de 5 ans se soit écoulée depuis la conclusion du mariage avant qu'un divorce puisse être prononcé et qu'une nouvelle période de 5 ans s'écoule entre le divorce et un éventuel nouveau mariage.

Une soprano canadienne aux Jeunesses Musicales

Les Jeunesses Musicales de St-Boniface présenteront mercredi soir prochain, le 1er avril, à 8 h. 30 p.m., leur dernier récital-causerie de la saison dans la salle de concert de l'Institut Collégial St-Joseph. C'est une jeune soprano canadienne, Gloria Richard, qui a été choisie pour terminer une saison musicale des mieux réussies.

Gloria Richard a remporté le deuxième prix du Concours Musical National des JMC. De Bouctouche, Nouveau-Brunswick, elle a fait ses premières études musicales à l'Université St-Joseph à Moncton. Bachelière en musique de l'Ecole Vincent d'Indy à Montréal, Gloria Richard vient de terminer sa première année de la Maitrise en musique. En 1959, elle fut gagnante du premier prix du "CBC Trans-Canada Talent Caravan" et, en 1961, elle gagna les premiers prix du Festival de Musique de Toronto et du Festival de Musique du Québec. De 1959 à 1963, elle donna plusieurs récitals: pour Radio-Canada à Montréal, à Halifax et à Moncton; elle fut la soliste invitée de l'orchestre symphonique du Nouveau-Brunswick, à Moncton, Fredericton et St-Joseph, N.-B.

Comme vous le voyez, le mouvement des Jeunesses Musicales ne lésine pas sur la qualité des artistes qu'il invite. Quiconque se dit intéressé à la belle musique ne peut se permettre de manquer ce concert. Tous sont bienvenus, car, comme la dernière fois, les portes seront ouvertes au grand public. Les prix d'entrée pour les non-membres sont de $1.50 pour les adultes et de 75c pour les étudiants.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Félicitations

Le Club Dominique Savio présentait, samedi soir dernier, une soirée pour les parents. Les jeunes y avaient mis beaucoup de travail et présentèrent un programme d'amateurs qui fit réaliser qu'il y a beaucoup de talents chez les jeunes.

Le choix du numéro gagnant fut très difficile pour les juges, mais les talents très spéciales de Paul Sala, Antoine Landino, Raymond Rubigny et Kenneth Laker, qui mimaient les "Beatles", leur rapporta le prix gagnant. Les jeunes n'avaient qu'un regret. Les parents n'étaient pas très nombreux.

Avis

Pour permettre aux élèves de la 1ère à la 10e année de finir plus tôt en juin, l'école se terminera le jeudi 26 mars à 3 h. 30 et recommencera le lundi 6 avril.

Son Exc. Mgr Flahiff, G.B., C.S.B., archevêque de Winnipeg, confirmera les enfants, le 12 avril prochain.

Petits cours

Les petits cours se terminaient mardi soir au lieu de lundi, à cause de la mauvaise température. Le sujet traitait sur la "Liturgie pascale".

Le R. P. J. Calliac, Père de Sion, de Montréal, Qué., est arrivé mardi soir pour faire du ministère auprès des Portugais de Winnipeg. Il y aura messe spéciale pour eux à 10 h. 30 le jour de Pâques, en l'église du Sacré-Coeur.

Les Pères du Sacré-Coeur souhaitent une Joyeuse Pâques à tous les paroissiens.

Pour le bien des enfants

La distinction de l'Eglise et de l'Etat ne justifie pas une séparation mortelle

"Dieu a partagé le gouvernement du genre humain entre deux pouvoirs: le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil. Le premier est préposé aux choses divines, le second aux choses humaines. Tous les deux ont la suprématie, chacun dans leur ordre; ils ont l'un et l'autre des limites déterminées qui les contiennent, limites tracées par la nature propre et la fin prochaine de chacun. Ainsi se dessine comme une sphère, à l'intérieur de laquelle se développe, de droit exclusif, l'action de chaque pouvoir."

Cette phrase n'est pas une définition de la séparation de l'Etat et de l'Eglise, confectionnée par un ennemi des écoles confessionnelles, ou par un politicien avide de séculariser la jeunesse afin d'établir un régime matérialiste. Elle est de la plume du pape Léon XIII et elle est citée avec approbation par un autre pape, Pie XI, dans l'encyclique sur l'Education chrétienne.

C'est une preuve de plus de la sincérité de l'Eglise que le pape signale ainsi la distinction des pouvoirs, spirituels et terrestres, en un moment où dans plusieurs Etats les gouvernements avaient remplacé les écoles confessionnelles par des écoles publiques, neutres, qui seules bénéficiaient des largesses de l'autorité civile. Le pape Pie XI n'a pas manqué de décrire et de déplorer les excès de ce genre, mais il l'a fait à la lumière d'une doctrine sereine, selon laquelle le rôle de l'Etat en matière scolaire était amplement reconnu. D'ailleurs, la distinction des deux pouvoirs est réitérée à plusieurs reprises dans cette encyclique, "l'un ayant comme fonction prochaine et propre de veiller à l'utile dans les choses qui passent, l'autre de procurer les biens célestes et éternels . . . la société civile est une société parfaite, car elle a en elle tous les moyens nécessaires à sa fin propre, c'est-à-dire, par rapport au bien commun . . ."

Harmonie des pouvoirs

Prise dans ce sens, la "séparation" ou préférablement la "distinction" du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique est tout à fait normale.

Le problème se pose autrement. Tous les deux de droit divin, ces pouvoirs doivent nécessairement s'harmoniser, à cause de leur source unique, Dieu. S'adressant souvent au même sujet, l'homme, à la fois citoyen et chrétien, ils doivent s'harmoniser aussi pour son bien, qu'ils ont tous les deux comme fin, à des titres divers. Les papes se servent à ce propos de l'exemple que donne la composition de l'âme et du corps dans l'homme. Deux éléments distincts, dont la séparation amène la mort. La même comparaison suggère que, dans l'union, il y a un ordre à maintenir, le spirituel ayant préséance sur le temporel.

Mais le pape Pie XI a bien voulu concrétiser le problème dans la sphère de l'enseignement, car c'est le même enfant qu'il faut éduquer, c'est le même enfant qui tombe sous l'égide de l'Eglise et de l'Etat.

En pratique, ni l'Etat ni l'Eglise n'entrent ici en première ligne de compte, l'un et l'autre sont plutôt au service de la famille. C'est là que se trouve le premier droit naturel: diriger l'éducation des jeunes. L'Eglise elle-même, qui jouit d'un droit surnaturel en premier lieu quant à tous ses membres, dont les jeunes baptisés, et quant à tous les hommes destinés au ciel, dont les jeunes non-baptisés, exerce ce droit et remplit ce devoir dans le plus grand respect du rôle familial. ". . . elle ne consent pas, sinon sous des conditions et garanties déterminées, à baptiser les enfants d'infidèles ou à disposer de leur éducation de quelque manière que ce soit contre la volonté de leurs parents, aussi longtemps que les enfants ne peuvent se déterminer d'eux-mêmes à embrasser librement la foi". Cette ligne de conduite est fixée dans le Code de Droit Canonique (canon 750) avec autant d'autorité que la loi obligeant les parents chrétiens à promouvoir l'éducation chrétienne de leurs enfants. Cette responsabilité maternelle dont l'Eglise est chargée à l'égard de tous ses membres, même les petits, elle s'en occupe principalement en imposant aux membres adultes, pères et mères de ces enfants, une obligation morale de promouvoir l'éducation, surtout chrétienne, des enfants.

Rejet des droits humains

Les problèmes qui s'accumulent dans le secteur de l'instruction scolaire au Manitoba, à l'heure actuelle, découlent d'une opinion qui donne à l'Etat le monopole de l'instruction organisée, rejette les droits de l'Eglise, minimise le rôle primordial de la famille, et surtout refuse de connaître la nature "mixte" de l'éducation des jeunes. On a beau dire que les parents et l'Eglise peuvent et doivent voir à la formation spirituelle et morale de l'enfant, à la maison et à l'Eglise, l'enfant qui fréquente l'école publique est un chrétien qui doit y vivre en chrétien et qui doit y commencer cette harmonisation de connaissances profanes et sacrées qui l'aidera à devenir un homme en qui le chrétien et le citoyen ne font qu'une personnalité.

L'école publique neutre, imposée par l'Etat moyennant des privilèges pécuniaires, et monopolisant tout le temps scolaire pour des fins temporelles, est non seulement contraire aux droits des parents et de l'Eglise, elle est de soi un instrument apte à promouvoir soit l'affaiblissement de la foi, soit une espèce de schizophrénie chrétienne, qui fait de l'enfant et plus tard de l'adulte, un être vivant deux vies, dans deux mondes étanches.

La personne humaine est unique, et la source de la Vérité, Dieu, est unique. L'école qui ignore la partie spirituelle de cette unité ne peut faire que des géants matériels avec des âmes de nains.

D'autres "chrétiens" peuvent accepter de voir leurs enfants ainsi coupés en deux et exposés à un système dont le produit normal est le développement prodigieux du côté temporel de l'homme et l'atrophie du côté spirituel et moral. Comment osent-ils, eux qui sont bien servis, refuser une juste part des ressources publiques à d'autres parents qui, soucieux d'une autre formation pour leurs enfants, préfèrent une école qui reconnait davantage les deux "sphères" dans lesquelles l'homme est appelé à vivre, les deux sociétés fondamentales dont il est membre, sans les séparer mais en favorisant leur collaboration harmonieuse?

Cette question est fondamentale dans le débat qui vient d'être déclenché au Manitoba autour du projet des "services partagés". Si la "séparation" de l'Eglise et de l'Etat que l'on cite comme principe de base de l'opinion manitobaine veut dire que l'école publique ne s'occupe que du côté temporel de la vie et de la formation du futur citoyen en tant que membre d'une société terrestre, il y a lieu de faire front commun parmi les chrétiens contre une telle erreur. Car toute influence spirituelle et morale serait par le fait exclue de ces écoles, à moins que l'Etat se mêle maintenant, comme en pays communiste, d'endoctriner SES jeunes d'une "spiritualité" humaniste et athée.

Et si l'on prétend qu'en réalité, cette "séparation" n'exclut pas et ne contrarie pas l'influence d'un esprit, "commun" à tous les chrétiens, il est évident que cet "esprit" serait un "esprit" agréable aux chrétiens non-catholiques seulement, et que l'école serait un instrument de protestantisation.

Dans le premier cas il y aurait injustice à l'égard des parents chrétiens; dans le deuxième, seuls les parents catholiques porteraient le fardeau de la discrimination.

Le plan de services partagés donnerait un peu plus de justice aux fervents de l'instruction à base chrétienne, en autant que les jeunes qui sont obligés actuellement de poursuivre toutes leurs études dans l'école étatisée auront plus de chance de poursuivre une partie de leurs études dans les institutions paroissiales voisines. Mais si on conçoit ce plan comme un appât qui affaiblira les convictions catholiques au point de leur faire abandonner leurs écoles, où se fait l'harmonisation spirituelle et temporelle des sujets "temporels" et "spirituels", ce serait un recul dans la lutte qui se poursuit héroïquement au Manitoba depuis toujours. Car dans l'enseignement comme dans la vie, la règle chrétienne demeure: "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice . . ."

Une inscription antique dédiée à saint Pierre

ROME (CCC) — Des archéologues ont découvert dans le Tibre, à Ostie, port de la Rome antique, qui est aujourd'hui comblé par les alluvions, un fragment de marbre blanc de 25 centimètres carrés portant en grec cette inscription: "A Pierre qui occupe la première place parmi les apôtres"; sous ce fragment, se trouvait une arche, soutenue par deux colonnes.

Trois croix grecques étaient gravées dans les arches décorées de feuilles de vigne. Au centre de cette arche se trouvaient les initiales en grec de Jésus-Christ et deux petits trous marquant, selon les experts, l'emplacement d'une croix de métal.

C'est la première fois qu'une inscription dédiée à saint Pierre est découverte dans les ruines d'Ostie; selon les archéologues, elle figurait certainement dans une église bâtie aux premiers temps de l'ère chrétienne et dédiée à saint Pierre.



La mort du Christ sur la Croix mettait fin au régime de l'Ancien Testament, qui était un régime d'attente et de symboles du Salut à venir. Mais ce changement profond dans l'histoire de l'homme devait tenir compte de la lenteur humaine. Il fallait que le Christ soit mis au tombeau, selon les habitudes de son peuple, il fallait faire intervenir un jour de silence et de deuil, il fallait préparer la joie de la résurrection par le recueillement et la méditation du sens de la Crucifixion. Le moment le plus tragique de ce triduum, celui qui a suivi la descente de la Croix, a toujours tenté le génie des artistes. La photo montre une de ces oeuvres qui portent toutes ce titre significatif: Pieta. Cette image semble bien dans le ton de la Constitution sur la Liturgie qui demande aux fidèles de "prolonger le Samedi saint" l'esprit du Vendredi saint.

Tout est semence de résurrection

par Robert BASTIN, O.M.I.

Sincèrement, que dit Pâques à notre coeur?

Cette joie dont la liturgie déborde, ces alléluias, ces acclamations, ce sermon enthousiaste qui nous affirmera: "Vous êtes sauvés parce que le Christ est ressuscité", est-ce que cela supprime nos problèmes, nos inquiétudes, cette espèce de fatalité qui pèse sur nos vies?

Nous n'aurons pas plus d'argent en fin de mois pour payer le terme, notre avenir sera aussi précaire et notre état de santé ne sera pas meilleur.

Et ce qui est plus grave, nous avons tant de fois célébré une fête de Pâques où l'on nous annonçait la grande nouvelle de la libération de nos péchés et nous nous sommes retrouvés avec les mêmes fautes, la même lassitude devant notre lâcheté et, finalement, la même acceptation de la mort de notre vie spirituelle.

Qu'est-ce que cela fait au fond que le Christ soit ressuscité si la fête de sa résurrection semble avoir si peu d'efficacité pour ma vie!

Rien, si authentiquement je ne baigne pas toute ma vie dans la foi.

Tout, si j'accepte et les dimensions authentiques du christianisme et les dimensions de ma nature d'homme!

Le christianisme est fondé sur cette résurrection du Seigneur.

C'est elle qu'ont prêchée d'abord les Apôtres, qu'a commentée saint Paul, qu'ont fêtée les premiers fidèles! C'est elle qui a soutenu le courage de milliards d'hommes et de femmes qui, depuis deux mille ans, ont souffert, trébuché, douté, lutté comme nous: tous ceux qui ont accepté leur dimension humaine de créatures torturées en quête d'un bonheur qui semble s'échapper dès qu'un peu on s'en approche et leur dimension surnaturelle qui leur donne le courage de persévérer dans cette poursuite.

La résurrection du Seigneur, homme et Dieu, prouve que notre vie a un sens. Notre travail, nos amours, notre repos, nos péchés, nos détresses, tout cela possède un sens: **nous préparer à la résurrection.** Un seul sens: comme un stage professionnel, comme un exil temporaire, comme une sale période à passer!

C'est cela la vie. Elle n'a rien de définitif. A nous de nous organiser pour la rendre le moins désagréable possible — c'est notre devoir — mais aussi, pour ne pas nous y installer comme si, après elle, il n'y avait rien.

Nous savons qu'il y a un "après"!

Nous savons que cet "après" vaut la peine de lutter, de se débattre, de se relever.

Le péché, bien sûr, est toujours là. A moi de ne pas m'y installer, d'accepter d'en souffrir et d'y retomber, de toujours essayer de m'en libérer et d'en être pas toujours esclave!

Fêter Pâques, c'est accepter cela et savoir pourquoi on lutte, même si on a l'impression de ne pas avancer. Le savoir! Non pas le sentir. Le savoir et l'attendre comme le prisonnier croit et attend sa libération.

L'effet de Pâques n'est ni sensible, ni manifeste. L'effet de Pâques est comme un coup de pompe à notre foi.

Le Seigneur, dans la liturgie, nous dit: "Vous ressusciterez comme moi. Mais d'abord, vivez comme moi. Acceptez les difficultés, les échecs, les contradictions, les amertumes, mais offrez-les au Père, comme moi. Acceptez vos conditions d'hommes et de femmes pécheurs, mais offrez-les au Père, comme moi. Par vous, baptisés, plutôt Christ souffrant que glorieux, je suis présent au monde. Par vous, je suis à l'oeuvre pour la résurrection du monde".

Car tout est semence de résurrection.

Alors, sincèrement, ne pouvons-nous souscrire à la liturgie et crier aussi: ALLELUIA!

L'influence décisive du foyer dans la survivance de la langue

Le bureau des statistiques d'Ottawa ne cesse de compiler et de publier de nouveaux tableaux sur les résultats du recensement de 1961. Les premiers tableaux sont assez simples, avec chiffres classifiés sous un titre, par exemple l'âge, sans comparaison avec d'autres caractéristiques, par exemple le sexe. Il en va de même pour les chiffres ayant trait à la croyance religieuse, à la langue maternelle, etc. La classification comparative prend plus de temps à se réaliser.

Dans un tableau livré récemment, on peut voir les rapports entre la conservation de la foi catholique et celle de la langue au Manitoba. (Voir **La Liberté**, 6 mars 1964.) Il ressortait de ces chiffres, en comparaison avec ceux de 1951 et de 1941, que la fidélité à la religion chez les citoyens d'origine française était plus intense que leur fidélité à la langue maternelle, que la croissance incessante du nombre de personnes qui parlent le français au Manitoba est attribuable surtout à une augmentation vertigineuse de la population d'origine française, et que le pourcentage de fidélité de 1951 à 1961 était supérieur à celui de la période 1941 à 1951.

De nouveaux documents permettent maintenant de pousser l'étude de la situation manitobaine un peu plus loin.

Le blé qui lève

Les nouveaux chiffres ont trait à la répartition de la population française selon les groupes d'âge. Il y avait par exemple au Manitoba, en 1961, 12,337 enfants d'origine française dans le groupe de 0 à 4 ans, c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas encore 5 ans révolus. Puisqu'il y avait 83,936 personnes d'origine française en tout, celles qui n'avaient pas 5 ans étaient en proportion de 15 sur 100. Les chiffres comparables pour l'année 1951, soit 9,568 sur un total de 66,020 personnes, donnent presque le même pourcentage qu'en 1961, soit quelque 15 sur 100. Plus exactement, il y avait une petite hausse de 14.4 pour cent à 14.7 pour cent.

Malheureusement, les chiffres sur la fidélité à la langue ne révèlent pas une stabilité semblable. En 1951, 6,391 enfants sur 9,568 ont le français comme langue maternelle, tandis que dix ans plus tard il y en avait 6,341 sur 12,337.

Quant aux jeunes n'ayant pas 15 ans, on en trouve 23,579 et 31,741 d'origine française en 1951 et en 1961 respectivement. Pour ces mêmes années, le même groupe d'âge au point de vue de la langue maternelle se chiffre à 16,916 et 18,499 respectivement, soit 71 pour cent du total en 1951 et 51 pour cent en 1961. On ne dispose pas de chiffres semblables pour l'année 1941.

Voici un petit tableau comparatif qui aide à saisir cette situation:

Agés de 0-14 ans	1951	%	1961	%
Origine française	23,579	100	31,741	100
Français, l. maternelle	16,916	71	18,499	51
Français seulement	5,433	22	5,380	16
Bilingue	13,126	56	14,896	47

Comme il a été dit antérieurement, l'origine française est considérée du côté du père, pour fins de recensement, de sorte que des enfants dont la mère est de langue française peuvent grossir les rangs des jeunes qui parlent le français habituellement, sans grossir le nombre d'enfants "d'origine française". Mais il faut travailler avec les chiffres qu'on a. Autre constatation: la fidélité à la langue est presque deux fois plus élevée dans ce groupe que dans le groupe de francophones pris en bloc.

Puisque les groupes d'habitants du pays sont classifiés par groupes d'âge, c'est-à-dire de 0 à 4 ans, de 4 à 9 et de 9 à 14, etc., il y a moyen de faire certaines comparaisons sur l'évolution de la langue française pendant les 15 premières années de la vie au Manitoba.

Ici trois observations frappantes . . .

Rajeunissement

La population d'origine française est de plus en plus jeune. En 1961, il y avait 158 Manitobains de tout âge pour chaque 100 en 1941, mais il y avait 181 Manitobains âgés de 0 à 15 ans en 1961 pour chaque 100 du même groupe en 1941.

Les jeunes de ce groupe formaient 33 pour cent du total en 1941 (17,557 sur 52,996), 35 pour cent en 1951 (23,579 sur 66,020) et 37 pour cent en 1961 (31,740 sur 83,936).

En d'autres mots, en 20 ans, de 1941 à 1961, l'augmentation du groupe d'origine française est de 58 pour cent, et l'augmentation de la jeunesse est de 81 pour cent pendant la même période.

Il y avait 6,099 enfants n'ayant pas encore 5 ans en 1941, 9,568, en 1951 et 12,337 en 1961. Si l'on pouvait transformer l'origine paternelle française en fidélité linguistique parfaite!

Bilinguisme hâtif

Deuxième constatation: avant l'âge scolaire, environ un tiers des enfants ne parlent que l'anglais, environ un tiers ne parlent que le français, environ un tiers sont bilingues, avec priorité du français comme langue maternelle.

Par exemple les enfants n'ayant pas 5 ans se classifiaient comme suit en 1951 et en 1961 par rapport à la langue:

	1951	1961
Origine française	9,568	12,337
Langue maternelle française	6,391	6,341
Langue française seulement	3,892	4,164
Bilingues	2,978	2,425

Avec une si haute proportion de jeunes qui parlent l'anglais ou l'anglais et le français, il est évident que l'école destinée à donner un enseignement à base française doit offrir un programme français très flexible, dans le but de récupérer les pertes autant que cela est possible, en tenant compte du point de départ de la francisation chez l'élève. Cette constatation démontre que le simple facteur d'origine française n'est pas une base pédagogique sûre pour l'élaboration d'un cours divisé en deux secteurs, l'un "pour les Anglais" et l'autre "pour les Français". Le groupe intermédiaire est assez considérable pour justifier une plus grande souplesse.

Foyer et anglicisation scolaire

Une troisième constatation éclatante: l'influence d é c i s i v e du foyer dans la fidélité à la langue, surtout avant l'âge scolaire. Les chiffres seuls ne peuvent pas donner une réponse finale dans ce cas, qui divise les pédagogues manitobains les plus sincères, mais ils ne manquent pas de poids.

Il est clair d'abord que l'école est un instrument important dans le progrès du bilinguisme, quoiqu'il faut tenir compte du fait qu'en même temps qu'il fréquente l'école, l'enfant commence à sortir du sanctuaire assez fermé du foyer et s'expose davantage à l'influence du milieu anglais en dehors de l'école. Les chiffres pour les années 1951 et 1961 révèlent une situation identique. Par exemple, dans le groupe n'ayant pas 5 ans en 1951 il y a 3,892 unilingues français et 2,978 bilingues. En 1961, dix ans plus tard, le groupe âgé de 10 à 15 ans, c'est-à-dire à peu près le même groupe qui n'avait pas 5 ans en 1951, se décrit ainsi: 201 unilingues français et 6,667 bilingues. Dès l'âge de 5 ans, le changement vers le bilinguisme est abrupt et ascendant. Mais, avant de tirer des conclusions hâtives, il est utile de considérer les chiffres qui se rapportent à la langue maternelle. Ce même groupe parlait le français comme langue maternelle au nombre de 6,391 en 1951 et au nombre de 5,831 en 1961. Pendant ce temps, le chiffre comparable quant à l'origine française passait de 9,568 à 9,460 unités, une baisse attribuable à la mort ou à l'émigration. Dans un cas, baisse de 9 pour cent; dans l'autre, baisse d'un pour cent.

Ces chiffres montrent que les années scolaires apportent leurs problèmes d'anglicisation, mais ce qui frappe avec un éblouissement indiscutable c'est que les plus grosses pertes ont lieu **avant** l'expérience scolaire, au rythme de plus de 30 pour cent. En d'autres mots, l'expérience scolaire ne corrige pas les défauts domestiques, mais elle tend plutôt à ralentir d'une façon impressionnante le rythme des pertes. La bataille décisive a lieu au foyer, et même avant l'âge scolaire.

Ce n'est pas par hasard, encore une fois, que la survivance se mesure en termes de langue maternelle. La clé de la survivance n'est pas une Association de Parents et Maîtres, ni une Association de Commissaires, ni même une Association d'Education. C'est la petite association qui s'appelle la Famille, chez elle, dont le père est le chef et la mère la reine, les deux formant avec leurs enfants l'association la plus puissante pour la sauvegarde de la langue.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

Le ministre des Postes, l'honorable L.-P. Pelletier, avait interdit les privilèges des services postaux canadiens à une revue américaine portant le titre de "Menace". Cette revue avait pour but avoué de combattre l'Eglise catholique et tous les moyens lui semblaient bons. On se plaignait des attaques contre un dénommé J. Crowley, alors que le sous-sol d'une église catholique contenait un millier de carabines, etc., etc. C'était du propre.

Le parlement anglais était aux prises avec les protestations et les menaces des Irlandais. Ces derniers étaient en train de préparer la révolution sanglante qui éclatera trois ans plus tard et qui se terminera finalement par l'indépendance du sud de l'Irlande.

Monseigneur L.-P.-A. Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface, célébrait le dix-neuvième anniversaire de sa consécration épiscopale. Cet anniversaire était célébré avec éclat à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg. Il y avait aussi eu la célébration d'une messe solennelle à laquelle le R. P. Ducharme, C.S.V., directeur de la Maison St-Joseph d'Otterburne, donnait le sermon de circonstance. Le collège de St-Boniface participa à cette fête en offrant à Mgr Langevin une soirée dramatique. Le R. P. E. Lecompte, S.J., recteur du collège, présentait une adresse au jubilaire, au nom de tout le clergé du diocèse.

M. l'abbé Fyfe était curé de St-François-Xavier; M. l'abbé (plus tard Mgr) Heynen était curé de Bruxelles, et M. l'abbé J.-A. Balde était curé de Dauphin.

M. O. Rochon, de La Salle, se disait le citoyen le mieux desservi de la municipalité puisque quatre ponts construits sur la rivière étaient en face de sa propriété.

Un violent incendie détruisait l'immeuble Scott sur la rue Main, à Winnipeg. Les pompiers avait eu à faire plusieurs sauvetages parmi lesquels on notait celui de l'avocat Philippe Beaubien.

Il y a 40 ans (1924)

Les catholiques du Manitoba étaient invités par Mgr Béliveau à souscrire à l'érection d'un monument à Mgr L.-F. LaFlèche, ancien évêque de Trois-Rivières. Ces souscriptions seraient en reconnaissance de l'énorme somme de travail fourni par Mgr LaFlèche, alors que simple prêtre, il missionnait aux côtés de Mgr Taché.

Une soirée dramatique et musicale était présentée dans l'école du village de Ste-Rose-du-Lac, Man. Les artistes, en l'occurrence, étaient Berthe Rhéaume, Elmina Langevin, Léonie Guyot, Marie-A. Langevin, C. Léséach, Rhoda Tucker, Simonne Guyot, Yvonne Allard, Madge Vaison, John McCarthy, Gaston Rhéaume, René Jacob. La pièce présentée était intitulée "Almaiza". Une comédie, "Box And Cox", était aussi au programme.

Il y a 30 ans (1934)

Cinq jeunes filles du Manitoba prononçaient leurs voeux temporaires chez les Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe. C'était Mlles Marie-Ange Roy, Agathe Mondor, Délima, Eva et Gabrielle Morin. Comme tous le savent les Soeurs de St-Joseph comptent parmi nos religieuses enseignantes les plus dévouées dans nos écoles, surtout dans nos centres français.

La Commission canadienne de la Radiodiffusion, devenue depuis la Société Radio-Canada, rendait public le rapport de sa première année d'activités. De façon générale, on s'entendait pour dire que les émissions de la radio-état étaient de beaucoup supérieures à celles des postes privés tant par leur présentation que par la qualité des programmes.

En 1934 on célébrait le dix-neuvième centenaire de l'institution de la Sainte-Eucharistie. Cet anniversaire avait été célébré par des heures saintes dans la plupart des paroisses de la province du Manitoba.

La Canada Packers de St-Boniface, antérieurement la Harris Abattoirs, avait dépensé $10,000,000 pour l'achat d'animaux. On abattait 50,000 porcs de l'Ouest à chaque semaine et on expédiait en Grande Bretagne pour une valeur de $100,000 par semaine en jambons. Le prix du porc était de $8 du 100 livres en comparaison de $3.25 en 1933.

Il y a 20 ans (1944)

Louis Deniset, jeune homme bien connu à St-Boniface, était promu major dans l'Armée canadienne à l'âge de 24 ans. Il était instructeur des troupes canadiennes en Angleterre. (Le jeune homme d'alors est aujourd'hui un avocat très en vue au Manitoba.)

Le juge E. A. McPherson était nommé juge en chef de la cour d'appel du Manitoba par le premier ministre Mackenzie-King. Le nouveau juge en chef remplaçait l'hon. J.-E. Prendergast, démissionnaire. A peu près en même temps le juge H. A. Robson était nommé juge en chef de la cour du banc du roi, et l'avocat H.-A. Bergman devenait juge de la cour d'appel.

Le R. P. E. T. O'Gara, S.J., ancien curé de la paroisse St-Ignace de Winnipeg, mourait au collège Loyola de Montréal. Le défunt était âgé de 74 ans et il avait été curé de St-Ignace pendant plus de vingt ans.

L'Aviation canadienne n'a pas perdu son temps pendant les années 1940-1943. En effet on rapportait à Londres que ce service avait déversé 246,425 tonnes de bombes pendant cette période. Les pays qui ont bénéficié de cette diffusion étaient surtout l'Allemagne qui en reçut 203,300 tonnes, l'Italie, 9,060 tonnes, et les pays occupés, 34,065 tonnes. C'était chouette, n'est-ce pas?

Il y a 10 ans (1954)

Le gouvernement canadien publiait quelques chiffres émanant du recensement de 1951. On révélait que les Canadiens d'origine britanniques âgés de 0 à 24 ans étaient de 2,773,125 (53 pour cent), alors que les Canadiens d'expression française étaient de 2,289,997 (41 pour cent); les Britanniques âgé de 25 à 59 ans étaient de 2,969,056 (44 pour cent) contre 1,688,581 (39 pour cent) d'origine française; le troisième groupe âgé de 60 ans et plus comptait 967,504 (15 pour cent) Britanniques et 340,589 (8 pour cent) pour les Canadiens d'expression française.

Le R. P. Bonaventure-Pie Diamini, franciscain de St-Joseph, était le premier prêtre zoulou à être promu à l'épiscopat. Il était le deuxième évêque noir en Afrique du Sud. Le nouvel évêque était âgé de 46 ans.

Le poste CKSB de St-Boniface tenait son cinquième congrès annuel. Tous les rapports indiquaient que l'année 1953 avait été la plus prospère de l'histoire de notre poste. Le gérant, M. Roland Couture, déclarait que les affaires du poste avaient augmenté de 7 pour cent sur l'année précédente.

J.-R. DOIRON.

Les catholiques anglais et le "Conseil des chrétiens et des juifs"

WESTMINSTER (CCC) — L'archevêque catholique de Westminster, Mgr Heenan, a annoncé que les catholiques anglais pourront, dans un avenir proche, faire à nouveau partie du "Conseil des chrétiens et des juifs".

L'archevêque qui parlait devant l'assemblée annuelle de ce Conseil a rappelé qu'en novembre 1954 son prédécesseur, le cardinal Griffin, qui était coprésident du "Conseil des chrétiens et des juifs", avait dû donner sa démission sur ordre du Vatican.

L'archevêque de Westminster a ajouté qu'il était possible que cette mesure fût due à des "renseignements inexacts" donnés au Vatican sur le projet de constitution d'un Conseil international des chrétiens et des juifs.

Ce malentendu, a précisé Mgr Heenan, a été dissipé, et les catholiques britanniques peuvent à nouveau faire partie de ce Conseil.

Le Monde des Livres

L'instruction complète a été comparée à un banquet, dont les hors-d'oeuvre sont l'enseignement dans les écoles, l'expérience forme le mets principal et les livres constituent le dessert. J'aime l'analogie mais elle n'est pas parfaite parce que, à l'encontre d'un banquet, l'instruction ne se termine jamais. On ne peut consommer complètement le dessert — le monde des livres — car plus l'on en dévore plus l'appétit est aiguisé et l'approvisionnement, à toutes fins pratiques, est illimité.

La semaine des bibliothèques a pour but de mettre en lumière pour tous les Canadiens ce vaste monde des livres, d'attirer l'attention tout spécialement sur la richesse que nous possédons: nos bibliothèques, de nous faire mieux réaliser — les adultes en particulier — que, aussi longtemps que nous pourrons lire, nous savourerons pleinement la joie de faire de nouvelles découvertes.

J'aime les livres et c'est pourquoi j'accorde avec le plus grand plaisir mon patronage le plus chaleureux à la semaine des bibliothèques. Et parce que le Canada possède deux grandes littératures — — l'anglaise et la française — cette observance peut être un double encouragement à l'égard du nombre toujours plus grand de Canadiens qui aujourd'hui demandent aux bibliothécaires des livres dans leur langue seconde.

Tout en observant cette semaine des bibliothèques et en regardant le travail accompli par le Conseil de la semaine des bibliothèques canadiennes, qui s'occupe de l'éducation des adultes et veut propager la bonne lecture chez les jeunes Canadiens, nous pourrions faire une pause, comme au cours d'une lecture, pour songer un peu à nos bibliothécaires et au rôle qu'ils jouent dans notre monde des livres, celui de remplir des ordonnances pour satisfaire cette curiosité qui est toujours en éveil. En encourageant l'amour de la lecture qu'ils possèdent déjà eux-mêmes, ils ont certainement conscience, comme beaucoup de Canadiens, que cet amour a sa source bien près de la liberté même.

Je vous convie tous à observer cette semaine des bibliothèques en vous rappelant ces paroles de Wordsworth:

"Les livres, comme les rêves, forment tout un monde; et les livres, nous le savons, —
Constituent un monde qui a une grande importance, tout de pureté et de bonté; —
C'est en leur compagnie que, rattachés par des liens aussi forts que ceux de la chair et du sang —
Nous goûterons de plus en plus des heures de divertissement et de bonheur."

Le premier ministre.

Onzième rapport annuel de la section française de la bibliothèque publique

Dans son 11e rapport annuel de la section française de la Bibliothèque Publique de St-Boniface pour l'année se terminant le 31 décembre 1963, Mme Gratia Fortin, bibliothécaire, donne d'abord quelques points saillants: les inscriptions de nouveaux usagers se chiffrent à 932, soit 418 adultes et 514 enfants; la bibliothèque possède une collection de 17,350 volumes; le prêt des livres accuse une augmentation de 5,437 sur l'année précédente; les enfants ont emprunté 18,551 livres de plus que les adultes; les visites de classes ont marqué un progrès sensible; les livres de référence ont été utilisés par un plus grand nombre d'adultes et d'adolescents.

En 1963 le personnel a été heureux d'accueillir des visiteurs de marque de toutes les provinces du Canada, à l'occasion du congrès de l'Association Canadienne des Bibliothèques, et des quatre coins du Manitoba lors du congrès annuel de l'Association des Bibliothèques du Manitoba. Chaque visiteur reçut alors, grâce à l'obligeance de M. Maurice Prud'homme, secrétaire de la commission de la bibliothèque, une brochure décrivant l'histoire et les sites historiques de St-Boniface.

En plus d'assister aux deux congrès susmentionnés, Mme Fortin a pris part à l'organisation de la "Journée Française" du 26 juin, qui réunissait plus de 250 personnes intéressées au fait français. Elle assista aussi au congrès de l'Association des Bibliothécaires de Langue Française à Québec du 12 au 14 octobre. A cette occasion elle fut interviewée, avec Mlle Clémentine Combaz, par un journaliste du "Soleil" de Québec, et toutes deux en profitèrent pour faire connaître ce qui s'est fait au Manitoba en faveur de la culture française dans le domaine des bibliothèques, tant au plan provincial que municipal.

Les enfants ont eu le mérite de dépasser les adultes dans le nombre des livres empruntés, et ceci est dû en grande partie à l'encouragement donné aux enfants par les instituteurs et les parents en faveur de la lecture. A ce sujet, mention spéciale à l'Ecole Provencher qui a compté plus de 50 visites de classes à son crédit en 1963. D'autres écoles (St-Norbert, Ile-de-Chênes, Précieux-Sang et Taché) ont reçu régulièrement des dépôts de livres. Huit familles du village d'Elie se sont groupées et ont payé leur cotisation à la bibliothèque afin de procurer des livres français à leurs enfants. Des parents de St-Adolphe, Lorette et La Salle ont emprunté des livres pour tous les membres de leurs familles. De son côté, le personnel ne négligea rien pour rendre la bibliothèque attrayante aux jeunes: exposition de livres nouveaux à diverses reprises, listes de livres distribuées aux enfants et aux écoles, aide dans le choix des livres et les questions de référence, heures du conte et chansons de folklore, club de lecture pendant les mois de vacances.

Les membres du personnel, outre Mme Fortin, sont: Mme Simone Kleinschmit, assistante (section des adultes), et Mlle Simone Guilbault, assistante (section des enfants), et, à temps partiel, Mmes Mae Aubert (préposée à la réparation), Thérèse Beck et Georgette Beaulieu, Mlles Madeleine Corbeil, Michèle Guigné, Denise Soulodre et Louise Auger.

Mme Fortin termine son rapport en exprimant sa vive gratitude à ceux qui ont contribué au succès de 1963 par dons de livres, publicité, suggestions ou services rendus, tout particulièrement à M. Damien Giordani, consul de France, au Consulat de Suisse, au Club Kinsmen de St-Boniface-St-Vital, aux éditeurs Mame et Tallandier de Paris, aux "Editions Françaises" de Québec, à **La Liberté et le Patriote** et à CKSB, à M l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la basilique, à Mme Pauline Boutal, au R. P. Emile Lalonde, S.J., du collège de St-Boniface, aux Chevaliers de Colomb, au Rotary Club, à l'Imperial Oil, à la Banque Royale du Canada et à la bibliothèque de St. James, à M. Maurice Prud'homme, secrétaire de la Commission depuis 11 ans, et aux membres de la Commission de la Bibliothèque: échevin Georges Guilbault, président, M. D.-M. Lamont, vice-président, Mlle Léonie Guyot, M. Donald Craw, Mme N. A. Redford (janvier à juillet), Mme L. Hébert, Mme J.-L. Sutherland et l'échevin Don Hart.

Exposition de peintures et dessins à l'Institut Collégial St-Joseph

Une soixantaine d'élèves, sous la direction de Mme Pauline Boutal, ont suivi les cours de dessin à l'école Marion depuis le 3 octobre 1963. Ce cours a été fondé en 1959 par la commission scolaire de St-Boniface pour les élèves de 5e à 10e année, inclusivement, des écoles du district. Cette année encore, une exposition de travaux exécutés pendant l'hiver aura lieu dans le gymnase de l'Institut Collégial St-Joseph, 321, avenue de la Cathédrale le jeudi 2 avril, de 5 h. à 9 h. p.m. L'exposition est ouverte au public et les parents et amis des élèves y sont tout particulièrement invités.

Les dessins d'enfants ont toujours un charme unique par l'imagination et le désir de créer qu'on y trouve. Peu importe les maladresses, les lignes hésitantes ou brutales, les nuages bousculés par une pétarade de réacté ou la trajectoire d'une fusée, les masses titulantes des maisons, des arbres, le mépris des proportions, le burlesque des anecdotes et . . . les quelques pâtés inévitables qui, comme un cachet ministériel, ajoutent à l'authenticité de ces graphiques d'écoliers! Tout ceci est nettement dépassé en valeur par l'application et la sincérité d'expression. Les scènes de "gangsters" ont très peu de vogue cette année à l'école Marion. Par contre les combats héroïques du temps des Chevaliers de la table ronde, des scènes de la préhistoire d'animaux fabuleux, de géants dont la tête passe au-dessus des nuages, semblent avoir créé un certain intérêt. Plus près de nous — de l'âge atomique — les astronautes, découvreurs de planètes, ont capté les esprits modernes au même plan qu'une actualité populaire très discutée, même parmi les jeunes, les Beatles!

Dans un autre genre d'authentiques études d'après nature, au crayon, fusain, pastel, quelques essais de portraits, semi-abstraction, de jolis paysages, natures mortes, donnent un ton plus sérieux à l'ensemble des travaux exposés. Mais la note dominante de cet ensemble est l'originalité, aboutissement de la liberté laissée à chacun de choisir son sujet, de l'interpréter selon son goût, ses moyens et sa sensibilité. L'élève n'est pas "forcé" mais simplement "guidé".

Avis

Les trois derniers cours de la saison 1963-1964 seront donnés les samedis 11, 18 et 25 avril.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* *du lundi soir*

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi soir 23 mars, soir de la fameuse tempête de neige, avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. M. le maire félicita les conseillers de s'être rendus si nombreux; l'échevin Lonergan étant retenu à l'hôpital et l'échevin McGurran étant à Saskatoon pour des funérailles. L'échevin Guyot manquait à l'appel mais il avait averti le maire une demi-heure plus tôt qu'il partait de chez-lui, à Windsor Park, et après une longue bataille avec les éléments déchaînés, nous arrivait après quelques minutes seulement de retard.

Le Métro avise qu'il serait prêt à considérer les projets que la ville voudrait entreprendre pour utiliser la surface de l'aqueduc G. C. McLean; ce terrain de 11 acres pourrait servir de parc pour des joutes sportives. Le Métro n'y voit aucun inconvénient tant que rien ne nuira à l'opération de l'aqueduc et que le coût d'aménagement sera à la charge de la ville, et suggère une réunion pour discuter de ces projets. Le Conseil décida de nommer M. le maire, le président de la commission des parcs, l'ingénieur et l'administrateur des parcs pour rencontrer les délégués du Métro.

Le Conseil vota en faveur de dépenser la somme de $115.97 pour faire remettre à neuf l'inhalateur, machine pour respiration artificielle) du département de feu; cet équipement sert surtout dans les cas de noyades, de suffocation, etc.

Comité du Centenaire

Le comité du centenaire rapporte qu'il attend toujours une réponse de l'hon. Martland Steinkoff pour savoir s'il reconsidérera sa décision d'utiliser les fonds des gouvernements fédéral et provincial pour la construction d'un grand centre des arts à Winnipeg, et si la ville de St-Boniface ne pourrait pas bénéficier des octrois auxquels elle a droit pour ériger à St-Boniface un monument durable pour les fêtes du Centenaire. (On parle d'un centre culturel et sportif pour les Canadiens français du Manitoba dans St-Boniface.)

Le maire et les échevins enduraient silencieusement le bruit que le vent faisait en secouant les fenêtres de la salle du Conseil et rêvaient sans doute au jour où ils pourraient siéger dans un nouvel hôtel de ville qui pourrait fort bien compléter l'ensemble des édifices civiques en construction; on nous dit que la station de police sera ouverte le 1er juin.

L'échevin Softley propose que la ville augmente son assurance pour accidents d'automobiles, qui est maintenant de $100,000, à un montant plus élevé.

L'échevin Van Belleghem propose une motion de félicitations envers M. le juge Henri Lacerte, qui fêtera prochainement ses 35 ans comme magistrat de la ville de St-Boniface; tous lui offrent des voeux de longue vie.

Tempête coûteuse

Pendant que la tempête faisait rage, les charrues à neige étaient déjà à l'oeuvre afin de maintenir ouvertes à la circulation les rues principales; saviez-vous ce qu'il en coûte pour le déneigement des rues et ruelles de la ville pour une seule tempête de neige; l'ingénieur déclare que son département dépensera $10,000 pour nous en sortir, et cela pour une tempête seulement!

M. le maire offrait ses meilleurs voeux au Conseil et à tous les citoyens pour de Bonnes et Joyeuses Pâques.

Lundi prochain étant un cinquième lundi, il n'y aura pas de réunion de comités, donc rendez-vous dans deux semaines, le 6 avril.

Dispositif spécial de sécurité à Québec

QUEBEC — L'effervescence qui règne actuellement dans les milieux nationalistes du Québec, et l'annonce d'une "marche des étudiants sur le parlement" ont incité le gouvernement Lesage à demander à la Sûreté provinciale de mettre en place un dispositif spécial de sécurité durant toute la prochaine conférence fédérale-provinciale qui s'ouvrira dans la Vieille Capitale le mardi 31 mars.

La police municipale et la Gendarmerie royale collaboreront avec la Sûreté provinciale. Comme l'a dit un des membres du cabinet, toutes les précautions seront prises pour protéger "ceux qui vont nous faire l'honneur de nous rendre visite".

Sur la colline parlementaire, les préparatifs en vue des délibérations du 31 mars, du 1er avril et peut-être même du 2 avril vont bon train.

On attend quelque 150 délégués d'Ottawa et des diverses provinces du Canada, sans compter la centaine de journalistes et d'observateurs politiques que Québec est prête à accueillir.

M. Jos. Couture, chef du protocole, prend les dispositions nécessaires pour assurer un séjour aussi agréable que possible aux délégations.

A la fin de l'après-midi du 31 mars, au nom du gouvernement provincial, le premier ministre Jean Lesage et M. Claude Morin, sous-ministre des affaires fédérales-provinciales, recevront les visiteurs au Château Frontenac.

Immédiatement après cette réception officielle, tous les chefs de gouvernement et les ministres provinciaux et fédéraux présents se rendront au Bois-de-Coulonge, où le lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois, les invite à diner.

La conférence fédérale-provinciale sera la continuation de celle qui a eu lieu à Ottawa du 26 au 30 novembre.




La jeune Tammy, âgée de 10 ans, représente les 989 garçons et filles handicapés à la suite d'une attaque de la poliomyélite. Tous ces jeunes infirmes du Manitoba profiteront de votre aide si vous achetez les timbres de Pâques ou par votre offrande à la Société pour Enfants Infirmes. Sur la photo ci-dessus on voit Tammy, convalescente à l'hôpital, où elle a subi une intervention chirurgicale au mois de janvier dernier.

La Semaine des Bibliothèques canadiennes

C'est du 4 au 11 avril que se tiendra, cette année, dans toutes les provinces du Canada, la Semaine des Bibliothèques.

"La lecture, clé du succès", thème de cette Semaine, indique clairement quelle importance les organisateurs accordent à la lecture.

A cette occasion, la Bibliothèque française de St-Boniface invite tous les amis du livre à se rendre à la bibliothèque, au numéro 255, de l'avenue de la Cathédrale, où ils pourront trouver un grand nombre de nouveautés.

Le procès des parents "grévistes" de St-Emile aura lieu le 16 avril

Lundi dernier, la date du "procès" des cinq familles de St-Emile, accusées d'avoir refusé d'envoyer leurs enfants à l'école "du 28 janvier au 11 février", a été définitivement fixée au 16 avril. C'était la 5e fois que les parents se présentaient à la cour provinciale de police.

Le 16 mars, Me W. DeGraves, un des trois avocats de la défense, avait annoncé qu'il réclamerait que la cause ne soit pas entendue en cour de police, mais Me Joseph O'Sullivan, aussi avocat de la défense, a dit lundi dernier qu'on avait changé d'idée depuis, car tout argument qui pourrait être soutenu devant la cour du Banc de la Reine peut aussi bien être entendu en cour provinciale de police ou en cour d'appel.

Si la cour de police trouve les familles "coupables", alors la défense s'adressera en appel à la cour du comté. Dans les offenses telles que celle dont on accuse les parents, la cour de comté plutôt que la cour d'appel proprement dite entend les appels.

Comme on le sait, l'accusation contre les familles Henry et Denise Cebula, Joseph et Georgina Mager, Roger et Alice St-Onge, Philias et Juliette Ritchot et William et Yolande Schick, au nom du School Attendance Act, se lit ainsi, en partie: ". . . du 28 janvier au 11 février . . . elles négligèrent ou refusèrent contre la loi de pousser lesdits enfants à se rendre à quelque école et à continuer de s'y rendre régulièrement". Les parents agirent ainsi parce qu'ils ne voulaient pas payer le taux de $6.00 par mois pour le transport de leurs 21 enfants par autobus jusqu'à l'école paroissiale de St-Emile à St-Vital.

Les prières consistent en des variations sur deux mêmes thèmes: la détresse et l'amour.
Docteur CARREL.

* * *

Prier, c'est sortir de sa propre chair et la dominer. L'homme qui prie se met en puissance de courage. — Capitaine GARÇOT.

Décès

M. A.-J. GUICHON

M. Alexandre-Joseph Guichon, âgé de 74 ans, est décédé le 24 mars à l'hôpital général St-Boniface. Il était l'époux de Mme Germaine Guichon, de l'avenue Carrière, à St-Vital.

Les prières, mercredi, au salon funéraire Green Acres, furent dirigées par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang de St-Boniface. Le service funèbre sera chanté en l'église du Précieux-Sang lundi prochain, le 30 mars.

Né à St-Boniface, M. Guichon fréquenta l'école à cet endroit puis fut employé par le Canada Bread Co., puis par la crémerie Crescent pendant 27 ans. En 1949 il devint gérant de Lac Lu Lodge Resort, en Ontario, poste qu'il occupa jusqu'en 1961.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Albert-J., de St. James, et Raymond-J., de St-Vital; deux frères, Avila, de Detroit, Michigan, et Joseph, de l'Oregon; trois soeurs, la Rév. Sr Guichon, Marie-Anne, de St-Boniface, et Agnès, de l'Oregon, ainsi que trois petits-enfants.

* * *

M. L.-H. GAUTHIER

A l'hôpital général St-Boniface le vendredi 20 mars est décédé M. Léon-Henri Gauthier, âgé de 72 ans. Il était l'époux de Mme Maria Gauthier, de 513, rue St-Jean-Baptiste.

La dépouille mortelle fut exposée à la chapelle funéraire P. Coutu, où les prières furent récitées le mardi suivant. Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le mercredi matin et l'inhumation se fit au cimetière du St-Sépulcre à St-Boniface.

M. Gauthier est né à Dromes, France, le 27 novembre 1891 et vint au Canada en 1906. Il fut employé par le Canadien Pacifique jusqu'en 1914, alors qu'il retournait en France pour s'enrôler dans l'Armée française durant quatre ans.

Il épousait Mlle Maria Cunin et en novembre de la même année vint au Canada avec son épouse. Il fut propriétaire du Café Waldorf de 1932 à 1949, puis de 1950 à 1961 propriétaire de l'hôtel La Broquerie, à La Broquerie. A l'heure de sa mort il était employé à la Niakwa Motor Hotel à St-Vital. Il fut membre à vie honoraire du Conseil no 3591 des Chevaliers de Colomb de La Broquerie. Il fut aussi membre des Réservistes Français.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Jean, de St-Vital; une fille, Mme P. Werschler, de St-Boniface, et sept petits-enfants; un frère, Louis, de Los Angeles, Californie, ainsi que trois frères et quatre soeurs en France.

Les plus sincères condoléances sont offertes à la famille Gauthier.

* * *

M. R. LAURIN

Le 12 mars est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. Roland Laurin, âgé de 42 ans. Il était l'époux de Mme Annette Laurin, de 391, Place Cabana. Né à St-Boniface, il y vécut pendant toute sa vie. Il était gérant de ventes pour William Restaurant Supply Ltd.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Patricia et Nicole; sa mère, Mme B. Laurin; six frères, le R. F. Albert Laurin, S.M., Georges, Alfred, Léo, Victor et Aurèle; quatre soeurs, Mmes L. Laurence, A. Chénier, L. Chénier et J. Cadieux.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

* * *

M. J.-M. HEBERT

A l'hôpital général St-Boniface, le jeudi 12 mars, est décédé M. Jean-Marie Hébert, de la rue Dumoulin. Il était l'époux de Mme Bernadette Hébert.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière paroissial.

M. Hébert est né à St-Pierre-Jolys le 23 juin 1902 et vint à St-Boniface en 1943 alors qu'il fut au service du Canadien National jusqu'à l'heure de sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Roger et René; trois filles, Lucille, Jeanne et Paulette; un petit-enfant; cinq frères, Adrien, de Miami, Floride, Henri, de St-Pierre, Edouard, de Los Angeles, Californie, Georges, de Terre Neuve, et Hector, de St-Vital; cinq soeurs, Mmes E. Lussier, d'Elie, A. Joubert, de St-Pierre, S. St-Laurent, de St-Boniface, A. Bérard, de St-Pierre, et G. Irvine, de Los Angeles, Californie.

Pécher, c'est refuser de répondre à une vocation pour se contenter de suivre ses impulsions. — J. WILBOIS.

• • •

Plus une parole ressemble à une pensée, une pensée à une âme, une âme à Dieu, plus tout cela est beau. — JOUBERT.

L'Association à l'oeuvre

Cours de méthodologie

L'Université de Manitoba, par l'intermédiaire de sa faculté d'éducation, a autorisé le Collège de St-Boniface à organiser un cours de méthodologie de l'enseignement du français au niveau du cycle secondaire. Ce nouveau cours no 546 sera donné l'été prochain au collège même et accordera un des cinq crédits requis pour le certificat en éducation.

Peuvent suivre ce cours no 546:

1) Les étudiants réguliers inscrits à la faculté d'éducation de l'Université de Manitoba et ceux qui ont suivi le cours French 187;

2) Les étudiants spéciaux, ceux qui suivent un de nos cours, soit en troisième, soit en quatrième, en vue du baccalauréat ès arts. Ceux-ci pourront choisir comme second cours le nouveau cours de méthodologie 546. Ils écriront l'examen, mais n'obtiendront le crédit du cours qu'après avoir reçu leur baccalauréat ès arts;

3) Les auditeurs libres, i.e. tous les professeurs qui enseignent notre programme de français au cycle secondaire, cependant sans obligation d'en écrire l'examen.

M. l'abbé H. Le Maître, professeur à l'Institut Catholique de Paris et docteur ès lettres de la Sorbonne, donnera ce nouveau cours. Il connait bien le Canada, puisqu'il a été directeur du Lycée Stanislas de Montréal pendant plusieurs années.

La semaine prochaine, nous donnerons la description détaillée de ce cours.

L'organisation de la société

Les personnes qui s'intéressent au problème de l'organisation de la société et des associations liront avec avantage les quelques lignes suivantes tirées du livre d'A. Dauphin-Meunier: "L'Eglise et les structures économiques du monde".

"L'Eglise a une conception organique de la société. Pour elle, la société est un organisme vivant dont toutes les parties se coordonnent en vue d'une fin. L'homme fait partie non pas seulement d'un groupe, mais simultanément de plusieurs groupes (famille, métier, commune, nation, etc.) qui, souvent, se pénètrent s'enchevêtrent. Ces groupes vivent d'une vie propre, non point indépendante, car leur activité se meut dans un ensemble qui les dépasse. Au sein de la société se constituent des classes, des catégories, des ordres qui jouent également chacun sa partie singulière, mais à la façon des instruments d'un même orchestre. Entre tous les éléments du corps social, il y a des liaisons nécessaires et constantes qui se nouent, d'une façon typiquement organique, en vue d'une fin commune, d'un bien commun général . . . Il appartenait au pape Pie XII de faire en quelque sorte la synthèse doctrinale des apports de ses devanciers et de bien établir le fondement, les fécondes possibilités d'application et les limites de la conception organique. La famille, observe-t-il, est le principe de la société.

"De même que le corps humain se compose de cellules vivantes qui ne sont pas seulement placées l'une à côté de l'autre, mais qui constituent par leurs relations constantes un ensemble organique, de même la société est formée, non d'un conglomérat d'individus, êtres sporadiques, apparaissant un instant pour s'évanouir ensuite, mais de la communauté économique et de la solidarité morale des familles qui, transmettant de générations en générations le précieux héritage d'un même idéal, d'une même civilisation, d'une même foi religieuse, assurent la cohésion et la continuité des biens sociaux". (Pie XII — 1940)

Et l'auteur continue: "Le corps social et ses structures doivent être édifiés de manière à faire ressortir tout ce qu'un pays comporte de légitimes diversités dans une unité nécessaire, de spontanéité, de libre consentement, de don mutuel".

• • •



M. Léo Rémillard

M. Léo Rémillard est directeur des Programmes français de radio et de télévision dans la région des Prairies depuis avril 1960.

Né à St-Boniface en 1918, M. Rémillard fit ses études secondaires en cette ville; il fut reçu bachelier ès arts de l'Université de Manitoba en 1938. De 1938 à 1939, M. Rémillard suivit un cours commercial au Success Business College de Winnipeg et, en 1940, il fut professeur au Collège de St-Boniface. De 1941 à 1942, il occupe le poste de secrétaire de la Société d'enseignement post-scolaire.

De 1942 à 1946, il était au service de comptabilité du Pacifique Canadien.

M. Rémillard a débuté dans la carrière radiophonique comme annonceur à CKSB, à l'ouverture de cette station en 1946. Boursier du gouvernement français en 1948 (art dramatique et radiophonique), il se rend à Paris où il étudie pendant un an la phonétique et l'art dramatique; il participe également à des cours de réalisation dans des studios parisiens.

Il revient à St-Boniface en 1949 à titre de directeur des programmes de CKSB puis, un an plus tard, il occupe ce poste à la station CHFA d'Edmonton; en 1952, il est promu gérant de cette station. Quatre ans plus tard, il devient coordonnateur des émissions du réseau français de radio à Radio-Canada.

C'est en avril 1960 que M. Rémillard se voyait confier le poste de directeur des programmes français, de radio et de télévision, dans la région des Prairies.

M Rémillard est avantageusement connu dans son milieu: de 1959 à 1963 il a été président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, actuellement président du Comité de réception et, de 1956 à 1963, président du Cercle dramatique Molière, de St-Boniface. Il a été président de l'Association des Anciens élèves du Collège de St-Boniface, gérant de la Caisse Populaire de St-Boniface et, pendant deux ans, vice-président de l'Association des Canadiens français de l'Alberta. De novembre 1960 à mai 1962, il fut président de la Fédération canadienne-française de l'Ouest. Au début de 1962, il était nommé gouverneur du Festival d'art dramatique du Canada, pour la région du Manitoba. Il est vice-président du comité manitobain. Il fait partie du bureau des gouverneurs du Collège de St-Boniface depuis 1962.

Il a épousé Mlle Raymonde Tremblay en 1942; M. Rémillard est le père de quatre filles.

Code d'étique professionnelle

Avec la permission de l'ACELF nous continuons de publier, par tranche, le Code d'éthique professionnelle de l'éducateur catholique.

Sa nature et son but

Le code d'éthique d'une profession déterminée est l'application des principes de la loi morale aux situations particulières de cette profession, dans le contexte social où elle s'exerce. Il consigne, en un tout bien ordonné, les devoirs et les obligations que l'exercice de cette profession impose à tous ceux qui s'y engagent.

Ce qui caractérise, en effet, les membres d'une profession, c'est le sens aigu qu'ils manifestent de leurs devoirs et de leurs engagements, et non la revendication de leurs privilèges et de leurs droits.

Il ne s'ensuit pas qu'ils doivent négliger la reconnaissance de leurs droits légitimes, bien au contraire. Cette question n'est toutefois pas l'objet propre du code d'éthique; elle est surtout du ressort et de la responsabilité du groupement professionnel organisé, qui, s'étant d'abord assuré d'un statut légal bien défini, prend lui-même les mesures nécessaires à la reconnaissance et à la sauvegarde des droits et des intérêts statutaires de ses membres et surveille leur observance pratique de l'éthique professionnelle.

Le code d'éthique, comme tel, se situe au-dessus de l'organisation professionnelle proprement dite; il en est à la fois l'inspiration et le fondement. L'excellence d'une profession ne s'impose pas de l'extérieur, par des mesures législatives, mais se réalise d'abord à l'intérieur, dans l'excellence de ses membres.

Le présent code d'éthique a pour but de rappeler les grands principes de la profession enseignante, en précisant les devoirs de l'éducateur catholique envers la profession, les élèves, les parents, les confrères, l'autorité, la société et l'Eglise. (Code d'éthique professionnelle de l'éducateur catholique, publié par l'ACELF)

Le comité de publicité.

Bourses d'études offertes par les Chevaliers de Colomb

Les bourses pour des étudiants catholiques des écoles secondaires seront offertes de nouveau par les Chevaliers de Colomb du Conseil d'Etat de Manitoba sous la présidence de M. Hugo Cross, de Brandon.

Ces bourses sont disponibles à tout garçon catholique de la province qui doit demeurer hors de chez lui afin d'obtenir une éducation secondaire. Les choix seront basés sur la nécessité, et le quotient intellectuel de l'étudiant. L'on peut envoyer sa demande par écrit à M. Hugo Cross, Experimental Farm, Brandon, Man., pas plus tard que le 30 avril 1964.

Ce programme de bourses fut mis en vigueur en 1958 et depuis lors $20,000 ont été versés pour aider 61 garçons fréquentant onze différentes écoles. L'année dernière, $4,000 furent remis à 14 garçons. Les étudiants du Grand-Winnipeg ne peuvent recevoir cette aide puisque bien des facilités de fréquentation scolaire leur sont offertes.

Déjeuner-thé des Dames Auxiliaires et des vétérans français

Sous le haut patronage de M. D. Giordani, consul de France, les Dames Auxiliaires et les Vétérans français, branche 15 B.E.S.L., invitent cordialement tous leurs membres, ainsi que leurs amis à un luncheon de 11 h. a.m. à 2 h. p.m., suivi d'un "thé printanier" jusqu'à 4 h. p.m., le jeudi 2 avril, à l'auditorium de la Baie d'Hudson, 6e étage. Les invités seront reçus par M. Giordani, Mme E.-T. Etsell, présidente des Dames Auxiliaires, Mme C. Nourse et M. Maurice Gydé, vice-président des Vétérans français.

Mme H.-J. de la Fontaine en est l'organisatrice et Mmes M.-A. Bocquin et P.-J. Rouillard s'occuperont de la caisse.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Quand on sait coordonner tous les efforts et les moyens nombreux mis à notre disposition, on ne peut faire autrement qu'enregistrer un succès formidable. Est-ce dû à la publicité aussi bien dans le journal qu'à la radio, au comité de téléphone qui fonctionne on ne peut mieux sous la régie du frère P. Ayotte, ou au comité en charge de la préparation et de la réalisation du dernier déjeuner-communion, ou est-ce pour marquer d'une façon tangible et concrète l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem que tant de Chevaliers ont répondu à l'appel qui leur était fait de participer à cette belle démonstration religieuse? Peu importe la raison qui les a tous réunis à cette occasion; le fait demeure que quand on s'y met, on atteint toujours son but. Aux frères Gérard Rousseau et Léo Collette, nos plus sincères félicitations pour du travail bien fait. Une autre rencontre pour le mois d'avril est déjà en voie de préparation.

Je me demande ce qui est arrivé aux scribes des autres conseils. En feuilletant les pages de notre journal la semaine dernière, une seule chronique des Chevaliers de Colomb s'y trouvait. "Bistouri", ayant fait un effort surnaturel ces derniers temps, nous communiquait quelques événements ayant rapport à son conseil presque à toutes les semaines; est-ce que ses derniers éditoriaux lui auraient causé des ennuis? Quant à "Figaro", il n'est plus de ce monde, et son confrère "Rigoletto" a dû devancer d'une semaine ses vacances de Pâques, et les chroniqueurs des Conseils ruraux semblent avoir perdu leurs plumes depuis quelque temps. Je n'ose croire qu'ils ne croient plus à la publicité! Est-ce que la fièvre du printemps aurait quelque chose à faire là-dedans?

La prochaine assemblée régulière du conseil aura lieu le lundi 6 avril, à 8 h. 15. A cette occasion, nous aurons le plaisir de connaitre celui parmi nous qui a été désigné comme étant le chevalier de l'année. Inutile de dire que nous comptons sur votre présence à cette assemblée afin que celui qui a été choisi soit dignement fêté. De qui s'agit-il? Même si je le savais, il ne serait pas très sage de dévoiler son nom ici. Tout ce que je puis dire c'est qu'à mon point de vue, il y en a plusieurs qui ont mérité cet honneur cette année. Deux noms paraissaient dans la dernière chronique par exemple; dans une autre chronique antérieure un autre frère faisait les manchettes pour avoir fait du magnifique travail. Il est certain qu'un de ceux qui lisent ces lignes sera choisi. Alors, pour satisfaire votre curiosité, ne manquez pas cette assemblée du 6 avril prochain.

Nous aurions peut-être vu de l'action de la part du comité des six points si . . . l'assemblée de lundi dernier avait eu lieu. En effet, nous sommes convaincus que des rapports de certains comités auraient été bien détaillés, mais malheureusement Maître Temps a eu raison absolue de la situation. Nous savons, également, que malgré la tempête exceptionnelle du 23 mars, certains parmi les braves ont fait face aux intempéries et se sont rendus à la salle du conseil. Nous admirons ces derniers pour leur courage, mais nous souhaitons chaleureusement qu'ils n'en veuillent pas trop à leurs moins braves confrères, "Après Tout", la température . . .

Le 7 avril, soit le lendemain de notre prochaine assemblée générale, il y aura clinique de donneurs de sang. Il faut à tout prix que notre conseil remporte la place qui lui revient, cette année, en fournissant le plus de pintes de sang que possible à la Croix-Rouge. Une innovation: la Croix-Rouge fait le premier pas cette année en se rendant sur les lieux de "l'holocauste". En effet, contrairement aux années passées, la clinique se tiendra, entre 6 h. et 9 h. chez Carling's, coin des rues Redwood et Main. C'est pratique, c'est aussi logique et puis il y aura l'occasion de reprendre ses forces sur les lieux mêmes. Si c'est pour être un sacrifice, faisons-en un vrai, i.e. en amenant un ami. La date encore une fois, le 7 avril prochain.

En terminant, de la part du Grand Chevalier et de tout l'exécutif du conseil: Joyeuses Pâques à tous les membres du conseil et à leurs familles.

APRES TOUT.

L'Expo '67 a invité l'Opéra de Vienne

VIENNE — Les représentants canadiens en tournée ont demandé à l'Opéra de Vienne d'organiser une série de représentations durant l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

M. Pierre Dupuy, commissaire-général de l'Exposition, et son adjoint exécutif, M. Gérard Bertrand, se sont entretenus avec M. Egon Hilbert, co-directeur administratif de la célèbre compagnie d'opéra qui occupe une place spéciale dans la vie autrichienne.

MM. Dupuy et Bertrand ont déjeuné ensuite avec M. Eng Sallinger, président de la Chambre fédérale de commerce de l'Autriche, et ont discuté de la participation de l'Autriche à l'Exposition.

La chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour toi,

Joyeuses Pâques! J'espère que tu as bien profité du carême et de la semaine sainte pour entrer en communication avec Dieu dans un esprit de charité complète. Maintenant que le temps de se réjouir est arrivé, il faut tout de même continuer ton action de Pâques. Je m'étonne à chaque année de voir tous ces jeunes qui récitent leur chapelet, participent à la messe, etc. . . . tous les jours du carême, puis lorsque Pâques arrive c'est la fin de tout ceci. On reprend ses petites habitudes tranquilles et égoïstes. On pense à Dieu avant de s'endormir et notre religion finit là. Il ne faudrait pas que ce soit le cas pour toi car "Il y a toujours à se dominer, toujours à s'oublier, toujours à se surveiller, toujours à grandir".

EDITORIAL

Tu veux être jociste?

Voici ce que la JOCF te demande avant de faire ce pas décisif. La JOC met des conditions parce que c'est un mouvement organisé ayant une discipline, un programme de vie répondant aux aspirations, aux besoins des jeunes travailleurs.

Quand on est jeune, on a soif d'idéal, d'héroïsme, on aime les choses difficiles pour lesquelles il faut lutter. La JOC saura répondre à tes aspirations, elle t'amènera à te dépasser toi-même et les conditions qu'elle pose pour ton admission sont déjà un premier pas.

Pour être jociste il faut:

1. Vouloir l'être d'abord, parce que tu crois que la JOCF peut t'aider et aider les autres jeunes travailleuses.

2. Se renseigner sur le mouvement: son but, son programme, les événements principaux de son histoire, le nom et la vie du fondateur, les grandes lignes de l'organisation de la JOC internationale, nationale, fédérale, locale.

3. Assister à deux assemblées générales, ou à une assemblée générale et à deux réunions d'équipe.

4. Suivre la préparation spéciale demandée avant la réception: rencontre avec ton chef d'équipe, récollection, réunion pour futures jocistes . . .

5. Connaitre les engagements d'une jociste et vouloir les remplir.

Tu veux?

Tu veux sincèrement faire ton possible pour réaliser toutes ces exigences. Bravo! Tu ne le regretteras pas et à ton tour, à la suite des 85,000 jeunes travailleurs qui depuis 25 ans se sont enrôlés dans les rangs de la grande armée jociste du Canada, tu vivras une jeunesse nouvelle, printemps d'un monde plus humain et plus chrétien.

NOUVELLES DES SECTIONS

Précieux-Sang

L'assemblée générale des filles approche à grands pas. Nous pensons y discuter la question scolaire au Manitoba. Ça t'intéresse? Contacte une des filles, elle te donnera les détails.

Nous aurons en même temps le rapport de chaque équipe: de l'équipe de sports dont le chef est Mariette Desaulniers. Ses équipières sont Eléonore Dorge, Jacqueline Bélanger et Gisèle Desaulniers. Et aussi de l'équipe de soirées composée de Jacqueline Laurin, Anne-Marie Carbotte, Hélène Laplume, Rolande Desrosiers, Marie-Reine Payette et Rolande Dupas. Marjolaine Beauchemin est chef de cette équipe.

J'imagine que la présidente, Claudette Sala, anoncera le lancement d'une nouvelle équipe et la date de la première initiation.

Donc nous t'attendons à cette assemblée générale.

La Cathédrale

Le S.P.A. marche bon train. De nouvelles filles s'ajoutent à chaque rencontre, et nous désirons leur souhaiter la plus cordiale bienvenue. Denise et son équipe espère que toutes les filles trouvent les sujets intéressants, et qu'une amitié solide se développera à travers ces rencontres.

Le sujet traité le mercredi 18 mars était "Les relations entre gars et filles". Après une discussion en comités, M. Paul Regnier, professeur au collège, fut invité à donner les conclusions. Les filles profitent de l'occasion pour le remercier pour sa participation et les précisions apportées aux problèmes soulevés. Le prochain sujet sera "L'homme de mes rêves". Quelle fille oserait manquer ça? Seras-tu des nôtres?

Système D à la Cathédrale

Une équipe de gars dirigés par Michel Rocan parlaient depuis quelques semaines d'un système D. On décida de passer à l'action. La première rencontre est un peu une aventure: combien de gars aurons-nous? Comment se débrouiller: tel est le sujet de la première rencontre. Mardi soir à 8 h. p.m., à la salle du Cercle Ouvrier, des gars arrivent de tout côté, avec le résultat que la soirée commence avec un beau groupe de 20 gars. Michel dirige le forum . . . des questions surgissent de toutes parts . . . la discussion s'anime. Qui va tirer les conclusions? Nul autre que Roland Marcoux, président de la Fédération des gars. Roland prouve son point: la JOC est la solution aux problèmes des gars, il y a d'énormes possibilitées . . . les gars n'ont qu'à vouloir. Les gars partent enthousiasmés, résolus de revenir mardi prochain pour une autre rencontre, "Ton corps, une belle machine", avec comme invité un médecin.

Méli-mélo

Félicitations à l'heureux couple fiancé Gilles Renault et Lilian Chobotar qui uniront leurs destinées pour la vie cet automne.

Les filles du Précieux-Sang ont eu leur deuxième "pyjama party". Cette fois le spaghettti était remplacé par des mets chinois. En passant, Roland, Jeanine n'est pas pire comme cuisinière. Le "chicken chow mein" était fameux.

Nous avons presque eu la visite d'un certain M. Painchaud. Nous regrettons, mais les gars ne sont définitivement pas invités à ce genre d'activités.

Encore une fois, Joyeuses Pâques.

CLAUDINE.

Sts-Martyrs-Canadiens

Club Béliveau

Le nouvel exécutif pour l'année 1964-65 est comme suit: président, M. Joseph Robert; vice-président, M. Gilbert Boissonnault; secrétaire, M. Jean-Marc Champoux; trésorier, M. Louis Aubry; les présidents des divers comités: social, M. Louis Marius; catholique, M. Claude Dumaine; sport, M. Paul Martel; fonds, M. Noël Jeanson; publicité, M. Aimé Normandeau; travaux, M. Clovis Jeanson. Auditeurs, MM. Roméo Champagne et Raymond Marius.

Messieurs, voulez-vous rester ou redevenir en forme? Chaque mercredi soir de 7 h. 30 à 10 h., le gymnase de l'école Béliveau est à votre disposition. On y joue surtout au ballon-volant. Bienvenue à tous les paroissiens.

Baptême

Gisèle-Aurore-Marie, fille de Georges Laberge et d'Aline Nault.

A l'église

A remarquer les nouvelles heures des messes du dimanche commençant le 5 avril prochain: 8 h. 15, 9 h. 30, 11 h. a.m. et 9 h. p.m.

La Ligue

Aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques, on demande de retourner la formule de nomination au plus tard le 2 avril.

Une cervelle oisive est l'atelier du diable. — S. SMILES.

• • •

Un don absolu ne peut tomber que dans les mains absolument vides. — Gustave THIBON.

• • •

Prendre du plaisir autant qu'il en faut et du devoir tant qu'on peut. — Saint Curé d'Ars.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Les demandes suivantes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 31 mars 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 128-64 — **St-Boniface**

Demandeur: Boniwood Development Limited, propriétaires.

Objet: De permettre la construction d'un immeuble-appartements de deux étages et demi comprenant 9 logements, le lot ayant une superficie, y compris la moitié de la ruelle, de 6,750 pieds carrés au lieu d'une superficie de 7,200 pieds carrés tels que requis, ledit immeuble-appartements ayant des cours de côté de 5.5 pieds de largeur (pas de fenêtres habitables) sur les côtés est et ouest au lieu de 6 pieds tels que requis et ayant une cour avant de 12 pieds tels que requis; ledit immeuble et un terrain de stationnement subsidiaire devant être situés selon le plan classé dans les classeurs du bureau de la soussignée.

Propriété: 150-152, rue Berry.

Cas no 130-64 — **St-Boniface**

Demandeur: Levit Sign Company Limited, au nom du propriétaire, M. O. Marcoux.

Objet: De permettre l'érection d'une enseigne d'identité illuminée, 3 pieds par 22 pieds, ladite enseigne devant être située au coin sud-est du présent magasin d'épiceries, selon le plan classé dans les classeurs du bureau de la soussignée.

Propriété: 381, rue Traverse.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Notre petite soirée en l'honneur de St-Patrice fut un succès, grâce à l'ingéniosité des organisatrices; celles qui étaient absentes ont manqué une bonne partie de rire. Nous avons même découvert de grands talents d'artistes parmi nos membres!

A cette assemblée du 17 mars, nous apprenions qu'il y aura une réunion spéciale le 31 mars à la salle Jubinville. Il ne s'agit pas d'une assemblée d'affaires proprement dite et si vous n'êtes pas au courant, il faut vite demander à vos compagnes de vous renseigner. Nous attendrons ce soir-là un grand nombre de nos membres et leurs invitées.

Les billets sont prêts pour la partie de cartes du 12 avril. Il y aura de beaux prix à gagner. Notre régente sera absente jusqu'aux premiers jours d'avril, mais vous pouvez communiquer avec la vice-régente, Flore Ayotte, à CHapel 7-8459.

Voici que Pâques est presque arrivé — à nos membres, à leurs familles, nous souhaitons en cette saison bénie, une abondance de grâces toutes spéciales.

Le beau temps viendra bientôt, nous l'espérons, ramenant celles que l'hiver avait retenues à la maison. Nous espérons donc, à l'avenir, des assemblées plus nombreuses et mieux suivies. Si vous assistez aux assemblées, vous vous tenez aux courants des activités, vous constatez les améliorations apportées et vous devenez par le fait même plus intéressées. Nous avons fait, dernièrement, des petits changements qui sauront plaire à toutes, nous le croyons. Nous vous attendons donc nombreuses, d'abord à la réunion spéciale du mardi 31 mars, et ensuite, à l'assemblée régulière du 7 avril, qui sera une réunion d'affaires très importante.

LA SECRETAIRE.

Modifications apportées à la Constitution sur la liturgie

ROME (CCC) — Le texte définitif du **Motu proprio** du pape Paul VI sur l'application de la Constitution liturgique conciliaire vient d'être publié à Rome et comporte plusieurs modifications par rapport à celui qui fut publié dans l'"Osservatore Romano" du 29 janvier. Certains passages ont été modifiés par le pape afin que leur texte corresponde aux termes de la Constitution conciliaire sur la liturgie.

La comparaison des deux articles 9 fait apparaître immédiatement les différences de rédaction.

Dans la première rédaction du **Motu proprio** (25 janvier), cet article disait:

"L'article 101 de la Constitution autorisant de diverses manières certains de ceux qui sont tenus de réciter l'office divin à utiliser la langue du peuple au lieu du latin, Nous jugeons opportun de préciser que les différentes traductions en langue vivante proposées par l'autorité ecclésiastique ayant compétence sur le territoire doivent être révisées et approuvées par le Siège apostolique. Nous ordonnons que cette prescription soit toujours observée chaque fois qu'un texte latin est traduit en langue du peuple par ladite autorité légitime."

La nouvelle rédaction déclare: "L'article 101 de la Constitution autorisant de diverses manières certains de ceux qui sont tenus de réciter l'office divin à utiliser la langue du peuple au lieu du latin, Nous jugeons opportun de préciser que les différentes traductions populaires doivent être élaborées et approuvées par l'autorité ecclésiastique territoriale compétente, aux termes des paragraphes 3 et 4 de l'article 36 de la Constitution sur la liturgie; les actes de cette autorité ecclésiastique doivent être agréés, c'est-à-dire ratifiés, par le Siège apostolique, aux termes du paragraphe 3 du même article 36 de la Constitution.

"Nous ordonnons que cette prescription soit toujours observée chaque fois qu'un texte liturgique latin est traduit en langue vivante par la susdite autorité légitime."

La première version disait que les traductions en langue vivante devaient être **proposées** par l'autorité ecclésiastique locale au Saint-Siège qui devait les reviser et les approuver.

En d'autres termes, il revenait au Saint-Siège de corriger les versions proposées par les évêques.

D'après le texte définitif, au contraire, la rédaction est la tâche exclusive des évêques. Dans l'hypothèse où une traduction adoptée par un épiscopat ne serait pas ratifiée par Rome, c'est à cet épiscopat qu'il reviendrait de remettre son texte sur le chantier: en effet, la nouvelle rédaction du **Motu proprio** précise que les traductions sont élaborées et approuvées par les évêques, le Saint-Siège se réservant de les agréer et ratifier.

Que faut-il entendre par l'"autorité ecclésiastique compétente aux termes de l'article 36" dont il est question?

La réponse est un petit rébus juridique: l'autorité désignée à l'article 36 de la Constitution sur la liturgie est l'autorité mentionnée à l'article 22 de ladite Constitution et provisoirement constituée par l'article 10 du **Motu proprio.**

Voici ce que cela signifie. Le Concile a décidé, par la Constitution sur la liturgie, que l'autorité compétente en matière de langue liturgique serait l'Assemblée épiscopale territoriale légitimement constituée par le Droit. Mais le Concile n'a pas encore constitué ces Assemblées territoriales; le projet en a seulement été discuté au cours de la deuxième session (schéma **De Episcopis**). Donc, si l'on s'en tenait strictement aux décisions prises jusqu'ici par le Concile, rien ne pouvait être modifié en ce qui concerne l'usage des langues modernes dans la liturgie: l'autorité compétente n'existait pas encore, le Concile ne l'ayant pas encore créée.

Pour permettre une application immédiate aussi large que possible de la Constitution sur la liturgie, le pape **Paul VI** a donc décidé, par l'article 10 de son **Motu proprio**, que, provisoirement (**interim**), en attendant que le Concile en décide, l'autorité compétente serait l'Assemblée épiscopale dite **nationale**. Il en a fixé la **composition**: les évêques résidentiels en sont membres de droit, les coadjuteurs et les auxiliaires peuvent y être appelés. Il en a fixé la **procédure**: les décisions doivent être prises à la majorité des deux tiers. Ces dispositions n'ont pas été choisies arbitrairement par le Saint-Père; elles existent à l'état de projet dans le schéma **De Episcopis**; là encore, le pape a voulu que sa décision soit en accord avec le Concile.

"Journal d'une âme", les notes spirituelles de Jean XXIII

ROME (CCC) — "Journal d'une âme". Sous ce titre, choisi par Jean XXIII lui-même, vont paraître les notes spirituelles que ce Pontife a écrites au cours de son existence, depuis le temps où il était séminariste jusqu'à la veille de sa mort. Mgr Loris Capovilla, qui fut le secrétaire privé du Pape défunt, et à qui celui-ci confia ses cahiers, a veillé à la publication de ce recueil.

Cet ouvrage a été présenté à la presse par le cardinal Giacomo Lercaro, archevêque de Bologne, qui a déclaré qu'il constituait "un document édifiant, une glorification de Dieu".

Evoquant ensuite le souvenir de Jean XXIII, le cardinal a dit que ce recueil de notes spirituelles livre toute entière l'âme du pasteur et de l'homme que fut le Pape défunt. Il a fait ressortir que la recherche de Dieu fut le but constant de la vie de ce Pape qui, s'étant donné pour devise l'obéissance, trouva en elle la réalisation de la paix, la paix qu'il prêcha inlassablement aux hommes, notamment dans sa magistrale encyclique "Pacem in terris".

Rendant enfin hommage à la grande bonté de Jean XXIII, le cardinal Lercaro a rapporté les paroles qu'il disait à une haute personnalité: "Nous pouvois avoir des idées différentes, mais nous avons un même coeur".

Professeurs mis à l'enchère à Toronto

TORONTO — "C'est incroyable! Quand je suis entré dans la profession, il y a 30 ans, j'ai dû me mettre à genoux pour obtenir un emploi. Aujourd'hui, je dois encore me mettre à genoux pour supplier les professeurs de venir travailler pour moi!"

Telle fut la réflexion de M. J. R. Stevenson, surintendant des écoles secondaires de Scarborough, banlieue de Toronto, lors de la "vente à l'enchère" organisée par les 104 commissions scolaires de l'Ontario, vente à laquelle assistèrent des centaines de professeurs venus des quatre coins de la province.

Une réunion semblable a lieu tous les printemps, depuis quelques années, et il est peu probable que cette pratique disparaisse, à cause de la pénurie de professeurs.

Alors que M. Stevenson parlait à un reporter, l'une de ses spécialistes vint lui dire qu'elle avait accepté un emploi de directrice avec une autre commission scolaire. Un directeur qui était venu pour embaucher deux professeurs s'en est fait enlever trois, ce qui portait ses besoins à "cinq"!

Le même "marché aux professeurs" se tiendra à Toronto et ailleurs pendant les deux fins de semaines prochaines.

Le problème du biculturalisme est la responsabilité de tous

ST-JEAN (Terre-Neuve) — M. Davidson Dunton, coprésident de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, s'est dit d'avis qu'aucune province, si petites soient sa population et son influence françaises, ne peut échapper à sa responsabilité de résoudre le problème du biculturalisme au Canada.

"Le Journal d'Anne Frank" présenté par le Cercle Molière

"Le Journal d'Anne Frank" est une adaptation à la scène de l'authentique "Journal d'Anne Frank" . . . une petite fille juive, qui, de 13 à 15 ans, durant la guerre, se cachait, avec ses parents, sa soeur, Margot, et quatre autres personnes dans un grenier d'une maison d'Amsterdam.

Mais cette adaptation théâtrale n'est pas seulement ce qui se passait entre ces huit personnes, dans ce grenier hollandais, mais ce qui s'est passé dans toute l'Europe pendant des années. Anne Frank ce n'est pas seulement cette petite fille insupportable et charmante, fantasque et grave, tendre et malicieuse, dont nous connaissons les rêves et la mélancolie, mais ce sont des centaines de milliers de petites filles et d'enfants dont nous ne saurons jamais rien, sinon qu'ils sont morts, qu'on les a brûlés, et le nombre des morts du peuple invisible auquel ils appartenaient. En chiffres ronds, "huit millions de Juifs victimes des nazis".

Il y a aussi cette mésentente d'Anne avec ses aînés, avec sa mère surtout, problème éternel de l'adolescence qui recherche sa liberté, et derrière cette vie de tous les jours se cache toute l'horreur de cete cohabitation continuelle avec des gens tous plus ou moins égoïstes, ayant leur personnalité bien à eux et ne voulant pas se départir de leur prétendu sérieux d'adultes.

Malgré tout ça, Anne garde l'espoir en la bonté humaine. "Je crois malgré tout que les hommes sont réellement bons."

De ces huit personnes, une seule devait revenir des camps de la mort. Le père d'Anne.

C'est grâce à lui que nous devons la publication du "Journal d'Anne Frank", journal qu'il retrouva à son retour, et qui dénote une surprenante maturité d'esprit chez une enfant de cet âge.

Mlle Marie-Thérèse Boily

Le rôle d'Anne Frank est tenu par Marie-Thérèse Boily. Parmi les autres interprètes: Jean-Guy Roy (M. Dussel); Armand LaFlèche (M. Frank); Roland Mahé (M. Kraler); André Gélinas (M. Van Daan); Anita Laurencelle (Margot Frank); Danielle Colette (Miep); Louise Rabu (Madame Van Daan); Paul Blanchette (Peter Van Daan); Jeannette Lord (Madame Frank).

Quelques traditions de la Semaine Sainte

Bien que ces anciens usages se soient plus ou moins perdus à travers les âges, il subsiste encore, ici et là, quelques coutumes propres à la Semaine Sainte. Ainsi, le dimanche des Rameaux, outre la bénédiction du buis et la visite au cimetière, on donne, en Alsace, une représentation dramatique de l'entrée à Jérusalem, à laquelle ne manque pas l'âne. En Touraine, les paroisses suspendent une touffe de buis à la croix du cimetière. Dans certains villages de la Gironde, on voyait encore, il y a quelques années, les enfants se placer à l'entrée des ponts et fouetter, au passage, à coups de branches de laurier, les grandes personnes qui passaient.

Processions de la Passion

En Auvergne, les processions de la Passion furent longtemps à l'honneur. Elles ressemblaient, plus modestement, à la célèbre procession du Samedi Saint, de Séville. Pénitents noirs et pénitents blancs, en froc et cagoule, y promenaient tous les accessoires symboliques, sortis pour la circonstance des sacristies: clous, marteau, échelle, éponge de fiel, fouets de la flagellation, couronne d'épines; sans oublier le coq du reniement et même le soleil et la lune, en métal ou en carton doré, montés en haut d'une longue perche.

Jeudi Saint

En de nombreux endroits, le Jeudi Saint, outre les offices religieux et "le départ des cloches pour Rome", il existe la cérémonie du lavement des pieds des douze apôtres, représentés soit par des enfants, soit par des pauvres. En Alsace, on appelait ce jour le Jeudi vert, en souvenir d'une vieille coutume consistant en l'offrande de fruits encore verts. Il était de mode alors, de ne manger, aux repas de ce jour, que des légumes verts.

La "foire aux jambons"

Paris a conservé, repuis 1222, la "foire aux jambons", primitivement dite "foire du lard", qui se tenait jadis sur le parvis Notre-Dame, le Jeudi Saint et qui avait été instituée par une charte de Philippe-Auguste pour "décarêmer" les Parisiens. Depuis la fin du second Empire, elle se tient sur le boulevard Richard-Lenoir.

Repos du Seigneur

Le Vendredi Saint était le "repos du bon Dieu" et, autrefois, personne ne travaillait pendant ce jour. Les ménagères mêmes s'abstenaient de laver ou de nettoyer, mais cuisaient le pain. On disait couramment: "Dieu maudit la femme qui lave, mais bénit la femme qui cuit". On ne tenait point marché. Encore moins partait-on en voyage. La marine mettait ses pavillons en berne en signe de deuil. En Alsace, les jeunes gens offraient aux jeunes filles le craquelin, ou bretzel, qu'ils mangeaient ensemble en témoignage d'un amour éternel.

Samedi Saint

En Provence, à l'office, au moment du Gloria, c'était l'usage, conservé encore dans certains coins, que les bébés fassent leurs premiers pas sur les dalles de l'église, soutenus par des mamans attentives et souriantes d'émotion. Ce qui n'allait pas, dans l'atmosphère simple et bon enfant d'une fête de famille, sans quelque tapage. Toujours en Alsace, et notamment sur le Hochefeld, on allumait des feux qui préludaient à Pâques.

La "quête des oeufs"

Mentionnons pour mémoire, la "quête des oeufs", dont l'origine comme pour toutes les réjouissances d'ordre culinaire, n'est pas autre que de marquer la fin du carême. C'est une innovation qui eut lieu dans une commune de Normandie. Le sacristain, accompagné d'enfants de choeur, en soutane rouge et surplis de dentelle blanche, vint présenter dans chaque maison un énorme coq de cuivre, tout rutilant de neuf, destiné à remplacer au faîte du clocher réparé, l'ancien coq volatilisé au cours des bombardements. L'idée était merveilleuse comme moyen de récolter des oboles réservées à cette fin.

Prescriptions du Saint-Siège au sujet des experts du Concile

McLENNAN, Alberta (CCC) — "On aura peut-être remarqué récemment que certains évêques n'ont pas permis à l'un ou l'autre des spécialistes du Concile de parler dans leurs diocèses", écrit Son Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., dans "La Voix du Vicariat de Grouard". "Ces évêques ont simplement observé de récentes prescriptions qui leur ont été transmises par le Saint-Siège".

Mgr Routhier donne ensuite les normes qui ont été communiquées aux évêques:

"Au cours de la réunion du 28 décembre 1963 de la Commission de Coordination, le cardinal président a communiqué les règles suivantes du Saint-Père concernant l'activité des experts:

1) Selon le travail qui leur est demandé, les experts doivent répondre avec toute leur science, prudence et objectivité, aux questions que les commissions confient à leur examen.

2) Il leur est demandé de ne pas susciter des courants d'opinion, donner des interviews et soutenir publiquement des idées personnelles sur le Concile.

3) Qu'ils s'abstiennent de critiquer le Concile, de communiquer à l'extérieur des nouvelles sur l'activité des commissions, observant en cela ce que le Saint-Père a établi au sujet du secret des travaux conciliaires."

La Bible vous parle

C'est le jugement que vous portez qui servira pour vous juger, c'est la mesure avec laquelle vous mesurez qui servira pour vous mesurer. (Mt 7, 2)

Lorette

Partie de cartes

La quatrième partie de cartes d'une série de cinq eut lieu à la salle paroissiale le dimanche 15 mars. Elle était organisée par les paroissiens du secteur est de la paroisse. Les chanceux aux cartes furent MM. Jos. Cournoyer et Norman Tétrault, et Mmes Almanzor Manaigre et Ubald Désorcy. Le prix de ponctualité échoua à M. William Grossman, et ceux d'entrée à Mme Liliane Roy et M. Eugène Laurin. Les prix de la loterie furent gagnés par M. Toussaint Carrière, d'Otterburne, $10, et Mlle Mary Ann Grossman, $5. Le panier d'épiceries alla à Mme Lucien Jeanson, et les autres prix à MM. M. Soulodre et Aimé Landry. Le maître de cérémonies, M. J.-B. Grégoire, remercia les organisateurs, les donateurs et tous ceux qui ont encouragé les organisateurs par leur présence.

La dernière partie de cartes aura lieu le dimanche 5 avril.

Réunion de l'APM

L'Association de Parents et Maîtres joue un rôle de plus en plus important. On organise différents clubs pour se rapprocher des jeunes, les mieux comprendre et établir un dialogue avec eux. Le sujet à l'étude est "L'Education sur l'alcool".

M. le Dr J.-M. Huot, de la clinique St-Boniface, entretint les présents à la réunion sur ce sujet. Sa causerie était des plus intéressantes et des plus vivantes. Tous étaient à l'aise. Il y eut des questions posées même par les jeunes, ce qui montre qu'ils sont bien disposés et qu'ils désirent bien faire. "L'alcool, dit M. le docteur, est un remède lorsqu'il est absorbé modérément, mais pris à l'excès, il devient un poison." Il déplora le fait que l'alcoolisme augmente partout. L'alcoolisme afflige autant de personnes que le cancer. C'est triste à dire mais l'alcoolisme augmente chez les femmes; c'est une maladie que seule l'abstinence totale peut guérir.

La conférence terminée, tous comprirent qu'il serait profitable d'exercer de l'apostolat chez les jeunes à ce sujet. Peut-être serait-il bien de faire comme dans la province de Québec: organiser dans les écoles une Jeunesse Etudiante Lacordaire.

Petite note

M. et Mme Joseph Grossman sont revenus d'un voyage de quelques semaines à Vancouver, C.-B.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Vous voyez cet Enfant. A cause de Lui beaucoup seront sauvés et beaucoup se perdront. Le Monde sera divisé à son sujet. (Luc 2, 34)

Chevaliers de Colomb

Conseil Montcalm 5413
Letellier, Man.

Les assemblées mensuelles de notre Conseil se tiennent au troisième mercredi de chaque mois. La dernière réunion eut lieu le 18 mars. Le troisième dimanche du mois est aussi réservé aux Chevaliers de Colomb, et ce sont des frères qui servent la messe. Certains Chevaliers se joignent à la chorale et les autres occupent les premières places en avant de l'église.

Vu que quelque 40 membres sont de St-Jean-Baptiste, le Conseil tiendra son assemblée d'avril dans cette paroisse, précédée d'un déjeuner-communion. Donc, le 19 avril . . . en avant marchons vers St-Jean-Baptiste pour la messe de 8 h. 30. Nous comptons 127 membres à date et on s'attend à une centaine d'hommes pour cette occasion.

Fête anniversaire

L'exécutif a décidé de marquer notre première année d'existence par une fête quelconque, le samedi 11 avril, à 8 h. p.m., à la salle Mémoriale de Letellier. Les Conseils du district no 2 recevront une invitation spéciale, tandis que tous les membres en règle de n'importe quel Conseil seront les bienvenus. Les billets seront disponibles sous peu.

LIGUORI.

Dunrea

Partie de cartes

La troisième partie de cartes et de bingo de la saison avait lieu le dimanche soir 22 mars. Elle était sous les auspices des familles suivantes: Pierre Aubin, Joseph, Adélard, Gérard, Léon, Thomas et Alfred Boulet, Armand Beauchemin, Raymond Côté, Vern Britton, Norbert Carney, E. Cuveliers, André Dionne, Raoul Garand, Emile Légaré, Alex. Morin, Arthur Paradis, John Spurrill, Jules Deschênes et Madeleine Côté.

M. Gérard Boulet vendit les billets d'entrée et de goûter, et le jeu de whist fut conduit par M. Arthur Paradis. Il y eut douze tables de joueurs et les gagnants furent Mmes Richard Rondeau, consolation, et Olivier Côté, MM. Georges Boulet et Arthur Paradis.

Le jeu de bingo qui suivit avait pour animateurs, MM. Armand Beauchemin, Arthur Paradis, Luc Bisson, Gérard et Joseph Boulet, et les heureux gagnants de prix furent Mmes Félicien Boulet (2), Henri Côté (2), N. Boulet, M. l'abbé C. Vachon, curé, MM. N. Boulet, Roger Blaise (2), Dan McGuire et Luc Bisson, qui fut l'heureux gagnant du $4.00 pour la carte remplie.

Une grosse boîte d'épiceries d'une valeur de $12, chaudement contestée, fut finalement gagnée par M. Adélard Boulet, et M. Paul-Richard Boulet fut favorisé du sort en remportant l'ensemble de trois bancs mis en loterie.

M. Edmond Beaupré s'en retourna chez-lui avec le gros flacon d'eau de Cologne; M. Alphée Labossière gagna une bourse (vide), vendue sur billets de 1c à 50c. Mme Gérard Boulet et M. N. Boulet se partagèrent le contenu du bocal de bonbons miniature avec les $3.00 qu'il contenait pour avoir deviné à peu près juste le nombre de ces bonbons.

Un réconfortant goûter fut ensuite servi par quelques dames dans une atmosphère de saine gaieté. Félicitations sincères aux principales organisatrices de cette veillée, Mmes Gérard et Joseph Boulet et Arthur Paradis, et des remerciements au petit nombre d'assistants qui bravèrent la mauvaise température pour accomplir leur devoir de paroissiens ayant à coeur le succès des oeuvres paroissiales. Le profit pécuniaire de cette soirée fut des plus encourageant; merci à tous.

Visiteuses

Les Révérendes Soeurs de cette paroisse ont éprouvé le grand bonheur de recevoir la visite de la Rév. Mère Jeanne-d'Arc, M.O., supérieure générale de la communauté de St-Boniface. Cette chère Mère n'est pas une étrangère dans cette localité puisqu'elle y a exercé déjà son dévouement comme institutrice il y a quelques années passées.

Mlle Marie-Paule Gagné, de St-Georges de Beauce, Qué., soeur de la Rév. Sr Marie-de-la-Garde, est depuis quelques semaines en visite au couvent; plusieurs personnes ont eu le plaisir de faire connaissance avec elle et lui souhaitent un heureux séjour au Manitoba.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Boulet et Mme N. Boulet, de cette localité, accompagnés de Mme Aurèle Desaulniers, de St-Boniface, sont allés récemment faire un voyage à Regina, Tisdale et Zenon Park, Sask., où ils ont visité plusieurs parents. A leur retour, M. et Mme J. Boulet allaient à St-Boniface et à La Salle, ramenant en ville Mme A. Desaulniers.

Malades

Mmes Albert Boulet et E. Aquin, ainsi que Mme Jos. Gagnon, et quelques jeunes enfants de cette localité sont hospitalisés à Killarney. A tous ces patients, souhaits de prompt retour à la santé.

Les dividendes de l'assurance-vie atteignent un nouveau sommet

TORONTO — Les versements d'indemnités d'assurance-vie et de rentes effectués en 1963 par les compagnies d'assurance-vie se sont élevés à $698,841,000, soit une augmentation de huit pour cent en regard des versements effectués en 1962. Tels sont les chiffres que vient de publier la Canadian Life Insurance Officers Association.

Tu peux avoir une taille de géant, une poitrine d'homme de la Halle, des biceps rebondis, une voix de tonnerre et n'être . . . qu'un tout petit garçon!

H. HONORE.



Dans cette photo prise récemment à Prague l'on voit deux évêques libérés de prison par le gouvernement communiste de Prague, capitale de la Tchécoslovaquie: Mgr Jan Vojtassak (à gauche), qui compte beaucoup d'amis au sein des communautés tchèques des Etats-Unis et du Canada, et Mgr Josef Beran, archevêque de Prague, qui a tant souffert des communistes ces dernières années.

Où en sont les travaux conciliaires?

ROME — On s'attend généralement, dans les milieux autorisés de Rome, à voir se clôturer cette année le deuxième Concile du Vatican, par la troisième session qui s'ouvre en septembre prochain. On souligne qu'il n'est pas nécessaire pour l'heureux aboutissement de ce Concile oecuménique, que toutes les diverses questions soulevées reçoivent une réponse concrète: la quasi unanimité constatée parmi les participants et l'ample recueil de directives générales constituent un résultat largement satisfaisant et susceptible de susciter l'esprit nécessaire à la "mise à jour" de l'Eglise.

La réforme de la Curie romaine est d'un intérêt évident. On en a beaucoup écrit et discuté. Telle qu'elle semble devoir se réaliser, cette réforme pourrait, de l'avis même du Saint-Père, imprimer son sceau à la période post-conciliaire.

Quels schémas seront étudiés?

Pendant cette période consécutive à la deuxième session conciliaire et préparatoire à la troisième, qui bat actuellement son plein à Rome, il semble que les perspectives pour cette prochaine session se présentent comme suit: le schéma sur "L'Eglise" se trouve au centre de l'intérêt, parce que des déclarations complémentaires sur la collégialité des évêques et l'infaillibilité du Pape s'avèrent indispensables. Ce schéma sur l'Eglise doit constituer la base de quatre autres schémas: celui sur les évêques et la direction des diocèses; celui sur l'apostolat des laïcs; le schéma 17 sur "La présence active de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui"; le schéma sur les missions. Il semble donc logique et de ce fait probable, que ces cinq schémas viendront en discussion lors de la troisième session conciliaire. Celle-ci, ayant traité des problèmes essentiels, pourrait donc être la dernière de ce deuxième Concile du Vatican.

L'oecuménisme, les Juifs, la liberté religieuse

On ne sait pas encore quelle forme définitive revêtira le schéma sur l'oecuménisme. Il paraît certain que les chapitres I (principes de l'oecuménisme), II (pratique de l'oecuménisme) et III (ceux qui vivent séparés de l'Eglise catholique) seront maintenus et acceptés, quoique dans une nouvelle rédaction, vu l'approbation que ces trois chapitres ont rencontré de la part de la quasi unanimité des Pères conciliaires, au cours de la deuxième session.

Ce que l'on sait moins, c'est ce qu'il adviendra des deux importantes déclarations qui constituaient les chapitres IV et V du premier projet de schéma présenté au Concile, le chapitre IV sur "les Juifs" et le chapitre V sur "la liberté religieuse", celui-ci impliquant les problèmes de la liberté de conscience, de la tolérance, des relations entre l'Eglise et l'Etat. On ne peut pas perdre de vue que d'importants groupes d'évêques ont demandé la discussion de ces deux chapitres, qui n'ont pas été abordés tout simplement par manque de temps, la date de la clôture de la session étant fixée depuis longtemps; on sait également que le pape Paul VI aurait aimé voir traiter ces deux importantes questions par le Concile. Certains pensent que le texte sur "les Juifs" pourrait faire l'objet d'une déclaration conciliaire propre, en dehors du schéma sur l'oecuménisme, et que le texte sur "La liberté religieuse" trouvera une place dans le schéma 17.

Le schéma 17

L'élaboration du schéma 17, qui connaît un grand retentissement dans le monde et qui traite de "La présence de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui" fait l'objet de soins méticuleux. Comme on le sait, ce schéma est dû à une initiative du cardinal Suenens, primat de Belgique. Il se présenterait actuellement comme suit: après une introduction, le premier chapitre traiterait de la vocation et des droits de l'homme; le second serait consacré à l'Eglise qui est au service de Dieu et du monde; le troisième exposerait les activités du chrétien dans le monde d'aujourd'hui; le quatrième, enfin, présenterait les grands problèmes de la communauté humaine à la lumière de la dignité de la personne humaine, la famille trouvant dans ce chapitre une place des plus importantes.

Telles seraient, selon des milieux généralement bien informés, les principales tâches de la prochaine session conciliaire: six schémas: l'Eglise — les évêques et le gouvernement des diocèses — l'apostolat des laïcs — le schéma 17 sur "la présence active de l'Eglise au monde d'aujourd'hui", comprenant également le texte sur "la liberté religieuse" — les missions — l'oecuménisme, avec, en outre, une déclaration conciliaire sur "les Juifs". Le programme de travail est déjà largement suffisant. D'autres textes pourront-ils être abordés? L'avenir le dira.

Le R. F. Georges Moreau, des Pères Blancs, fils de M. et Mme Arthur Moreau, de Bellegarde, Sask., a prononcé son premier serment missionnaire à Lennoxville, Qué., le 7 mars dernier. Après de courtes vacances à Bellegarde, il est retourné à Lennoxville. Meilleurs voeux de persévérance.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

Mlle Mariette Jutras présidait l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu le 20 mars. Après la procédure habituelle, Mme Arthur Jutras, déléguée, donna un compte rendu de la première rencontre de "Manitoba Association For Equality In Education". Mme Antonin Jutras donna aussi un rapport détaillé du grand succès de la vente de "bric-à-brac" qui eut lieu à l'école indienne.

Mmes Denis Fortier, Laurent Leclair et Joseph Dupuis furent nommées en charge du comité de nomination en vue des prochaines élections.

Pour la partie spirituelle, l'aumônier, M. l'abbé E. Fontaine, curé, donna une instruction sur la prière. Il expliqua que la manière chrétienne de prier est de le faire avec le Christ, dans le Christ et par le Christ. Ainsi la prière n'étant pas présentée seule au Père représente une valeur sainte et toute-puissante. C'est pourquoi, dit-il, que l'Eglise finit toujours ses prières "Par le Christ Notre Seigneur".

L'assemblée se termina peu après.

Ste-Amélie

Ça et là

Félicitations à M. et Mme Laurent Pinette (née Emilie Roussin), de Dryden, Ont., à la naissance d'un fils, le 23 mars.

M. Emile Pinette, qui travaille à Winnipeg, sera à la maison pour quelque temps.

M. Léon Verhaeghe, de Winnipeg, a visité ses parents et amis à Ste-Rose et Ste-Amélie durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme C. Berthelette et leur fille, Patsy, de Neepawa, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Roméo Montsion et leur famille, d'Ochre River, visitaient M. et Mme Jos. Corbel, dimanche dernier.

Voici les résultats de la loterie organisée par les Chevaliers de l'Autel. Les billets ont été tirés le dimanche 22 mars après la grand-messe. Félicitations aux gagnants suivants: 1er prix, un gros chien bourré, M. M. Lipnicki, professeur à l'école secondaire de Ste-Rose — Robert Leperre, vendeur; 2e prix, une montre-bracelet "Timex", Lionel Lepla — Danny Denys, vendeur; 3e prix, un porte-feuille, M. L. K. Finney — Placide Landry, vendeur.

Félicitations aussi à tous ceux qui ont travaillé à cette loterie pour qu'elle remporte un si beau succès. Grand merci à tous.

N'oubliez pas le "Bildo" qui aura lieu à Ste-Amélie le dimanche 5 avril à 8 h. p.m.



Le comédien, Jean Duceppe, l'adjoint au président, Eric Molson et le directeur de la section théâtre au ministère des Affaires culturelles du Québec, Guy Beaulne s'entretiennent au cours d'une conférence de Presse tenue récemment à Montréal, à la Brasserie Molson du Québec, lors de l'annonce officielle de la reprise du "Théâtre Populaire Molson" qui ira présenter "Patate" de Marcel Achard, du 20 mai au 6 juin en Abitibi, au Lac St-Jean, de même qu'à Rimouski, à Baie-Comeau et, avec la collaboration de l'Hydro-Québec, à Manicouagan 2 et à Manicouagan 5.

Les écoles primaires d'Angleterre inaugurent un programme expérimental de langues secondes

LONDRES — Si le succès couronne un programme expérimental qu'on doit inaugurer dans les écoles anglaises en septembre, des milliers de jeunes écoliers pourront bavarder gaiement en français dans environ dix ans.

En effet, l'Angleterre étudie la possibilité pratique d'introduire une langue seconde dans ses écoles primaires sur une vaste échelle. Dans les écoles où se poursuit l'expérience, on enseignera le français à tous les enfants d'au moins huit ans.

Jusqu'ici, on enseignait une langue seconde (d'habitude le français, à cause des liens géographiques étroits qui unissent les deux pays) dans plusieurs écoles préparatoires et, naturellement, dans les écoles privées et les écoles d'Etat à partir de l'âge de onze ans.

Enthousiasme immense

Ces années dernières, toutefois, on a poursuivi des expériences isolées, notamment à Leeds, où le français s'enseigne aux élèves d'école primaire depuis quatre ans. On a obtenu des résultats encourageants, dans un enthousiasme immense chez les enfants et chez les parents. A la suite de ce succès, une expérience coopérative se poursuit entre les instituteurs, les autorités scolaires locales et le ministère anglais de l'Education qui s'étendra sur les cinq prochaines années et fournira une base solide au programme futur d'action.

L'enseignement d'une langue seconde aux très jeunes enfants exige naturellement une méthode particulière. Voilà pourquoi les instituteurs des écoles primaires de treize régions d'enseignement de diverses parties de l'Angleterre suivent maintenant un cours intensif de formation pour se préparer à entreprendre l'enseignement du français à leur première classe d'enfants de huit ans en septembre prochain.

Cette expérience se poursuit entièrement à titre volontaire. Les autorités scolaires locales et les instituteurs qui ont répondu à l'invitation que leur faisait le ministère de l'Education au début de 1963 savent que douze mois de travail concentré les attendent.

Dès le début, on comprenait que les maîtres devaient être plus que des personnes possédant un savoir livresque qui leur permettrait de réciter "Au clair de la lune" ou de conjuguer par écrit le verbe "être" à l'aide d'un manuel. Ils devront parler la langue couramment afin de pouvoir communiquer aux enfants l'appréciation orale naturelle du français par le mime, la diction, le chant et la parole, tout en enseignant d'autres sujets, tels que la géographie et la musique, dans cette langue.

Formation des maitres

Les autorités locales ont choisi le dernier groupe de volontaires à cause de l'intérêt qu'ils manifestent envers le français et à cause de leur enthousiasme. Depuis le mois d'octobre, ils ont suivi des cours du soir organisés par les autorités locales. Les méthodes d'enseignement ont varié d'une région à une autre, mais on consacrait au moins quatre heures par semaine à cette formation.

Plusieurs régions disposaient déjà de laboratoires de langues. Depuis le début de l'expérience, on en a établi plusieurs autres, munis d'installations de magnétophones et de projecteurs qui permettent à chaque étudiant de suivre un programme personnel d'instruction. On a aussi employé la méthode des conversations en groupe.

La seconde partie du cours débutait en janvier, alors que la moitié des instituteurs se rendaient à l'Institut britannique à Paris de l'Université de Besançon pour y passer une période de trois mois en résidence. L'autre moitié remplacera les premiers pour le trimestre d'été, d'avril à juin. Pendant ce séjour en France, on mettra l'accent sur le travail oral et sur la facilité à s'exprimer. En outre les instituteurs pourront acquérir la connaissance intime de la vie française. On leur conseillera de lire les journaux et les auteurs contemporains, de voir des films français et de rendre visite à des écoles.

Partie finale du cours

Remplis de vues, de sons (et sans doute de cuisine) de France, les groupes rentreront en Angleterre pour la section finale du cours, c'est-à-dire une période de dix jours consacrée aux méthodes d'enseignement organisées par le ministère. Ces cours auront lieu dans des centres régionaux. On y fera connaître aux instituteurs les méthodes et le matériel disponible pour l'enseignement du français dans les écoles primaires. Un nouveau matériel, sous la forme de bandes, de disques, de diagrammes et de livres est en voie de préparation à l'intention des écoles qui prennent part à l'expérience par les soins de la Dotation Nuffield, fondation charitable établie par feu lord Nuffield pour fournir des fonds à d'importantes entreprises de santé et d'enseignement. Mais les instituteurs resteront également libres de mettre leurs propres idées en pratique.

La formation que reçoivent les instituteurs est intensive et ardue, mais précieuse. En septembre prochain, plusieurs milliers d'élèves des écoles primaires d'Angleterre apprendront à parler, jouer de petites pièces et chanter en français. Les résultats de cette expérience détermineront si, et quand, le français pour tous en bas âge deviendra partie intégrante de l'enseignement en Grande-Bretagne.

Regain de vie française autour de CJBC à Toronto

TORONTO — Le poste CJBC de Toronto sera bel et bien tout français dès le 1er octobre 1964. M. Jean Charbonneau, du service français de Radio-Canada à Toronto, en a donné l'assurance, récemment, à l'occasion d'une manifestation particulière de l'Association des parents et instituteurs de l'école du Sacré-Coeur. Cette manifestation se déroulait dans le cadre de la Semaine de l'éducation.

Dans le moment, ce poste de radio se détache graduellement de la chaine anglaise de Radio-Canada en diffusant des émissions françaises tous les soirs à partir de 7 heures.

Faisant ressortir le rapport qui doit exister entre la radio et le journal, M. Charbonneau a déclaré: "Il faut savoir écouter et il faut savoir lire". Il a invité les gens à dire ce qu'ils pensent des émissions françaises de CJBC tout en essayant d'en retirer le plus grand profit possible.

M. Charbonneau a saisi l'occasion pour annoncer que le chanteur canadien-français Gilles Vigneault donna un récital à Toronto le 14 mars.

Plus tôt, M. Marc Foisy, directeur du mensuel "L'Alouette", de Toronto, avait annoncé que son journal s'est porté acquéreur de la Librairie française de la rue Gerrard. Dirigé par "L'Alouette", elle deviendra une librairie vraiment canadienne-française en mettant en vente "des livres écrits par les nôtres et pour les nôtres".

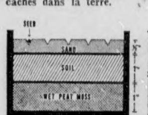
FAITES VOS SEMIS

La culture de vos plantes à partir de la graine est une garantie d'obtenir exactement la variété que vous désirez. On peut commencer dans le sous-sol des maisons à une température d'environ 60° F. Après la germination, il faut de la chaleur et de la lumière, soit en plaçant les semis dans une fenêtre ensoleillée, soit dans un coffret de croissance sous une lumière fluorescente.

Pour de plus amples renseignements sur les illustration ci-dessous, procurez-vous un exemplaire gratuit de la publication "Culture" en adressant votre demande à la Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.



On doit d'abord se procurer de la bonne terre de jardin, de la tourbe et du sable grossier et propre.

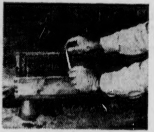


Mouiller la terre et la placer dans un four à 200° F. durant 20 minutes pour détruire les maladies, graines de mauvaises herbes et insectes cachés dans la terre.

Préparer la bâche. La semence germe dans le sable, trouve sa nourriture dans la terre et l'humidité dans la tourbe.



Tremper la bâche dans l'eau; il en faut un gallon par pied carré.



Faire des sillons dont la profondeur est ordinairement trois fois le diamètre des graines.



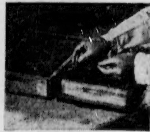
Semer clair et étiqueter. Une vitre posée sur la bâche accélère la germination, mais il faut l'enlever dès que les semis ont formé leurs premières feuilles.



Pour éviter d'endommager les semis en les arrosant, placer la bâche dans un plat d'eau peu profond et laisser l'eau s'imbiber.



Une fois les semis bien établis, arroser d'une fine pulvérisation d'eau sans faire de la boue.



Lorsque les semis sont assez gros pour être manipulés, ils sont repiqués, transplantés dans une autre bâche à intervalles de 2 pouces où ils restent jusqu'à la mise en pots.

Québec rembourse un emprunt datant du régime Taschereau

QUEBEC — Le ministère des Finances a annoncé qu'il avait remboursé un "emprunt" qui avait suscité de vives discussions sous l'administration Taschereau.

En 1924, à la suite d'une transaction désastreuse — le financement d'une usine d'instruments aratoires à Montmagny —, la Banque nationale était absorbée par la Banque d'Hochelaga qui devait devenir plus tard la Banque Canadienne Nationale.

Mais afin de rendre la fusion possible entre la Banque nationale et la Banque d'Hochelaga, le gouvernement eut recours à une mesure exceptionnelle. Il céda $15 millions d'obligations à la Banque d'Hochelaga, afin que son actif liquide soit proportionné au passif de la Banque nationale.

S'inspirant d'un livre d'A. B. Jamieson publié en 1952 et intitulé "Chartered Banking in Canada", où ces faits sont relatés, le ministère des Finances a émis le communiqué suivant:

"Aux termes d'un contrat avec la province, la Banque d'Hochelaga était tenue, mais seulement dans la mesure où ses revenus le lui permettraient, (a) de rembourser à la province tout montant d'intérêt que cette dernière pourrait être appelée à débourser sur les obligations transportées, et (b) de verser à la province chaque année la somme de $124,172.40 afin de permettre à la province de constituer un fonds d'amortissement destiné à racheter les obligations à l'échéance . . . La province défendit avec vigueur cette transaction en invoquant qu'elle était devenue nécessaire afin de prévenir un désastre financier.

"La fusion fut discutée et agréée en 1923 et elle entra en vigueur l'année suivante. Le 1er février 1925, la Banque d'Hochelaga prit le nom de Banque Canadienne Nationale.

"A l'assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue le 8 janvier 1944, le gérant général annonçait que, relativement à la transaction des $15,000,000 d'obligations, la Banque Canadienne Nationale avait, le 31 décembre 1943, exercé son privilège d'anticiper les versements et fait remise à la province de la somme de $1,467,686.87 qui, avec les versements déjà effectués par la Banque tels que requis, a acquitté le solde des paiements que la Banque s'était engagée à faire aux termes du contrat.

"Le rendement du fonds d'amortissement avait été établi par la loi à 5 pour cent mais comme les taux d'intérêt des emprunts gouvernementaux sont restés bien inférieurs à 5 pour cent pendant la majeure partie de la durée de l'emprunt, la province a dû décaisser annuellement des sommes considérables pour faire face aux obligations qu'elle avait assumées."

M. Lapalme ne croit pas en un Québec unilingue

QUEBEC — M. Georges Lapalme a affirmé en Chambre qu'il ne croit pas que le Québec puisse jamais devenir en pratique une province unilingue.

"En pratique, a dit le ministre des Affaires culturelles, qu'en résultera-t-il? . . . Ici, nous aurons toujours à lutter contre l'infiltration constante du mot anglais ou de l'anglicisme."

"Je ne crois pas que l'on puisse arriver à l'unilinguisme. Sur le plan de la loi, il appartiendra à d'autres générations que la mienne de décider."

"Mais comment sera-t-on capable d'atteindre ce but dans la province de Québec au coeur d'un continent anglo-saxon alors que les Champs-Elysées de Paris nous donnent le plus bel exemple d'une langue qui se fait grignoter par l'anglicisme et le mot anglais?"

"L'unilinguisme, ici, je ne crois que cela puisse jamais être une réalité quotidienne. On ne fera jamais disparaitre toutes les affiches de langue anglaise au Québec, pas plus que le général de Gaulle n'est capable de supprimer l'enseigne 'Elysées Quick Lunch' aux Champs-Elysées" . . .

Le ministre des Affaires culturelles continuera néanmoins la lutte contre l'"abâtardissement" de notre langue; et il déplore qu'elle ait à subir, en plus de l'attaque des anglicismes, l'assaut du "joual".

Long commentaire sur le 'franglais"

LONDRES — Le "Daily Mail" consacrait en fin de semaine un très long commentaire de première page à l'intercompénétration des langues française et anglaise.

L'article intitulé "Entente cordiale" commence par expliquer que les Français sont inquiets de voir leur langue envahie par des termes anglo-saxons. Il cite à cet égard le livre "Parlez-vous français?". La rubrique hebdomadaire du "Monde": "Défense de la langue française" signale que la pancarte "Welcome" qui se trouvait installée à l'aéroport D'Orly va être transformée en "Service d'accueil".

Mais, ajoute le journal, le français ne s'est pas fait faute non plus d'envahir notre langue. Et de citer les restaurants de Londres où non seulement le menu est rédigé en français mais où, dit le journal, vous devez également commander en français.

L'article cite également le domaine de l'habillement, de la coiffure, du jeu, de la diplomatie (aide-mémoire, tour d'horizon, communiqué), etc. Et se termine ainsi:

"We are 'en Rapport'. We like being 'au courant' with both their 'joie de vivre' et their 'savoir-faire'. We like simply, being 'au fait' . . ."

La fin des tests en Saskatchewan

L'épreuve préliminaire des bovins en vertu du programme de répression de la brucellose vient d'être terminée en Saskatchewan, nous apprend la Direction de l'hygiène vétérinaire, au ministère de l'Agriculture du Canada.

La Saskatchewan est la cinquième province dans laquelle le programme antibrucellique a été mené à bonne fin. Les autres sont l'Ile-du-Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba.

Près de deux millions de bovins répartis sur 60,700 fermes de la Saskatchewan ont subi l'épreuve en vertu du programme mis en route dans la province en 1958. Ces fermes sont réparties dans 309 municipalités rurales et régions d'amélioration locale; 296 d'entre elles remplissent les conditions de la certification des zones exemptes de brucellose.

A la suite des épreuves, environ 20,000 réagissants ont été abattus et plus de 1.3 million de dollars ont été versés en indemnités aux propriétaires.

Le contrôle de la certification des régions se fera à intervalles de trois ans, principalement au moyen de l'épreuve des échantillons de lait et de crème prélevés aux laiteries et aux beurreries, ainsi que des prélèvements de sang lors de l'abattage des bovins gras.

Au niveau national, quelque 9.5 millions de têtes (environ 83 pour cent de nos bovins) ont subi l'épreuve officielle. Mars 1966 est fixé comme terme de l'épreuve contre la brucellose dans le Canada tout entier.

Persécution religieuse en URSS

PARIS — Des personnalités orthodoxes, catholiques et protestantes, dont MM. Jean-Marie Domenach, François Mauriac, le professeur Olivier Clément, le R. P. Daniélou, le pasteur Albert Finet, l'écrivain Pierre Emmanuel et le professeur Nikita Struve viennent d'évoquer à Paris, au cours d'une réunion, la situation des chrétiens en URSS.

M. François Mauriac a souligné combien les catholiques se sentaient directement atteints par les épreuves de l'Eglise orthodoxe russe. "En URSS, a-t-il déclaré, le Christ est en agonie. Nous ne devons pas dormir pendant ce temps".

M. Olivier Clément a ensuite montré, à l'aide de nombreux documents, l'ampleur de la persécution qui, a-t-il dit, a repris depuis 1959 une violence dramatique.

Moins d'églises, moins de prêtres

De 1958 à 1962, a-t-il indiqué, le nombre des églises encore ouvertes est passé de 22,000 à 11,500. Celui des prêtres de 30,000 à 14,000.

La moitié des monastères ont été fermés et il ne reste que cinq séminaires, dont deux sont sur le point d'être dispersés. Des impôts écrasants empêchent le clergé de remplir ses fonctions. L'entrée des églises aux enfants d'âge scolaire — de 3 à 18 ans — est interdite ainsi que tout enseignement religieux.

Des mesures draconiennes sont prises pour empêcher les baptêmes et cependant, jusqu'à ces dernières années, 60 à 80 pour cent des enfants étaient baptisés.

Pourtant, a souligné l'orateur, l'Eglise russe a accepté les lois du régime. Elle a donné des preuves de son patriotisme pendant la dernière guerre, mais elle ne peut renoncer à affirmer sa foi.

A son tour le pasteur dit combien tant de souffrances émeuvent les protestants. Car si, pour eux, le temps des épreuves est passé et qu'ils vivent "un temps béni qui fait espérer la vision de la sainte Eglise universelle, ils ont été longtemps persécutés, ils se souviennent de leurs épreuves".

"Qui que vous soyez, vous êtes nôtres"

OTTAWA — "Je n'accepte pas qu'un évêque soit plus ou moins évêque, qu'il ait une autre loyauté ou d'autres liens que ceux du Christ et de son troupeau", a déclaré en français le nouvel évêque de London, Mgr Gerald Emmett Carter, lors de son intronisation en la cathédrale St-Pierre.

Mgr Carter, qui était auparavant auxiliaire de feu Mgr John C. Cody, son prédécesseur immédiat au siège épiscopal de London, a aussi poursuivi: "Je compte alors sur tous mes enfants et tous mes enfants auront également en moi un père spirituel et un pasteur.

"A mes chers diocésains, prêtres et laïques d'expression française, je ne vous dis qu'une chose, avait-il souligné plus tôt. Ce sont les mots de Virgile: Qui que vous soyez, vous êtes nôtres".

S'adressant aux archevêques et évêques de langue française présents à la cérémonie, Mgr Carter a souligné y voir ainsi "un gage d'amitié envers l'un de vos concitoyens, envers un prêtre d'origine québécoise, ancien de vos grands collèges classiques, et qui s'avoue publiquement si endetté envers la culture française au Canada". Il a noté de plus y trouver "une marque de solidarité avec l'église diocésaine de London et son pasteur".

Dans son texte français, le nouvel évêque de London a tenu à remercier M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, qui avait précédemment rendu hommage à Mgr Carter en cette langue.

La Bible vous parle

Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps. (Mt 28, 20)

* * *

Quand tu fais l'aumône, ne va pas le claironner devant toi. (Mt 6, 2)

Le blé victime du temps en Soviétie

Un hiver excessivement rigoureux puis un été chaud et sec ont été néfastes l'an dernier aux moissons de céréales en Russie au point que, presque du jour au lendemain, ce pays est passé d'exportateur de blé à importateur de premier plan.

Dans "L'Agriculture à l'étranger", M. Elmer Jaska, de la Division de l'économie (au ministère de l'Agriculture du Canada) écrit que l'insuccès des récoltes de blé et d'autres céréales, l'an dernier, ainsi qu'un marasme généralisé dans la production agricole constituent la principale raison qui a décidé les Soviétiques à concentrer leurs efforts sur le développement de l'industrie chimique.

En orientant les efforts dans cette direction, on espère stimuler la production et l'utilisation des engrais minéraux et des insecticides, ce qui en retour augmenterait la production alimentaire.

M. Jaska cite une déclaration du premier ministre Krushchev à l'effet que la production des céréales est d'importance primordiale pour les Soviétiques:

"La production de toutes ou presque toutes les denrées agricoles est directement liée au progrès de la production des céréales. Qu'on nous fournisse du grain et nous aurons de la viande, du lait et d'autres produits."

On n'a pas de statistiques officielles sur la production de céréales de l'an dernier, mais des calculs l'établissent à 93 millions de tonnes métriques — 55 millions de moins que la production de 1962 qui était de 148 millions de tonnes. On estime qu'à elle seule la récolte de blé a encaissé une diminution de 40 pour cent sur celle de l'année précédente, qui était de 70.6 millions de tonnes.

La pénurie de céréales a poussé des propriétaires à alimenter leurs bestiaux avec du pain, pratique que les autorités veulent faire disparaître par une législation qui prévoit des amendes et l'emprisonnement.

Jusqu'à l'an dernier, l'U.R.S.S. a réussi à augmenter d'environ 6 pour cent sa production agricole totale simplement en ouvrant de nouvelles régions à la culture, écrit M. Jaska.

Apparemment, les autorités soviétiques ont changé d'idée à l'endroit de cette pratique qui exige des sommes considérables pour déblayer, égoutter et cultiver tous les ans de nouvelles terres.

Cet argent, croient-ils maintenant, rapporterait davantage si on l'employait plutôt pour stimuler la production des engrais chimiques.

Les dirigeants soviétiques ont fixé un objectif de production d'environ 80 millions de tonnes d'engrais en 1970. On s'attend à une production d'à peu près 22 millions de tonnes cette année.

Selon M. Jaska, il faudrait bâtir 200 nouvelles usines et reconstruire les 500 qui existent déjà pour atteindre l'objectif final d'ici 1970.

1,000,000 de Mexicains se portent à la rencontre du "héros de la liberté"

MEXICO — Le Président de Gaulle a été l'objet d'une ovation tumultueuse, lundi, au moment où il haranguait en espagnol les 300,000 personnes qui remplissaient la Place de la Constitution. C'était la première fois qu'un chef d'Etat étranger avait l'honneur de parler du haut du balcon présidentiel.

Tête nue, le Président de la France fit son entrée dans la capitale au milieu de nuages de confetti. On chiffre à un million de personnes la foule qui s'était portée au-devant du général qui portait l'uniforme de son rang.

Le président Adolfo Lopez Mateos avait présenté de Gaulle comme le "héros de la liberté et de la grandeur du peuple français". Celui-ci avait à maintes reprises salué la foule sur le parcours de l'aérogare à la capitale. Ses hôtes, dont plusieurs avaient congé pour la journée, l'inondèrent de confetti et l'acclamèrent à outrance.

Mon Guide au Cinéma

12 mars 1964

CLASSE A—Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Alakazam, The Great
Angel in a Taxi
Assignment Outer Space
Boy Who Caught a Crook
Brass Bottle
Captain Sinbad
Capture That Capsule
Cavalry Command
Crimson Blade
Dentist In the Chair
Dream Maker, The
F.B.I. Code 98
First Spaceship to Venus
Flight That Disappeared
Francis of Assisi
Gathering of Eagles
Gidget Goes to Rome
Gladiators Seven
Goliath and the Sins of Babylon
Hercules and the Captive Women
Honeymoon Machine
How The West Was Won
Incredible Journey
Incredible Mr. Limpert,
Invasion Quartet
It's a Mad, Mad, Mad, Mad World
Lassie's Great Adventure
Law of the Lawless
Lilies of the Field
McLintock
MGM's Big Parade of Comedy
Misadventures of Merlin Jones, The
Mouse on the Moon
Murder at the Gallop
My Son, the Hero
Mysterious Island
Nikki, Wild Dog of the North
One Man's Way
Pied Piper of Hamelin
Pirates of Tortuga
Purple Hills
Queen of the Pirates
Raiders, The
Raiders of Leyte Gulf
Samson and the Slave Queen
Sergeant Was a Lady
Siege of the Saxons
Snake Woman
Son of Captain Blood
Summer Holiday
Summer Magic
Swingin's Maiden, The
Sword in the Stone
Tarzan's Three Challenges
Teenage Millionaire
Thief of Baghdad
Three Stooges Go Around the World in a Daze,
Thomasina
Ticklish Affair, A
Traitors
Two Daughters
Valley of the Dragons
Varan — The Unbelievable
Voyage to the Bottom of the Sea
When the Clock Strikes
Who's Minding the Store
Wild and the Wonderful
Yank in Viet Nam, A
You Have to Run Fast
Young and the Brave
Young Swingers, The

CLASSE A—SECTION II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

Act One
All the Way Home
Amazons of Rome
And Suddenly It's Murder
Any Number Can Win
Atlantis, the Lost Continent
Billy Budd
Black Fox
Bridge To the Sun
Burning Court, The
Call Me Bwana
Captain Newman, M.D.
Cat Burglar
Chalk Garden
Charade
Children of the Damned
Chushingura
Company of Cowards
Convicts 4
Cow and I, The
Dark Purpose
Day and the Hour, The
Devil At 4 O'Clock
Distant Trumpet
Dr. Blood's Coffin
Ensign Pulver
Erik, The Conqueror
Family Diary
Fiances, The
Frantic
Fury of Smuggler's Bay
Gone Are the Days
Good Soldier, Schweik
Guns of Darkness
Harbor Lights
Haunted Palace, The
Haunting, The
Hide and Seek
Hootenanny Hoot
Householder, The
Just For Fun
Kings of the Sun
Kiss of the Vampire
Ladies Who Do
Ladybug, Ladybug
Lancelot and Guinevere
Lawrence of Arabia
Life in Danger
Lord of the Flies
Man From Galveston, The
Mary, Mary
Miracle Worker
Mutiny On the Bounty
My Name Is Ivan
Naked Edge
Nightmare
No My Darling Daughter
Old Dark House, The
Pit and the Pendulum
Point of Order
Sanjuro
Sardonicus
Scream of Fear
Secret of Deep Harbor
Seven Days in May
Shock Treatment
Slave, The
Sound of Trumpets
Square of Violence
Stagecoach to Thunder Rock
Stolen Hours
Surf Party
Suitor, The
Swingin' Affair
Terror, The
Thrill of It All
Thunder Island
Trunk, The
Twenty Plus Two
Two Nights With Cleopatra
War is Hell
Weekend With Lulu
Wheeler Dealers
X—The Man With the X-Ray Eyes
Young Doctors
Young Racers, The

CLASSE A—SECTION III

Ne convient qu'aux adultes

Ada
America, America
Angels of Darkness
Armored Command
Beach Party
Becket
Bedtime Story
Billy Liar
Breakfast At Tiffany's
Cardinal, The
Ceremony, The
Claudelle Inglish
Come September
Condemned of Altona
Couch, The
Day in Court, A
Dead Ringer
Dr. Crippen
Eyes of Annie Jones
Flight From Ashiya
Fun in Acapulco
Global Affair
Great War, The
Guest, The
Gunfight at Comanche Creek
Heavens Above
Hellfire Club
Hustler, The
I Could Go On Singing
In the French Style
Killers, The
Leopard, The
Love With the Proper Stranger
Magnificent Sinner
Mail-Order Bride
Maniac
Man's Favorite Sport
Man Who Couldn't Walk
Mind Benders, The
Money, Money, Money
Move Over Darling
Muriel
Naked Kiss
Nine Hours to Rama
One Plus One
Panic In Year Zero
Paris When It Sizzles
Passionate Thief
Period of Adjustment
Pink Panther
Prize, The
Pyro
Rocco and His Brothers
Running Man, The
Season of Passion
Sparrows Can't Sing
Summer and Smoke
Susan Slade
Strait-Jacket
Take Her, She's Mine
Tamahine
Three On a Spree
Thunder of Drums
To Bed or Not to Bed
Town Without Pity
Toys in the Attic
Twilight of Honor
Two Are Guilty
Two Women
Victors, The
V.I.P.'s, The
West Side Story
Whatever Happened to Baby Jane?
Wrong Arm of the Law
Youngblood Hawke

CLASSE A — Section IV

Ne convient qu'aux adultes, et cela avec réserve

Adam and Eve
Advise and Consent
Anatomy of a Murder
Case of Dr. Laurent
Circle of Deception
Cleo from 5 to 7
Crowning Experience
Devil's Wanton
Divorce, Italian Style
Dr. Strangelove
Easy Life, The
Eclipse
8½
Freud
Girl of the Night
Important Man
Intruder
King of Kings
La Dolce Vita
Lolita
Long Day's Journey Into Night
L-Shaped Room, The
Martin Luther
Mondo Cane
Never Take Candy From a Stranger
Pressure Point
Sky Above and the Mud Below, The
Storm Center
Strangers in the City
Suddenly, Last Summer
This Sporting Life
Tom Jones
Too Young to Love
Under the Yum Yum Tree
Victim
Walk On the Wild Side
Young and the Willing, The

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Back Street
Candide
Carpetbaggers, The
Cleopatra
Comedy of Terrors
Conjugal Bed, The
Cry of Battle
Curse of the Living Corpse
Dementia 13
Devil and The Ten Commandments
Explosive Generation
Follow the Boys
For Love of Money
Four For Texas
From Russia With Love
Girl Hunters
Goodbye Again
Gun Hawk, The
He Rides Tall
Head, The
Horror of Party Beach
House of Fright
In the Cool of the Day
Irma La Douce
Island of Love
Johnny Cool
Joker, The
Kissin' Cousins
Lady in the Cage
Leda
Looking For Love
Love on the Riviera
Man in the Middle
Main Attraction
Man Trap
Marilyn
Marines Let's Go
Mary Had a Little
New Kind of Love, A
Night Is My Future
No Exit
Of Love and Desire
Operation Bikini
Palm Springs Weekend
Paris Blues
Peeping Tom
Private Lives of Adam and Eve
Psyche 59
Purple Noon
Rampage
Shock Corridor
Small World of Sammy Lee, The
Sodom and Gomorrah
Soldier in the Rain
Splendor in the Grass
Strangler, The
Sunday In New York
Tartars
Temptress and the Monk
That Touch of Mink
Three Fables of Love
Tiara Tahiti
Tomorrow Is My Turn
Two Weeks in Another Town
Vampire and the Ballerina
Very Private Affair
Viva Las Vegas
Wall of Noise
Waltz of the Toreadors
White Slave Ship
Who's Been Sleeping in My Bed
Wild Harvest
Wives and Lovers
World by Night

L'Assurance-Vie Desjardins connait des succès toujours plus grands

Le 11 mars dernier avait lieu à Lévis la 15e assemblée annuelle de l'Assurance-Vie Desjardins. Les résultats affichés révèlent, une fois de plus, l'importance que cette entreprise acquiert dans le domaine économique.

Un montant d'assurance en vigueur d'au-delà de $1,148,000,000; des revenus excédant les $12,000,000, voilà des chiffres qui indiquent bien la stature de l'entreprise. Son actif dépasse maintenant $18,000,000; ses revenus de placement ont augmenté de $170,000, soit 27.2 pour cent pour lui donner un rendement net de 5.3 pour cent. L'Assurance-Vie Desjardins, on le sait, est toujours fidèle à sa politique de retourner, dans la mesure du possible, ses capitaux dans les régions et les milieux d'où ils proviennent.

Les représentants de l'Assurance-Vie Desjardins ont mis en vigueur 5,013 nouvelles polices d'assurance individuelle totalisant près de $37,000,000 d'affaires; des résultats aussi satisfaisants ont milité en faveur de l'ouverture de deux nouveaux bureaux régionaux qui permettront à l'Assurance-Vie Desjardins d'aller offrir ses services à un nombre de personnes encore plus grand; il s'agit des bureaux régionaux de Montréal-Laval et de Québec-Ste-Foy. Les représentants spécialisés en assurance collective ont assuré 5,700 personnes pour un montant de primes dépassant $700,000 annuellement.

En 1963, l'Assurance-Vie Desjardins s'est retirée de la vente de l'assurance-accident "écoliers" faite par l'entremise des commissions scolaires; secteur où elle s'était pourtant bâtie une réputation enviable tant par le nombre de ses assurés que par le service qu'elle donnait. Voulant répondre plus parfaitement aux besoins des familles canadiennes modernes, elle a, grâce à l'appui des Caisses populaires, établi un service d'assurance-accident fonctionnant douze mois par année et accessible à tous les membres de la famille, partout où se trouve une Caisse populaire. Ce nouveau service, appelé "ACCI-RANCE", connait déjà des succès dépassant toutes prévisions.

Il est à noter qu'un montant de $1,060,000 a été porté à la provision pour dividendes à même un surplus net à répartir de $1,155,000. Cela illustre le souci de l'entreprise de réduire au minimum le coût net de la protection qu'elle accorde à ses assurés.

En 1963, l'Assurance-Vie Desjardins a procédé à une évaluation des tâches qui a permis d'élaborer la valeur relative des emplois au siège social; tout en permettant une plus grande équité quant à la rémunération, ce travail résultera en une meilleure description des emplois qui facilitera la sélection du personne., son entrainement et aussi sa promotion.

Soucieuse d'être "présente à notre milieu", l'Assurance-Vie Desjardins a soutenu, au cours de l'année écoulée, son intérêt pour tout ce qui évolue chez nous aux secteurs économique et social.

Mentionnons, en particulier, sa participation à la réalisation de l'Institut Coopératif Desjardins, la diffusion à "Familles d'aujourd'hui", en collaboration avec les Caisses populaires, des donnés et conclusions de l'enquête sur les conditions de vie, les besoins et les aspirations des familles salariées canadiennes-françaises. La série radiophonique d'été "Fête au village" a, cette année encore, été diffusée sur la plus longue chaine de postes au pays.

L'Assurance-Vie Desjardins jouit déjà d'une réputation enviable en raison de ses préoccupations sociales et culturelles; les résultats qu'elle affiche dans son 15e Rapport annuel lui méritent une réputation toute aussi enviable comme institution financière.

Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17

RAPPORT FINANCIER

pour l'année se terminant le 31 décembre 1963

Bilan du Fonds de Capital au 31 décembre 1963

Actif

Edifice et terrain au prix coûtant —		
Terrain	$ 14,108.79	
Ecoles	650,295.46	$664,404.25
Equipement au prix coûtant —		
Ecoles		29,406.35
		$693,810.60

Passif

Débenture (principal seulement)	$603,000.00
Solde — Placement en actif capital (excédent de l'actif sur le passif)	90,810.60
	$693,810.60

Bilan du Fonds de Revenu au 31 décembre 1963

Actif

Comptes à recevoir —	
Octrois recevables combinés	$ 86,027.47
Taxes recevables	33,062.79
Dû d'autres districts scolaires	296.40
	$119,386.66

Passif

Prêts à court terme et à découvert			$ 8,228.73
Comptes à payer			
Autres comptes à payer			21,941.34
Dépôt sur manuels			1,420.60
Surplus (excédent de l'actif sur le passif)			
Solde 31 décembre 1962		$ 63,191.99	
Moins — Ajustement — estimé d'octrois recevables en 1962 —			
Octrois d'opération	$ 991.90		
Octrois de capital	1,627.77	2,619.67	
		60,572.32	
Surplus pour l'année 1963		27,223.67	87,795.99
			$119,386.66

Bilan du Fonds de Dépôt au 31 décembre 1963

Actif

Taxes recevables	$ 67,166.54
	$ 67,166.54

Passif

Dû aux districts scolaires	$ 34,103.75
Dû aux fonds de revenu	33,062.79
	$ 67,166.54

Rapport des Vérificateurs

Nous avons examiné les bilans de la Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17 au 31 décembre 1963 — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu, bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circontances.

A notre avis, les bilans — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu, bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses présentent équitablement la situation financière de la Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17 au 31 décembre 1963, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à St-Pierre, Manitoba, le 31e jour de janvier 1964.

Rapports approuvés:
Pierre Baril, président
T. Tétreault, sec.-trés.

Forest, Guenette et Cie
Comptables Agréés
et Vérificateurs.

Fonds de Revenus et de Dépenses année terminée le 31 décembre 1963

Revenus

	Evaluation budgétaire	Revenu actuel	Excédent budgétaire ou déficit*
Octrois d'opérations combinés (brut)	$198,966.80	$201,598.44	$ 2,631.64
Octrois à capital	43,333.52	42,890.12	443.40*
Autres octrois	4,000.00	6,122.11	2,122.11
Taxe spéciale	110,000.00	110,000.00	
Total des revenus	$356,300.32	$360,610.67	$ 4,310.35

Dépenses

	Evaluation budgétaire	Dépense actuelle	Excédent budgétaire ou déficit*
Salaires des instituteurs	$160,730.00	$153,108.30	$ 7,621.70
Fourniture de classe:			
a) Académique	9,770.00	11,031.78	1,261.78*
b) Technique et vocations	2,000.00	1,464.50	535.50
c) Bibliothèques	1,810.00	1,381.66	428.34
d) Manuels	3,000.00	5,243.41	2,243.41*
Entretien et opérations des écoles	34,905.00	32,673.77	2,231.23
Administration	13,898.00	13,910.06	12.06*
Transport	47,268.00	50,347.40	3,079.40*
Autres dépenses	18,031.82	446.60	17,585.22
Dépenses capitales:			
Débenture — principal	20,000.00	20,000.00	
— intérêt	38,937.50	38,937.50	
Edifices	1,950.00	2,691.72	741.72*
Equipement	4,000.00	2,150.30	1,849.70
Total des dépenses	$356,300.32	$333,387.00	$22,913.32
Surplus pour l'année		27,223.67	27,223.67
Total	$356,300.32	$360,610.67	$ 4,310.35



On voit dans cette photo un jeune paroissien de St-Pie X de Rome lisant une adresse de bienvenue à Sa Sainteté le pape Paul VI qui semble vraiment en jouir. Le Souverain Pontife était alors en visite comme évêque de Rome dans une paroisse de la capitale romaine. (Photo NC)

Ste-Rose-du-Lac

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 10 mars avait lieu la réunion de l'exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques à l'auditorium de l'école élémentaire. Le R. P J. Alarie, O.M.I., aumônier, ouvrit la réunion par la prière usuelle. Puis quelques discussions apportèrent les résolutions suivantes: les dames de la Ligue achèteront les fleurs nécessaires pour la fête de Pâques; elles contribueront $60 pour les prix de catéchisme, qui seront distribués au mois de juin; elles verront à faire reluire l'église à l'occasion de Pâques.

Puis la présidente lut la lettre de Mme Kelly, membre du Conseil provincial, recommandant à nos prières une solution favorable à la question des écoles.

Après la réunion de l'exécutif, la réunion générale à laquelle assistaient plusieurs dames et invitées eut lieu. M. Getts, du bureau du bien-être social de Dauphin, parla de la nécessité de trouver des foyers pour les enfants délaissés et dit comment s'y prendre pour adopter des enfants. Il répondit gracieusement à toutes les questions.

La loterie et le thé au profit des bourses furent un succès. M. Guy Tardiff gagna les nappes, tandis que Mme Emilie Théorêt remporta le $5.00. Mme Gabriel Molgat se mérita le prix d'entrée. Les dames de la Ligue remercient ceux et celles qui ont contribué à ce succès.

Chevaliers de Colomb

Le lundi 16 mars avait lieu la réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb du Conseil de Ste-Rose. M. Albert Normandeau, principal de l'école secondaire et délégué de Ste-Rose à la création de la "Manitoba Association For Equality In Education", donna un compte rendu des délibérations à Winnipeg. Puis M. le Dr Butler, de Dauphin, parla de la nécessité d'aider les enfants retardés des environs et des projets qu'a lancés Dauphin. Il montra comment Ste-Rose pourrait en bénéficier, et indiqua comment on pourrait participer dans un projet comme celui-là.

M. Justin Bourbonnière, président du Comité des Jeunes, vient de publier le rapport financier de l'an dernier. Afin d'organiser les différentes ligues de balle ainsi que d'autres amusements pour les jeunes, les Chevaliers de Colomb ont dépensé la somme de $1,024.16 l'année dernière. Le président fait ressortir la contribution des hommes d'affaires et autres associations de Ste-Rose et fait appel aux gens de la campagne et autres intéressés de venir à l'aide des Chevaliers de Colomb. Au printemps, 126 jeunes, dont 43 de la campagne, seront membres des différentes ligues. Le comité, dit-il, est reconnaissant envers ces nombreux bienfaiteurs du passé.

On ne peut qu'admirer le beau travail des Chevaliers de Colomb, principalement de MM. Justin Bourbonnière et Maurice Valcourt.

De nombreux jeunes Esquimaux fréquentent l'école avec succès

OTTAWA — Dans les îles Belcher situées dans la baie d'Hudson, un jeune instituteur du Manitoba fait subir une épreuve de lecture afin de comparer les progrès de ses quinze élèves esquimaux à ceux d'élèves du sud du Canada. Il sait que les jeunes élèves qui fréquentent cette école d'une classe dont les fenêtres sont balayées par la neige, sont vraiment intéressés et qu'ils ont l'esprit vif. Mais il leur faut du temps pour apprendre une nouvelle langue et aussi pour apprendre ce qui se passe dans le monde extérieur qui leur est étranger et l'école n'existe que depuis trois ans et demi.

Les écoliers ont terminé leur épreuve dans les vingt minutes réglementaires. Paulossie Kavik, qui porte toujours sa carabine au cas où il verrait un lagopède quand il rentre à la maison, a conservé tous ses points. Les autres élèves ont conservé des points au-dessus de la moyenne exigée dans une telle classe.

"L'école des îles Belcher n'est pas la seule à obtenir de tels succès; d'autres écoles des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Québec ont aussi conservé une excellente moyenne dans des examens semblables", a déclaré le ministre du Nord canadien, M. Arthur Laing. "En réalité, les progrès et l'essor rapides de l'éducation constituent l'un des faits les plus extraordinaires du Nord aujourd'hui. Les inscriptions aux écoles ont dépassé le chiffre de 6,000; environ 300 apprentis suivent, en dehors des écoles, des cours d'arts et métiers qui vont du fonctionnement d'un matériel lourd jusqu'à la gestion d'un café et la mise en filet du poisson".

Au cours des six dernières années, l'augmentation de l'inscription scolaire a été des plus spectaculaires dans les établissements peu peuplés de l'île Baffin, du district de Keewatin et du Nouveau-Québec. Dans cette dernière région, où 96 pour cent des élèves sont Esquimaux, les chiffres de la fréquentation scolaire ont passé depuis 1958 de 50 environ à plus de 650. Depuis 1955, l'école de Frobisher Bay, située dans l'île Baffin, s'est agrandie de treize salles de classe; l'école actuelle de quinze classes et de plus petites écoles situées dans des établissements isolés logent un total de 628 enfants. Dans le district de Keewatin, près de 500 enfants passent une journée scolaire régulière, entrecoupée de jeux à midi et d'un repas chaud nourrissant servi par l'institutrice.

"Environ 400 enfants esquimaux ne fréquentent pas encore l'école dans l'est de l'Arctique canadien", a déclaré M. W. G. Devitt, surintendant des écoles du district de l'Arctique. "Ces enfants se trouvent surtout dans les camps de chasse de l'île Baffin où les familles vivent de chasse et de piégeage. Les parents n'ont d'autre choix que de se séparer de leurs enfants inscrits à l'école pour l'année scolaire, ou d'abandonner leur moyen de subsistance et s'installer dans un établissement peuplé où la chasse pourrait bien laisser à désirer. C'est un choix difficile à faire pour une famille esquimaude étroitement unie".

Afin de faciliter le passage de la vie au foyer à celle du "pensionnat", on construit près des écoles du district de l'Arctique des auberges d'un type familial qui comprennent des lits à étage pour huit enfants. Un père et une mère esquimaux surveillent les enfants. Les filles aident à la couture, aux repas et au ménage; en fin de semaine, les garçons chassent et piègent avec leur père adoptif. Une fois l'année scolaire terminée, ces jeunes retournent dans leur famille.

"Dans un petit établissement, l'instituteur et le missionnaire sont vraisemblablement les seuls habitants de la localité qui ne soient pas Esquimaux", d'ajouter M. Devitt. "Ainsi, l'instituteur peut être appelé à distribuer des médicaments, à prodiguer des premiers soins, à acheter et à emballer des sculptures, ainsi qu'à distribuer les chèques d'allocation familiale, en plus de faire la classe. Si une épidémie de rougeole frappe l'établissement, l'instituteur n'a qu'à serrer ses livres et attendre que l'épidémie se passe".

Dans le district de Mackenzie, le gouvernement fédéral a construit en 1947 sa première école à Tuktoyaktuk, à l'est de l'embouchure du fleuve Mackenzie. Au cours des dix années qui ont suivi, il a ouvert d'autres écoles où des Esquimaux et des Indiens sont les premiers à terminer leurs études. La première Indienne à devenir institutrice dans les Territoires du Nord-Ouest est diplômée de l'école sir John Franklin, à Yellowknife. L'été dernier, un jeune Esquimau a obtenu son diplôme de l'école publique d'Inuvik avec une moyenne supérieure à 80 pour cent et à l'heure actuelle, il étudie les sciences à l'Université de Manitoba. Grâce à un programme de subventions et de prêts, tous les élèves des Territoires du Nord-Ouest qui sont admissibles à l'université, seront en mesure de poursuivre leurs études dans des universités du Sud.

Les Esquimaux eux-mêmes commencent à songer à ce qu'une bonne éducation académique peut apporter à leurs enfants dans l'avenir.

"Ma fille est âgée de trois ans et elle devrait devenir infirmière ou institutrice", de dire un jeune Esquimau, agent adjoint du Service septentrional, à Igloolik: "mon fils a cinq ans et il devra fréquenter une université. Il faut prévoir des choses comme celles-là et c'est pourquoi je mets de l'argent de côté dès maintenant".

St-Claude

Décès

M. Joseph-Louis Thérault, autrefois de cette paroisse, est décédé à l'hôpital général de Winnipeg le 12 mars, à l'âge de 49 ans. Il résidait à Winnipeg depuis 26 ans.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Delraine, et une soeur, Mme Marie Weins, de Winnipeg.

Starbuck

Décès

Le 10 mars, Mme Anastasie Campeau, épouse de M. Joseph Campeau, est décédée à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg. Elle était âgée de 75 ans. Née à Starbuck, elle y avait résidé pendant toute sa vie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Alphonse, Louis et Léo; cinq filles, Mmes T. Massé, J. Small, A. Malfait, W. Barski et E.-R. Mondor; 21 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église de Starbuck. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 17 mars avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. L'assistance était assez bonne, soit 19 membres.

M. l'abbé Joseph Choiselat, aumônier, ouvrit l'assemblée par une prière. La présidente lut son rapport puis ce fut le tour des présidentes des différents comités.

Le sujet le plus important fut la préparation des élections de l'exécutif qui auront lieu à la prochaine réunion.

Comme saint Joseph, dont on célèbre la fête le 19 mars, est le patron de leur dévoué aumônier et directeur, les dames de la Ligue offraient à ce dernier des voeux de fête prononcés par Mlle Odile Bazin. Le délicieux goûter fut agrémenté par un joli gâteau présenté par Mme Debusschère. En vue des prochaines élections, les dames sont priées de venir nombreuses à la réunion qui aura lieu le 21 avril.

Çà et là

Félicitations et remerciements à MM. Louis de Rocquigny, Louis Hébert et Jean Dheilly, qui ont aimablement représenté la paroisse à la réunion initiale de la "Manitoba Association For Equality In Education", à Winnipeg, le 15 mars.

M. Arthur Ouellette est décédé le 18 mars à Winnipeg à la résidence de sa soeur, Mme Blanche Lapointe, et fut inhumé le 20 mars. Sincères condoléances à la famille éprouvée. Un compte rendu des funérailles paraîtra dans le prochain numéro du journal.

Prompt rétablissement à Mmes Adrien Souque et Aimé Piché, hospitalisées à St-Claude; à M. Louis Lévesque à l'hôpital général St-Boniface; à M. Camille Beaulieu à l'hôpital de la Miséricorde, et à M. Adrien Rey à l'hôpital Deer Lodge. Tous souhaitent une heureuse convalescence à Mme Hélène Tarko revenue chez elle.

M. Marcel Gautron, de l'Armée canadienne, venant de Chilliwack, C.-B., où il a suivi un cours, s'arrêtait à Haywood pour visiter sa mère et ses soeurs. A cette occasion, M. et Mme Charles Gautron, de la paroisse St-Eugène de St-Vital, ainsi que MM. Léo et Elzéar Lagimodière, de Lorette, étaient en visite chez la famille Gautron. M. Marcel Gautron se rendait ensuite à Québec, où il est stationné.

Le jeune Marcel Poirier a passé une semaine chez ses grands-parents, M. et Mme Gaspard Piché, de Fannystelle.

Concours éliminatoire de déclamation de la Relève

Chers instituteurs et institutrices,

Le comité central de la Relève junior a fixé la date du concours éliminatoire de déclamation pour les 7e et 8e années au samedi 25 avril, à 2 h. p.m., afin qu'elle coïncide avec celle du concours oratoire des aînés.

Il nous fait plaisir d'apprendre de part et d'autre qu'on se prépare avec enthousiasme à ce grand événement.

Il va sans dire que nous invitons chaleureusement les instituteurs, parents et amis de nos concurrents à venir les applaudir et les encourager.

Nous répétons les directives données au congrès pédagogique l'automne dernier. Les professeurs sont libres de choisir le sujet de déclamation: fable, poésie ou prose. Il serait bon cependant de le tirer du programme de lecture "A l'aventure". (On pourra se procurer des disques appropriés chez Fides.)

Les éliminations locales et régionales sont laissées à la discrétion des différents centres.

Un trophée sera décerné au gagnant. Un bon d'achat de $3.00, gracieuseté de la maison Fides, sera donné au participant de chaque division.

Nous comptons sur votre entière collaboration. Veuillez faire parvenir le nom des élèves qui participeront au concours à Mlle Marie-Thérèse de Moissac, école Provencher, St-Boniface.

Nous vous prions d'accepter nos remerciements anticipés.

UN COMITE.

St-Eustache

Çà et là

Prompt rétablissement aux malades, Mme Léo Leclerc, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface, et à Mme Philippe Goulet, patiente aussi au même hôpital à la suite d'une fracture à la jambe.

M. Léo Lacroix est en voyage dans l'Est, où il visitera ses fille et gendre, M. et Mme J. Du Vernet, à Ottawa, et se rendra aussi à Montréal et Québec visiter d'autres parents et amis.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	77.6	77.6	77.6	77.4	77.4
C.W. no 3	75	75	75	74.6	74.6
Fourrage no 1	74	74	74	73.6	73.6
Fourrage no 2	71	71	71	70.6	70.6
Fourrage no 3	68	68	68	67.6	67.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	125.2	124.6	125	125	125
C.W. no 3—6 rangs	123.2	122.6	123	123	123
Fourrage no 1	111.2	110.6	111	111	111
Fourrage no 2	110.2	109.6	110	110	110
Fourrage no 3	107.2	106.6	107	107	107
SEIGLE —					
C.W. no 2	139.6	139 1/8	140 5/8	141 3/8	142
C.W no 3	135.6	135 1/8	136 5/8	137 3/8	138
C.W. 2 r.j.	136.2	135 5/8	137 1/8	137 7/8	138.4
C.W no 4	119	118 3/8	119 5/8	120 3/8	121
Ergot	114	113 3/8	114 5/8	115 3/8	116
Sur voie net	139.6	139 1/8	140 5/8	141 3/8	142

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	250	251 1/8	253.4	248	246.6
Mai	253 1/8	254.4	256	248	249
Juillet	255	255 1/8	256.4	248.6	249.2
AVOINE —					
Mai	77 7/8	77 7/8	78	77.6	77.6
Juillet	79	78 7/8	79	78.6	78.6
Octobre	80 1/8	80 1/8	80.2	79 7/8	79 7/8
Décembre	78.2	78.2	78 3/8	78 3/8	78.2
ORGE —					
Mai	115 1/8	114 5/8	115	114 7/8	115
Juillet	115 1/8	114 5/8	114 7/8	115	115 1/8
Octobre	115	114.4	115	114 7/8	115
Décembre	113 1/8	112 5/8	112 5/8	112 5/8	113 1/8
LIN —					
Mai	328	328	329.4	328	327 1/8
Juillet	327 5/8	327.6	328 5/8	327 3/8	326.4
Octobre	326.2	326.4	326 7/8	325.6	325.2
Décembre	324	323.2	323 5/8	322 7/8	322.6
SEIGLE —					
Mai	142	141 3/8	142 5/8	143 3/8	144
Juillet	141 3/8	140 7/8	142 3/8	142 5/8	143.2
Octobre	139.4	139	140 1/8	140.4	140 7/8
Décembre	137.6	137	137 7/8	138 5/8	139.2

(Pour la semaine du 16 au 20 mars 1964)

Filles d'Isabelle de St-Pierre

L'assistance à la dernière assemblée aurait pu être plus nombreuse, mais nous sommes certaines que les absentes devaient être avec nous par la pensée et se feront un devoir de nous revenir en avril.

Après la lecture des minutes, la Régente remercia les soeurs qui se sont dévouées au kiosque lors du bazar paroissial. Elle fit aussi la lecture d'une carte de remerciements de l'Institut des Aveugles pour les argents perçus par nos membres.

Un rapport fut donné par soeur Jeanne Vinet d'une journée d'étude organisée par nos soeurs de St-Boniface au Petit Séminaire. Une journée, dit-elle, qui fut des plus enrichissantes.

Le rapport des malades nous annonce que deux de nos membres, Mmes Bernadette Bérard et Marie-Ange Pilotte, sont les heureuses mamans de petits garçons. Félicitations et prompt rétablissement.

Puis vint la distribution des dons. Le Petit Séminaire recevra encore cette année de l'aide de notre Cercle. Toutes sont en faveur de répondre à la demande de M. l'abbé F. Desjardins, vicaire, et lui faire parvenir un chèque en faveur des scouts. Il fut aussi décidé d'aider à défrayer le coût de nouveau surplis pour les enfants de choeur.

Comme vous voyez les activités ne manquent pas dans notre Cercle. Invitation aux dames qui aimeraient se joindre à nous. Il y aura une initiation le 3 mai, à La Broquerie.

LA REDACTRICE.

Je suis un arbre battu par le vent; il s'agit de tenir. Je suis un champ de blé qu'on va couper; il s'agit de mûrir. — Josse ALZIN.

Centenaire de la fondatrice des Soeurs de la Miséricorde

La communauté des Soeurs de la Miséricorde, qui dirige l'hôpital Misericordia à Winnipeg, angle des rues Sherbrook et Cornish, marquera le dimanche 5 avril le centenaire de la mort de leur fondatrice. La Rév. Mère Marie de la Nativité est née Marie-Rosalie Cadron, à Lavaltrie, Qué., en 1794 et elle a fondé la communauté en 1848 à la demande de Mgr Bourget. La société est maintenant répandue dans six diocèses du Canada, cinq diocèses américains et un diocèse africain. La maison de Winnipeg a été fondée il y a 66 ans. On espère reconstruire bientôt l'oeuvre connue sous le nom de Rosalie Hall, qui est au service de filles-mères depuis les commencements. Récemment, la communauté a ouvert une magnifique résidence pour gardes-malades. L'hôpital Misericordia, enrichi de deux ailes des plus modernes, occupe le carré Wolseley-Cornish, entre les avenues Sherbrook et Maryland.

Il y aura messe d'actions de grâces, dimanche, dans la chapelle et, dans l'après-midi, maison ouverte, avec exposition sur la vie de la fondatrice.

Il y aura cent ans le 5 avril prochain qu'une femme d'élite, Mère de la Nativité, mourait pieusement à Montréal après avoir fondé une méritante communauté: les Soeurs de la Miséricorde.

Mère Marie de la Nativité

Naissance

Née dans le paisible village de Lavaltrie, à une trentaine de milles de Montréal, Mère de la Nativité, fut baptisée sous les noms de Marie-Rosalie Cadron. A son baptême, M. le curé recommandait à son père de prendre grand soin de cette enfant, car, dit-il, "elle sera une Rose de prédilection dans le parterre de l'Eglise" (Que ne devinent-ils pas nos bons curés!).

Mariage

A 17 ans, Mlle Cadron épousait M. Jean-Marie Jetté et ils se fixèrent sur une petite ferme de leur village natal. Mais bientôt, soucieux d'établir leurs onze futurs enfants sur une terre plus grande, ils en acquirent une à St-Hyacinthe, mais le vendeur leur ayant caché des hypothèques, ils perdirent tout leur avoir et durent quitter la ferme pour aller demeurer à Montréal. En 1832, Mme Jetté devient veuve et, toute éplorée, n'oubliera jamais son deuil. Elle n'en consolera que mieux toutes sortes de souffrances qu'elle coudoiera dans sa vie future.

Fondation

Mgr Ignace Bourget, alors évêque de Montréal, avait depuis plusieurs années cette jeune dame comme dirigée. Reconnaissant en elle les vertus de la femme forte — lui qui était aux prises avec les grands problèmes humains d'une ville en évolution qu'était alors Montréal — n'hésita pas à demander à Mme Jetté de fonder une communauté pour recueillir, dans la maternité qu'elle dirigerait, les jeunes filles qui voulaient sauvegarder leur honneur et celui de leurs familles. La bonne dame s'y refusa d'abord, prétextant son incapacité. L'évêque, connaissant la spiritualité et la générosité de sa dirigée, la somma d'accepter par ces mots "Dieu le veut ma fille, Dieu le veut". La jeune femme, considérant la parole de son évêque comme venant de Dieu lui-même, s'inclina en acceptant, non sans frayeur, de fonder la Congrégation des Soeurs de la Miséricorde.

Profession religieuse

Avec la grâce de Dieu, Mme Jetté jeta les bases de la fondation et Mgr Bourget, voyant le travail augmenté chaque jour, lui adjoignit quelques veuves et dames pieuses qui voulurent s'associer à la nouvelle oeuvre. C'est donc le 16 janvier 1848 qu'avait lieu la profession de Mme Jetté et de ses sept compagnes et qu'elle recevait en religion, le nom de Mère de la Nativité. Mgr Bourget nomma la jeune communauté: les Soeurs de Miséricorde.

Consciente de la grande responsabilité à elle confiée par son évêque, Mère de la Nativité se donne plus que jamais à la tâche, raffermie qu'elle est par la grâce de la profession religieuse. Son zèle est inlassable pour celles qu'elle recueille, comme des brebis égarées qu'elle met, à sa manière sur ses épaules, à la suite du bon Pasteur pour leur faire aimer le bon Dieu et rompre avec le péché.

Fin d'une grande vie

Tous les sacrifices qu'elle s'impose pour la réussite de l'oeuvre ploient ses épaules et déclinent les forces de sa robuste constitution. Forcée donc de remettre les armes à cause de toutes sortes d'infirmités qu'elle supporte héroïquement, la bonne Mère doit garder la chambre et, pendant plusieurs mois, reçoit des soins empressés, mais insuffisants et inaptes à la soulager, si l'on considère aussi la grande pauvreté qui régnait alors dans la communauté. Après ce pénible laps de temps, elle rend sa belle âme à Dieu le 5 avril 1864.

Fondation à Winnipeg

Arrivées au Manitoba en 1898, les Soeurs de la Miséricorde établissent à Winnipeg un home pour jeunes filles. Cette oeuvre depuis ce temps a secouru 9,000 mères célibataires. De plus un hôpital général de 408 lits sert la population et a son siège social à 99, avenue Cornish.

Invitation

Parmi les jeunes filles qui liront ces lignes, lesquelles viendront assurer la relève des filles de Mère de la Nativité? Quel coeur généreux viendra travailler à la vigne du Seigneur pour continuer Son oeuvre alors qu'Il était sur la terre? puisqu'Il est venu non pour les justes, mais pour les pécheurs.

A remarquer que la congrégation, avec les années, ne s'en est pas tenue qu'à des maternités pour jeunes filles, mais a aussi accepté l'oeuvre des hôpitaux, écoles d'infirmières, gardes-auxiliaires, gardes-bébés, services sociaux, retraites fermées et des missions en Afrique.

Celles qui seraient inspirées de s'enrôler sous la bannière de la Miséricorde peuvent s'adresser pour plus amples informations à: Soeur Supérieur, Misericordia General Hospital, 99 Cornish Ave., Winnipeg, Man., ou directement à: Rév. Mère Supérieure Générale, Miséricorde Maison-Mère, 12435, avenue de la Miséricorde, Cartierville, Montréal 9, Qué.

Aubigny

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 17 mars, à 8 h. p.m., la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa deuxième réunion à l'école du village avec 24 membres présents. Après la prière de la Ligue, la présidente souhaita la bienvenue et les nouveaux membres récitèrent leur promesse.

Il y eut ensuite la lecture des minutes par la secrétaire, le rapport financier par la trésorière, et le rapport du comité d'éducation par Mme Léon Palud.

Il fut ensuite décidé que la Congrégation des Dames de Ste-Anne serait affiliée à la Ligue tout en gardant certains privilèges.

Mme Marius Robert fut nommée présidente du comité des goûters pour l'année, et Mme Marcel Caron, présidente du comité d'action sociale. Il fut également décidé que des dames de la Ligue feraient la perception pour l'AECFM.

A cause de circonstances incontrôlables, l'invité d'honneur qui devait parler sur les retraites, ne put se rendre. M. l'abbé R. Nadeau, curé, prit donc la parole et continua ses explications sur la bible. Il toucha différents sujets, y compris la création, le paradis terrestre, le déluge, la tour de Babel, etc. Trop tôt le temps s'était écoulé et après la prière et un goûter-café, les dames reprirent le chemin du foyer.

La boite aux questions? Et bien le Père Marcotte y verra à la prochaine réunion du 21 avril.

Çà et là

Félicitations à Roland Robert qui prit part au concours oratoire à St-Jean-Baptiste le vendredi 6 mars. Roland représentait les élèves de 9e et 10e années de l'école de Ste-Agathe.

Plusieurs parents d'Aubigny qui ont des enfants qui fréquentent l'Institut Collégial de Ste-Agathe se rendirent à cet endroit le jeudi 6 mars pour une réunion de l'Association de Parents et Maitres.

Plusieurs seront heureux d'apprendre que Mme J.-M. Ritchot donnera sous peu des leçons d'accordéon pour un nouveau groupe d'élèves d'Aubigny. Quelques élèves suivent déjà des cours plus avancés.

Elie

La Relève

Le dimanche 22 février avait lieu une soirée de la Relève dans la Division du Cheval Blanc.

Ce fut d'abord le programme de la Relève de l'école élémentaire. Le maitre de cérémonies était Luc Girard, qui souhaita la bienvenue à tous. Figurait au programme, des récitations et des concours de déclamation, grammaire et bonnes expressions.

Les heureux gagnants furent: en grammaire, Donna Légaré et Agnès Champagne, 3e année; bonnes expressions, Jacqueline Allard, 6e année; déclamation, Réal Alarie, 7e année. Les juges étaient M. le Dr Réginald Champagne, Mlle Danielle Houle et M. Roger Sylvestre. La commission scolaire consolidée d'Elie distribua des prix aux heureux gagnants, sous la forme de beaux livres français bien illustrés.

Au concours oratoire des Instituts Collégiaux St-Paul et St-Laurent, Mlle Aline Girard agissait comme maitre de cérémonies. Les juges étaient le R. P. Ludger Guy, S.J., M. l'abbé Pierre Raymond et M. Emile Pelletier. Les heureux gagnants furent: 9e et 10e années, Mlle Mona Rivard, Institut Collégial St-Paul, et Guy Guiboche, Institut Collégial St-Laurent; 11e et 12e années, Mlle Claudette Girard et Lionel Godin, Institut Collégial St-Paul.

Des prix furent distribués aux gagnants. Mlle Mona Rivard reçut un don de l'Association de Parents et Maitres d'Elie, présenté par Mme Oliva Dufour; Guy Guiboche, un don de M. le Dr Champagne, présenté par M. le docteur lui-même; Claudette Girard, un don du Comité de la Relève, présenté par Aline Girard; M. Oris Aquin offrit un prix à Lionel Godin.

Ces gagnants représenteront la division du Cheval Blanc au concours provincial à St-Boniface. La soirée se termina par le chant de la Relève, "C'est un bateau".

Le comité de la Relève désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette soirée un succès. Il remercie spécialement les juges et les personnes qui ont donné des prix.

Va-et-vient

M. et Mme Charles Chabot et Mme Laurent Chabot sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

M. Adélard Dufour est revenu de Montréal, Qué., ayant laissé sa mère, Mme Denise Dufour, à Port Arthur, Ont., où elle passera quelque temps.

St-Malo

Remerciements

C'est par la voie du journal que M. Fabien Trudel veut remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué à son rétablissement. D'abord, M. l'abbé D. Roy, curé, pour sa bonté et pour avoir ouvert une campagne de charité, tous les généreux donateurs, les parents et Chevaliers de Colomb qui se sont succédés à son chevet durant tant de nuits, les bonnes religieuses, ainsi que les parents et amis qui, par leurs prières, visites et envois de cartes et de fleurs ont tant soutenu son courage lors de sa terrible épreuve à la suite d'un incendie accidentel.

A tous un cordial merci.

Fargo, D.N.

Décès

A Fargo, D.-N., le 15 mars 1964, est décédé M. Alfred-J. Brunelle, à l'âge de 63 ans.

Né à Wild Rice, D.-N., M. Brunelle habitait Fargo depuis 1919 et était depuis 40 ans typographe à l'imprimerie Pierce de cette ville.

Outre son épouse, née Celestia Field, qu'il épousa en 1922, M. Brunelle laisse dans le deuil un fils, trois filles, neuf petits-enfants, ainsi que deux frères et trois soeurs, Alphonse, Don et Rosa, de Fargo, Mme Francis Bellemare, de Horace, D.-N., et Mme W. J. Burrell, de Spokane, Wash.

M. Brunelle était paroissien de la cathédrale Ste-Marie de Fargo.

St-Lazare

Journée française

Les gens de cette paroisse sont fiers de leur langue. Un programme exclusivement français a été présenté par les élèves de l'école, sous la présidence de M. l'abbé Gérard Régnier, curé. Des discours des différents groupes de l'école secondaire alternèrent avec chants et récitations par l'école élémentaire. MM. Armand Guénette, Lazare Fouillard et Robert Chartier, ainsi que Mme Hélène Huybrecht, agissaient comme juges. Leurs verdicts contentèrent toute l'assistance.

Vivianne Plante et Damien Perreault, rerésentant respectivement les filles et garçons des 11e et 12e années, reçurent chacun $5.00, don de "Fouillard Implements" et "Fouillard Brothers"; Marie Deschambault et Yvette Guénette, du groupe 9e et 10e années, se partagèrent $5.00 offert par M. Lazare Fouillard, et Hervé Lépine, du groupe des garçons de 9e et 10e années, eut un billet de $5.00, don de MM. Robert Chartier et Armand Guénette.

Les élèves de l'Institut Collégial ont fait un loyal effort. Avec de l'entrainement, de vrais orateurs sortiront un jour de leur rang. Et maintenant, un mot de l'école élémentaire. Les enfants amusèrent l'auditoire avec les descriptions de leur petit bonhomme. La classe spéciale a surtout charmé les auditeurs par son choeur parlé vivant. "Le petit avocat", mimé par la 2e année, démontra les talents précoces du petit Grégoire Perreault. La simplicité et le naturel des élèves de 3e année étaient remarquables. On aurait voulu danser avec les élèves de 4e année qui ont présenté "Ah, si mon moine voulait danser". Les élèves de 5e et 6e années, avec des chants dédiés à leurs ainés, ont su créer une atmosphère de "don total". La 7e année a fait revivre "La lettre de Jean", un morceau de son texte littéraire, "L'Aventure". Vraiment cet après-midi a prouvé une fois de plus que les jeunes, quoique dans un district anglais, ont su garder leur langue maternelle et sont fiers de la parler et de la chanter.

Va-et-vient

MM. Arthur Fouillard, Thomas Selby et Louis Huberdeau ont pris part, comme délégués de St-Lazare, à la première réunion de la "Manitoba Association For Equality In Education", qui eut lieu le 15 mars au collège St-Paul de Winnipeg.

Mme Léon Dupont est de retour d'un voyage à Vancouver, C.-B.

MM. Armand Guénette et Arthur Fouillard sont partis pour un court voyage à Calgary, Alta.

Mlle Anne Fouillard est de retour d'un court voyage à Winnipeg.

Au hockey

Les joueurs de 12 ans ont rencontré quatre équipes cette semaine. Voici les résultats: le mardi 17 mars, St-Lazare 8, Moosomin 7; le vendredi 20 mars, St-Lazare 7, Hamiota 8; le samedi 21 mars, St-Lazare 8, Rossburn 4; la même journée, partie nulle avec Angusville.

Malades

Mmes Napoléon Belhumeur et Jeannette Fouillard ont été hospitalisées ces jours derniers.

Décès

M. Oscar Leblanc, de Bellesite, père de Mmes Robert et Arthur Chartier, de cette paroisse, est décédé le vendredi 20 mars. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

800 religieux et religieuses espagnols aux Etats-Unis

MADRID (CCC) — Le quotidien madrilène "YA" relate que 800 religieux et religieuses espagnols exercent leur ministère aux Etats-Unis, principalement dans le sud-ouest du pays. La plupart des religieux sont des Jésuites et des Oblats de Marie-Immaculée.

Réunion des Parents et Maitres à l'Institut Collégial Somerset

SOMERSET — Le vendredi 13 mars, à l'Institut Collégial Somerset eut lieu une réunion des plus importantes, concernant le nouveau cours général. Malgré la température inclémente, des parents de St-Léon, Swan Lake et Somerset se sont rendus en grand nombre à cette réunion qui devait éclairer bien des points au sujet du nouveau cours.

M. J. MacKay, inspecteur des écoles et personne très renseignée dans le domaine du cours en question, adressa la parole au groupe, laissant connaitre les avantages et les désavantages du cours général. Son intéressant exposé fut suivi de nombreuses questions pertinentes qui aidèrent l'assemblée à comprendre l'importance de prendre une décision judicieuse dans le nouveau champ qui s'ouvre aux étudiants.

Après la 9e année, il y aura un choix à faire entre le cours général, s'il y a possibilité de l'offrir, et le nouveau cours préparatoire pour l'université (cours actuel d'immatriculation) qui s'avère de plus en plus difficile en raison des matières qui devront s'ajouter graduellement aux divers degrés du cours secondaire.

On espère bien que les résultats de cette réunion permettront à plus d'élèves de continuer leurs études et avec plus de succès, puisque le cours en question semble plus pratique à plusieurs points de vue.

La perfection est atteinte non quand il n'y a plus rien à ajouter, mais quand il n'y a plus rien à retrancher.

Antoine de Saint-Exupéry.

St-Norbert

Décès

Le 16 mars, à l'hôpital général St-Boniface, [illegible] à l'âge de 79 ans. La messe de Requiem fut chantée à l'église paroissiale le jeudi 19 mars par M. l'abbé A. Hébert, curé, assisté du R. P. R. Prescott, P.B., et de M. l'abbé P. Gagné, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Roméo; trois filles, Mmes A. Hébert, P. Bédard et Jean Bérubé; dix petits-enfants et quatre frères.

Les porteurs étaient MM. Joseph et Albert Bédard, Alphonse et Léandre Laurin, Clovis Beaudry et Ernest Prescott.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Caisse populaire

C'est le 12 mars qu'avait lieu à l'école élémentaire l'assemblée annuelle de la Caisse populaire, sous la présidence de M. Camille Dorge, qui présenta le rapport du comité de direction. Le rapport financier, présenté par M. Paul Beaumont, gérant, démontra que la Caisse a enregistré une année record puisque son chiffre d'affaires est le plus élevé depuis sa fondation.

M. Jos. Campeau présenta le rapport du comité de crédit, M. Bruno Lagacé, celui du comité de surveillance, et Mme L. Ouimet fit le rapport de la Caisse scolaire.

On procéda ensuite aux élections qui donnèrent les résultats suivants: au bureau de direction, MM. Camille Dorge, A. Laurendeau, R. Lemoine, G. Gratton et L. Kenny; comité de surveillance, MM. Hubert Bosc, Hubert Mangin et Marcel Marchildon; comité de crédit, MM. Gilles Dorge, Albert Roy et Joseph Campeau; comité de publicité, Mme J. Jeanneau, MM. G. Carrière et J. Campeau.

Invité à prendre la parole, M. l'abbé A. Hébert, curé, félicite l'assistance nombreuse, remercie les officiers sortant de charge pour leur dévouement et leur loyauté, souhaite la bienvenue aux nouveaux élus. Il remercie aussi le gérant, M. Paul Beaumont, de son dévouement inlassable et encourage les paroissiens à prendre une part active à la Caisse en faisant des économies, en les plaçant à la Caisse et même, si le besoin s'en fait sentir, en empruntant à "votre" Caisse. St-Norbert grandit de jour en jour, mais il grandira plus vite et plus sûrement si tous ont une contribution généreuse et active aux organisations paroissiales, civiques, nationales et éducationnelles. Il félicita aussi les mamans qui encouragent et aident la Caisse scolaire en apprenant à leurs enfants à épargner et à déposer leurs sous tous les jeudis. Le résultat est des plus consolants puisque 118 élèves sont membres fidèles.

Allons de l'avant, faisons de cette Caisse l'une des plus prospères de la province, et de ce village un vrai centre catholique et canadien-français.

Film

Le dimanche 22 mars, une nombreuse assistance eut l'avantage de voir un film sur le Concile Vatican II. L'attention soutenu de l'auditoire témoignait de l'intérêt et de l'espoir que suscite le Concile dans le monde entier.

Assemblée du "Ladies' Guild"

L'assemblée mensuelle du "Ladies' Guild" local eut lieu le lundi 16 mars, à 8 h. p.m., à l'école élémentaire. Malgré la température inclémente, une cinquantaine de dames étaient présentes.

Mlle Bonnie Gannon, de Winnipeg, exécuta deux danses irlandaises, honorant ainsi les membres qui sont originaires de "la belle Irlande".

Quoique le "Guild" n'existe que depuis deux mois, les différents rapports lus à l'assemblée ont démontré qu'un grand travail a déjà été accompli.

Plusieurs activités sont en bonne voie d'organisation pour l'automne prochain.

Une cinquantaine d'adultes de langue anglaise suivent fidèlement les cours de français, qui sont donnés gratuitement, les mercredis soir.

Un très grand nombre de jeunes filles et d'adultes jouent régulièrement au badminton, pendant les périodes organisées à cet effet, les mercredis soir également.

Les membres furent spécialement invités à assister et à encourager l'assistance aux réunions suivantes:

1) la démonstration donnée par le magasin Albert Grégoire de St-Norbert sur la manière de dépecer la viande, le lundi soir 23 mars, à 8 h. 30;

2) la première réunion du groupe dramatique de St-Norbert, mercredi prochain à l'école élémentaire.

3) l'assemblée annuelle de la Coopérative de St-Norbert Limitée, le 23 avril, et qui sera précédé d'une soirée d'amateurs. De beaux prix en argent seront offerts aux meilleurs participants.

4) l'assemblée annuelle du Club Athlétique de St-Norbert, vers la mi-avril.

L'exécutif est prêt à se dévouer entièrement pour le succès du "Guild" des dames de St-Norbert. Il est de prime importance de ne pas oublier que les membres doivent seconder activement ses efforts, si nous voulons que St-Norbert garde son caractère essentiellement français et devienne "le plus beau coin du Manitoba".

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Tenez-vous prêts, car c'est à l'heure que vous ne pensez pas que le Fils de l'homme viendra. (Mt 24, 44)

• • •

Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux. (Lc 6, 31)

• • •

Ainsi parle Yahvé: "Au temps favorable, je t'exaucerai, le jour du salut, je te secourrai". (Is 49, 8)

Lettre de Paris

L'aide aux pays sous-développés est-elle un "gaspillage"?

Spécial à La Liberté et le Patriote

Paris . . . Mars 1964. — Pour la treizième fois depuis 1961, les Champs-Elysées, la Concorde et autres lieux prestigieux de la capitale française ont été [illegible] de drapeaux et d'oriflammes aux couleurs bizarrement assorties: Paris accueillait solennellement cette semaine M. Nicolas Grunitzky, président de la République du Togo. Les étamines aux couleurs vert et jaune, marquées de l'étoile rouge, que les Parisiens voyaient flotter sous l'aigre bise d'un hiver tardif, étaient celles de cet Etat africain, indépendant depuis 1961.

M. Grunitzky est donc le treizième chef d'Etat noir en visite officielle à Paris. Son arrivée a coïncidé — il n'y avait d'ailleurs aucune relation de cause à effet — avec une nouvelle et brutale offensive du "cartiérisme", à laquelle le défilé des encombrants cortèges officiels apportait un excellent support psychologique. Il faut avoir entendu les imprécations et les sarcasmes automobilistes parisiens bloqués par le passage des grandes limousines noires de la présidence de la République, pour comprendre à quels sentiments répond la nouvelle campagne de M. Raymond Cartier. "Encore un qui vient chercher son argent de poche!", me disait un chauffeur de taxi irrité par une longue immobilisation.

C'est précisément ce que pense et dit Raymond Cartier. Editorialiste du grand magazine "Match", ce journaliste de talent part à nouveau en guerre contre les "prodigalités" de la France à l'égard des jeunes Etats africains. "La France dilapide son argent", dit-il vigoureusement, en démontrant que le total de l'aide française aux pays du Tiers-Monde sous toutes ses formes atteint annuellement 11,000 millions de francs, soit 2.8 pour cent du produit national brut, du P.N.B., pour parler le langage des économistes. Dans le même temps, la Grande-Bretagne consacre 1.32 pour cent au même emploi, l'Allemagne 1.17 pour cent et les Etats-Unis 0.7 pour cent. Cette charge est énorme aux yeux de Raymond Cartier, puisqu'elle représente le tiers de la capacité de jeunesse et de rénovation de la France — c'est-à-dire ses possibilités d'investissements nets. Et il écrit: "L'Afrique coûte au contribuable français autant que son pain quotidien . . . On doit considérer la coopération comme le gaspillage irrémissible des forces vives de la nation".

• • •

La démonstration est terriblement impressionnante, surtout lorsque sont mis en parallèle ses besoins progrès et les énormes dépenses "à fonds perdus" effectuées par la France dans le monde entier depuis un demi-siècle, et les investissements qu'elle a financés en Afrique ou ailleurs. Vingt capitales, cinq cents villes importantes, des chemins de fer, des routes, des hôpitaux, des aérodromes, des ports, etc., ont été payés par le contribuable français, sans aucun profit pour lui, puisqu'il n'a même pas droit à la reconnaissance des bénéficiaires de cet effort unique au monde. Et pendant ce temps, ajoute Raymond Cartier, huit millions de Français tirent encore l'eau de leur puits comme aux temps les plus lointains de l'humanité, parce que 40 pour cent des communes français n'ont pas de canalisations d'eau courante. Pendant ce temps encore, des millions de personnes vivent dans des taudis, la France n'a pas les canaux, les routes, les installations téléphoniques dont elle aurait besoin. Elle envoie 30,000 enseignants payés par elle en Afrique et ailleurs, construit de somptueuses universités à Alger, à Dakar, à Brazzaville, Abidjan, etc., alors que la jeunesse française souffre d'un effroyable manque de locaux et de maîtres. Les récentes manifestations des étudiants parisiens et lyonnais attestent de cette déficience qui affecte la "matière grise" de la France.

En fait, Raymond Cartier estime que trop est trop, d'autant, affirme-t-il que l'aide aux pays sous-développés, "si ruineuse pour celui qui la donne, est à peu près nulle pour celui qui est censé la recevoir". Le journaliste de "Match" fait allusion, là, aux gaspillages auxquels se livrent les dirigeants des nouveaux régimes africains, aux dépenses somptuaires qu'ils imposent finalement à la collectivité française, mais qui ne profitent nullement aux peuples qu'ils ont charge de conduire sur la route du mieux-être et du progrès. Il souhaite donc moins la suppression totale de l'aide aux pays sous-développés, que son ajustement aux possiblités réelles de la France — quatre milliards de francs par an, dit-il, soit 1 pour cent du P.N.B. — et sa meilleure utilisation par les bénéficiaires. "Aidons-les, mais changeons de méthodes", admet-il, en déclarant néanmoins que le retour pur et simple à l'hexagone ne serait pas une démission, mais un retour aux sources de la vigueur et de la santé nationale.

• • •

Ce réquisitoire contre la coopération franco-africaine atteint évidemment l'opinion française à un point sensible. Le public est conscient des graves carences économiques et sociales dont souffre la France, en même temps qu'il éprouve un certain sentiment d'irritation devant "l'ingratitude" dont font preuve à son égard, et à celui de son pays, ces jeunes Etats d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, pour lesquels tant de sacrifices lui sont demandés. Un assez fort courant "cartiériste" agite les foules, notamment dans ces régions de la Bretagne et du Sud-Ouest qui, selon une formule cruelle, mais vraie, sont "en voie de sous-développement".

Mais il apparaît aux yeux du gouvernement, et de tous ceux qui défendent le principe d'un certain partage des biens entre les peuples, que les calculs de Raymond Cartier ne sont ni justes du point de vue technique, ni défendables du point de vue moral.

André Frossart écrit notamment dans "Candide": "Quand deux hommes sur trois meurent de faim, l'assistance du troisième n'est pas un luxe et le mot de 'charité' est inadéquat: c'est une exigence de justice à inscrire en tête du budget, et non un chapitre incertain et décrochable des bonnes oeuvres.

"Il n'y a ni dilapidation ni gaspillage à donner un peu de ce que l'on possède à ceux qui ne possèdent rien du tout; le fait que cette catégorie de déshérités existe aussi dans les pays riches, allonge la liste des nécessiteux: il serait paradoxal qu'il allégeât la charge des possédants."

De l'avis de cet autre journaliste, qui s'appuie, comme Raymond Cartier, sur les conclusions d'un rapport de M. Jeanneney, ancien ministre, sur le coût et les buts de la coopération franco-africaine, l'aide aux pays pauvres revêt en quelque sorte l'aspect d'une cotisation de sécurité sociale, voire même d'une prime assurance sur la vie. En effet, dit-il, le communisme est la tentation permanente des pays sous-développés, et s'ils venaient à y succomber, si l'Occident se désintéressait de ce prolétariat excessivement populeux, et s'il laissait le désordre s'installer à sa porte, "il n'est pas sûr du tout qu'il parvienne à sauver la liberté chez lui".

La politique, la morale, voire même l'économie exigent donc que soit écartée l'autre tentation, celle des peuples nantis à fermer leur bourse. Reste à savoir si Raymond Cartier n'a pas raison lorsqu'il dénonce les scandaleux gaspillages que l'on constate dans les Etats africains "assistés" par une France dont la générosité est borgne, sinon aveugle. Car il est de notoriété publique que certaines fortunes, certains comptes bancaires à Lausanne, Londres ou New York s'élèvent plus vite que le niveau de vie des peuples en Afrique noire.

Maurice HERR.

Powerview

Çà et là

Le 14 mars, dans l'église Notre-Dame-du-Laus, M. l'abbé O. Larochelle, curé, bénissait le mariage de Mlle Irène Ste-Croix à M. Jean Bélanger. M. Romain Berthelette servait de témoin au marié, et M. Omer Ste-Croix accompagnait sa fille. Les jeunes époux établiront résidence à St-Georges.

Le dimanche soir 15 mars avait lieu dans la salle paroissiale une partie de cartes organisée par et au profit des Scouts. Les gagnants aux cartes furent: 1er prix, Mme Armand Désilets et M. Hubert Péreux; consolation, Mme Gérard Bourgeois et Joseph Lavoie. Le prix d'entrée alla à Mme Gérard Bourgeois; le premier prix de la loterie fut gagné par Mme Arthur Carrière et le deuxième par Donald Berthelette. La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les mamans des Scouts. Le tout rapporta la jolie somme de $176.80.

Tous regrettent de voir partir M. et Mme Paul Toussignant, qui retournent dans la province de Québec. Bonne chance là-bas!

Baptêmes

Le 22 mars: Marcel-André-Joseph, fils de Roméo Chagnon et de Dolorès Berthelette, né le 15 mars. Parrain et marraine, André et Noëlline Alarie.

Le 22 mars: Donna-Marie-Yvonne, fille de John Gordon et d'Adèle Lessard, née le 4 mars. Parrain et marraine, M. et Mme David Hutcheson.

Le 22 mars: Patrick-Romain, fils de Roy Carlson et d'Irène Berthelette, né le 27 février. Parrain et marraine, Patrick Berthelette et Yvonne Carlson.

La Broquerie

Orateur invité

Le dimanche 15 mars, la paroisse recevait la visite du délégué de l'Association d'Education en la personne de M. le Dr André Lachance, de St-Boniface. L'apôtre de la cause canadienne-française était accompagné de son épouse, originaire de La Broquerie.

L'orateur rendit d'abord un vibrant hommage aux courageux pionniers de la paroisse qui ont transmis à la génération actuelle le précieux héritage de la langue française. Puis il dénonça la fausse idée que certains se font de se croire plus fins que les autres parce qu'ils ne parlent que l'anglais. Il commenta sur la gène mal placée de ceux qui n'osent pas rompre avec les anglicismes.

Mais le délégué se dit optimiste malgré les menaces d'envahissement d'éléments étrangers. La Broquerie donne le ton, dit-il. Cette paroisse est le centre d'entrain qui attire les regards. Enumérant diverses activités de la paroisse, l'orateur souligna encore le rôle qu'une correspondante peut jouer par l'influence du journal français.

Enfin il donna un aperçu du travail accompli par l'Association d'Education et invita les auditeurs à soutenir généreusement cet organisme. Joignant l'exemple à la parole, l'orateur était bien désigné pour traiter de ce sujet de brûlante actualité. La cause canadienne-française ne sera pas sauvée par de beaux discours. On a souvent dit qu'à St-Boniface il est impossible de conserver le français. Le Dr Lachance prouve le contraire. Chez lui on parle le bon français. Le secret? Papa et maman Lachance conversent en français avec leurs enfants qui, en même temps, puiseront dans la famille d'abord, une fierté bien légitime de leur culture canadienne-française.

Hockey

Le dimanche 22 mars, à l'aréna, les Maroons d'Altona rencontrèrent le club Senior de La Broquerie, actuellement en possession de la coupe Molloy A. La Broquerie remporta la victoire au compte de 6 à 3. Hubert Bouchard remporta deux buts, Adélard Gauthier, Jean-Guy Tétrault, Gérard Gagnon et Paul Taillefer, chacun un but.

Ste-Geneviève

Malades

Prompt rétablissement à M. Florent Saltel, au jeune Bernard Desrosiers, fils de M. et Mme Ernest Desrosiers, patients à l'hôpital général St-Boniface, et à Mme Jean Dornez, à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes.

Félicitations aux élèves des cours secondaires qui ont pris part aux différents concours oratoires à Ste-Anne-des-Chênes et à Lorette. Ce sont, entre autres, Louis Bouvier, de Ste-Geneviève, et Yvette Tétreault, de Ross.

Partie de cartes

Voici les résultats de la partie de cartes du 15 mars qui rapporta le plus grand succès de l'année.

Les gagnants furent, 1er prix des dames, Mlle Jeannine Saltel, 2e prix, Mme Florent Robert, prix de consolation, Mlle Denise Ledet; 1er prix des hommes, M. Ferdinand Fiola, 2e prix, M. Désiré Morin, prix de consolation, M. René Saltel; prix d'entrée, M. Aimé Fiola; à la loterie, $10 gagné par Léo Fiola, jeune fils de M. et Mme Rosaire Fiola; $5 par l'Institut Collégial de Powerview, et un autre billet de $5 par Mme Léon Dornez.

Merci à tous les organisateurs et à ceux qui sont venus les encourager. La prochaine partie de cartes aura lieu en avril; le gros lot du bingo sera de $130 en 57 numéros. On annoncera la date bientôt.

Le Concile et le problème de la liberté religieuse

BOSTON (CCC) — Le cardinal Cushing, archevêque de Boston, a déclaré à Jersey City que si le Concile ne se prononçait pas au sujet du problème de la liberté religieuse, cela causerait un tort immense aux efforts oecuméniques.

La deuxième session a pris fin sans qu'une déclaration sur ce problème soit adoptée, a-t-il dit; il est donc du devoir des Pères conciliaires de trouver une solution à cette question au cours de la troisième session.

Dites joyeusement vos grâces, après dîner, quand même vous auriez dîné de pain sec

Louis VEUILLOT.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Fête de saint Joseph

Le jeudi 19 mars, la fête de saint Joseph, notre patron, a été célébrée de façon spéciale dans la chapelle du collège. A 4 h. 30 p.m., une messe solennelle fut chantée par le R. P. Maurice Monette, C.S.V., curé de la paroisse d'Otterburne, assisté des RR. PP. Viateur Martineau et René Michaud, C.S.V., comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Martineau, et avait pour thème: Saint Joseph, modèle de patience. Pour la circonstance, le maître-autel était paré de jolis chrysanthèmes jaunes et blancs. La chorale exécuta une messe de Gélineau, sous la direction du R. F. Dépôt, maître de chapelle, aidé de la schola. Le R. P. Clavet touchait l'orgue. La fête s'est déroulée dans une atmosphère de piété. Ce fut un bel hommage à notre puissant protecteur, le bon saint Joseph.

Henri GOULET,
président.

Examens de Pâques

Nous avons eu nos examens de Pâques durant la semaine sainte. Les résultats parviendront aux parents après le congé qui commence le 26 mars et qui se terminera le 5 avril au soir à 8 h. Durant ce temps, le personnel religieux du collège suivra les exercices de la retraite annuelle qui sera prêchée par un Clerc de St-Viateur de la province de Joliette, le R. P. M. Ouellette. Ensuite, plusieurs professeurs auront l'occasion d'assister au congrès des éducateurs de la province (Manitoba Educational Association).

Anciens

La réunion annuelle des Anciens, suivie d'un banquet, aura lieu le samedi 4 avril. Les Anciens qui n'auraient pas été atteints par lettre et qui sont intéressés à participer à cette rencontre sont priés de communiquer le plus tôt possible avec le principal du collège.

Gérard THERRIEN,
président.

Inscription

Nous invitons les parents qui sont intéressés à placer leurs fils au collège l'an prochain, de bien vouloir s'adresser au principal sans tarder.

M. l'abbé Gérard Fortin est maintenant aumônier de l'armée à Léopoldville

LEOPOLDVILLE, Congo—Les tâches du major Gérard Fortin, aumônier catholique de l'Armée canadienne au Congo, sont aussi nombreuses que variées. Son travail consiste en effet à donner des cours religieux aux Africains et aux Européens, à aider les Congolais de la brousse, ainsi que les missionnaires récemment évacués de l'intérieur.

Sa tâche principale est toutefois de veiller aux besoins spirituels de quelque 200 Canadiens stationnés à Léopoldville, avec la 57e unité canadienne des transmissions, sans compter ceux qui ont été détachés à Elisabethville, Kikwit, Kolwezei et Luluabourg. M. l'abbé Fortin se propose de faire trois visites à chacun de ces groupes d'avant-poste pendant les six mois de service qu'il va effectuer au Congo.

Sa semaine commence normalement par la messe du dimanche matin à la chapelle de l'hôpital des Soeurs franciscaines de Marie, dont un des couvents se trouve à Québec. Après la messe, l'abbé Fortin bavarde avec ses paroissiens, constitués de Belges, d'Africains et de civils canadiens travaillant avec l'ONU. Tous les jours de semaine, la messe est célébrée le matin à 7 heures dans la salle à manger de l'abbé Fortin, où l'on installe une planche en guise d'autel et un crucifix portatif.

Lorsqu'un Canadien se trouve à l'hôpital de l'ONU, le major Fortin lui rend visite, le remonte spirituellement, lui apporte livres et [illegible].

Au cours des troubles récents dans la province de Kwilu, il contribua à trouver vivres et logement pour les missionnaires récemment évacués, tout en les aidant de ses conseils.

Diplômé du séminaire de Québec, l'abbé Fortin s'est enrôlé dans l'Armée canadienne en 1951. Il a servi dans divers coins du Canada, spécialement à Winnipeg, et a été aumônier du 1er bataillon du Royal 22e Régiment en Corée, où il fut nommé membre de l'Ordre de l'Empire britannique pour ses services. Avant d'être affecté au Congo, il était aumônier de secteur pour le Secteur de l'Est du Québec.

Ses parents, M. et Mme Roméo Fortin, demeurent à 11, rue Saint-Yves, à Beauport, dans la banlieue de Québec.

Ste-Agathe

Défilé de mode

Les trois groupes du cours de couture de deuxième année tinrent une réunion le lundi 16 mars. Il fut décidé que leur défilé de mode aurait lieu le mardi 31 mars à 8 h. p.m. Il y aura programme récréatif et un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

Zenon Park

Décès

Le lundi matin 10 février décédait subitement à sa demeure Mme Charles-Urbain Sullivan (née Bernadette-Florida Favreau), à l'âge de 73 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Zenon Park le mercredi 12 février, à 10 h. 30 a.m., par M. l'abbé Roland Gaudet, curé. Antoine Lalonde et Gilbert Ferré, neveux de la défunte, servaient au choeur. Ernie Lalonde conduisait le deuil. Les porteurs étaient six neveux, MM. Albert, Louis, Fernand, Georges, Bernard et Richard Favreau.

Née le 21 juin 1885 à Actonvale, Qué., d'une famille de 15 enfants, Mme Favreau passa plusieurs années chez ses parents, M. et Mme Louis Favreau, et chez ses frères et soeurs à Providence, Rhode Island, où elle fit ses études. En 1910, la famille vint s'établir dans la paroisse en voie de formation, qui s'appelait Arborfield à ce temps.

A l'automne 1915, son mariage à M. Charles Sullivan dans la première église Notre-Dame-de-la-Nativité, fut bénit par M. l'abbé Pierre Nicolet. Les époux Sullivan demeurèrent à Tisdale, où M. Sullivan fut le premier agent à la gare du Canadien National. Quelques années plus tard, il fut transféré à Brent, Ont., où ils ont [illegible] jusqu'à la mort de M. Sullivan, le 7 décembre 1945. En 1946, Mme Sullivan revint avec sa fille, Ella, et elles s'installèrent au village de Zenon Park.

La défunte laisse dans le deuil sa seule fille, Ella; deux frères, Wilfrid et Eugène; une soeur, Alice; trois belles-soeurs, Mmes Wilfrid, Albert et Eugène Favreau, de Zenon Park, et plusieurs neveux et nièces.

La maison funéraire Hall de Tisdale s'occupait des arrangements funèbres. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Sincères condoléances à Mlle Ella Sullivan et aux familles Favreau, éprouvées par le décès de Mme Sullivan dont la vie exemplaire fut remplie de dévouement et de bonté.

Remerciements

Mlle Sullivan et les familles Favreau désirent exprimer leur appréciation et leurs remerciements sincères à tous ceux qui leur ont exprimé de la sympathie à l'occasion de ce récent deuil.

Va-et-vient

Mme Raymond Courteau est partie depuis quelques semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme René Bouvier, de Hull, Qué., où elle passera quelque temps. Elle visitera aussi d'autres parents à différents endroits de cette province, entre autres, sa soeur religieuse dans la ville de Québec.

M. et Mme Amable St-Amand sont de retour d'une promenade de plusieurs semaines durant laquelle ils ont visité leurs enfants, la famille E. Gerlinski et des amis à Melville, la famille Bertrand Beaulieu, à Estevan, MM. et Mmes Elie Hudon et Roger Courteau, à Saskatoon et Prince-Albert, et Mme Marie Leblanc, mère de Mme A. St-Amand, au Mont St-Joseph.

MM. et Mmes J.-B. Wassill et Gérard-T. Leblanc ont visité, au cours du mois de février, des parents et amis à Prince George, Vancouver et autres endroits de la Colombie-Britannique. M. et Mme J.-B. Wassill ont aussi visité à leur retour des parents et amis à Melville et Yorkton. Ils célébraient dans l'intimité de leur foyer, entourés de leurs enfants, petits-enfants et amis, leur 40e anniversaire de mariage, le 26 février.

Mlles Georgette et Delphine Hudon, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Charles Hudon.

MM. et Mmes Léo Préfontaine et Philippe Duret, de Victoire, rendaient visite à M. et Mme Fernand Favreau, le dimanche 1er mars. Ils ont pris part aux joutes finales de curling, organisées par les Chevaliers de Colomb, ainsi qu'au banquet servi à cette occasion.

Les étudiants du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Maurice April, du collège de St-Boniface, Man., et Laurent Courteau, qui suit un cours de menuisier à St-Boniface, ont passé quelques jours dans leurs familles, dernièrement.

M. et Mme Claude Lalonde et M. Léonard Lalonde, de Saskatoon, étaient chez leurs parents, M. et Mme Théodule Lalonde, en fin de semaine.

Mlle Juliette Rouleau est partie récemment à Winnipeg, Man., où elle est employée.

MM. et Mmes Lucien Chabot et Bernard Perreault ont récemment passé quelques jours à Saskatoon pour affaires.

M. et Mme Paul Fortier, de Zenon Park, et MM. Claude et Léonard Lalonde, de Saskatoon, se sont rendus à Pré-Ste-Marie, rendre visite à leurs cousins, M. et Mme Wilfrid Gendron.

M. et Mme Laurier McCrea se rendaient en voyage d'affaires à St-Boniface, Man., il y a quelque temps, accompagnés de MM. Florent Lalonde et Richard Archer.

Çà et là

M. et Mme H. Baerwald et leurs deux enfants habitent au village depuis l'automne dernier. M. Baerwald a remplacé M. Lauzon à la gérance du magasin de la Coopérative.

Le lundi soir 2 mars, un bon nombre d'adultes et d'étudiants des grades supérieurs se réunissaient à la salle paroissiale pour une assemblée présidée par Mme Gérard-A. Leblanc, présidente des Dames Auxiliaires. M. McCrae, de Prince-Albert, montra des films sur le cancer. Mme McCrae, M. Gérald Marsh, de Tisdale, et M. Warren, de Regina, ont adressé la parole sur ce même sujet.

Prud'homme

Foyer-Ecole

Le Foyer-Ecole de Prud'homme fut privilégié le mercredi 11 mars puisque M. l'abbé Grégoire Lachance, de Prince-Albert, aumônier diocésain de l'Action Catholique, qui a beaucoup d'expérience avec les adolescents et adolescentes et des connaissances sérieuses de leur mentalité, était le conférencier invité. Il parla sur "Le rôle des parents comme éducateurs".

Les questions suivantes furent posées: Comprenons-nous nos adolescents? Pourquoi nous occupons-nous de l'éducation de l'enfant?

Le conférencier affirma que l'amour des enfants doit avoir une place éminente dans le coeur des parents et qu'ils ne doivent pas être tellement occupés au point que les enfants soient négligés en fait d'éducation sentimentale et sexuelle.

Mme Corona Painchaud remercia M. l'abbé Lachance et lui présenta un cachet.

Mme Thérèse Jeanneau dirigea alors le chant "V'la l'bon vent".

M. l'abbé P. Carrier, curé, termina la séance par une courte prière. Tous jouir du goûter.

Çà et là

MM. Paul Jeanneau, Paul Bandet et Armand Normand, ainsi que M. Louis Riendeault, de Viscount, sont de retour d'un long voyage aux Etats-Unis, Mexique et Colombie-Britannique.

Le lundi 9 mars, M. l'abbé Carrier a assisté au congrès des commissaires d'écoles, à Regina.

Willow-Bunch

Soirée théatrale

Les jeunes acteurs et actrices de l'école secondaire de Willow-Bunch présentèrent de nouveau leur pièce "Why I Am Bac[illegible]" à l'auditorium de l'école, le lundi soir 16 mars, devant une nombreuse assistance. F[illegible] et actrices. Les profits de [illegible] soirée iront au comité des lo[illegible]

Défilé de mode

Le mardi 10 mars eut lieu à Assiniboia un défilé de mode sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques. Les [illegible] suivantes se sont rendues: [illegible] Albert Lemieux, Albert Martin, Raoul Vezina (et sa fille, Lo[illegible]), Jean Champigny, Léo Fitzpatrick, Rosario Martin, Weal, père, Howard Weal et E. Fontain.

Distribution des prix

Le dimanche 22 mars, à l'auditorium de l'école eut lieu la distribution des prix de français de l'ACFC aux élèves méritan[ts].

Deux prix furent donnés par M. l'abbé A. Chabot, curé, à des élèves de la paroisse qui ont obtenu la pl[illegible] 3e à 9e année, le prix f[illegible] à Aline Campagne, fille de M. et Mme Emile Campagne, 3e année; celui des 9e à 12e années fut décerné à Thérèse Piché, fille de M. et Mme Paul-Emile Piché, 12e année. Félicitations à tous ceux et celles qui gagnèrent des prix de français.

M. l'abbé Roger Ducharme et M. Roland Pinsonnault, de Gravelbourg, adressèrent la parole aux méritants et aux personnes présentes. Merci aux distingués visiteurs.

Deux chants furent rendus par les trois fillettes de M. et Mme Emile Campagne. M. le curé adressa la parole, encourageant les élèves à parler et à apprendre le français et félicitant ceux qui eurent des prix. Le maître de cérémonies était M. Emile Campagne, président de l'ACFC de Willow-Bunch.

Malades

Mme Paul-Emile Piché est patiente à l'hôpital Providence à Moose Jaw, où elle subit une deuxième opération, le mercredi 18 mars. Son époux lui rendit visite le vendredi 20 mars.

M. Wilfrid Benoit ramena son épouse de l'hôpital Providence où elle fut patiente durant quelques jours.

Mme Bernard Philippon fit un séjour à l'hôpital de Moose Jaw, récemment.

Mmes Julien Piché et Benoit Giraudier sont revenues de l'hôpital local, la semaine dernière.

Mme Philias Blais est actuellement patiente à l'hôpital local.

M. Arthur Rainville est patient à l'hôpital de Moose Jaw.

Mmes R. Philippon et Camille Lavallée firent un séjour à l'hôpital local, récemment.

M. Paul-Emile Piché et ses enfants sont allés à Moose Jaw, le dimanche 22 mars, visiter leur épouse et mère, patiente à l'hôpital depuis quelque temps.

Mme Louisa Cayer est patiente à l'hôpital de Gravelbourg depuis quelque temps.

Va-et-vient

M. Wallace Fitzpatrick accompagna ses neveu et nièce, M. et Mme Wilfrid Beston, jusqu'à Kaslo, C.-B., où il rendit visite à l'aînée de ses soeurs, Gertrude (Mme O'Connor).

Le dimanche 8 mars, MM. et Mmes Albert Lemieux et Howard Weal sont allés à Estevan visiter leurs fille et soeur et son époux.

M. et Mme Jos Justice et leurs fils, de Regina, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Paul Lapaire, récemment.

M. et Mme Paul-Emile Mondor sont allés visiter leurs fils, Philippe, étudiant au collège de Gravelbourg.

M. George Dosch alla visiter son épouse chez ses fille et gendre, à Moose Jaw.

MM. Jos. Bellefleur et Charles Mathieu ont assisté au congrès des commissaires d'écoles qui se tint à Regina du 9 au 11 mars.

M. et Mme Frederic Desjardins, de Gravenhurst, Ont., sont allés visiter une fille à Edmonton, Alta; ils reviendront à Willow-Bunch avant de retourner en Ontario.

M. et Mme Emilien Ducharme, de Joliette, Qué., visitent les familles Durand et Dionne et autres parents et amis. Henri Durand et E. Dionne sont allés les chercher à Regina le mercredi 11 mars. Ils allèrent visiter Mme N. Durand au "Marian Home" de Radville.

Mme Marcel Dionne, accompagnée de son fils, Paul, se rendit à Regina le jeudi 12 mars, y consulter un médecin; sa mère, Mme Roméo Rodrigue, qui l'accompagnait aussi, visita sa fille, Cécile (Mme Bain). C'est M. Laurent Dionne qui les conduisit à Regina.

Prince-Albert

Fête mémorable

Le samedi 14 mars 1964, M. et Mme Albert Desjardins célébraient leur 50e anniversaire de mariage.

A 1 h. p.m., ils se rendaient à la Cathédrale du Sacré-Coeur, pour y renouveler leurs promesses de mariage et assister à la messe célébrée à leurs intentions, par le R. P. Omer Desjardins, O.M.I., du Collège Mathieu de Gravelbourg, neveu des jubilaires.

Après la cérémonie religieuse, on se réunit à la demeure de M. et Mme Albert Desjardins, située au no 1811-14 E., rue Ouest en cette ville. A 5 h. p.m. tous les invités se rendirent à l'Auditorium de la Coopérative, rue Centrale, où un délicieux banquet fut servi auquel participèrent une centaine de parents et d'amis.

La salle du banquet ainsi que les tables étaient décorées de jolies guirlandes et de fleurs dorées. Un magnifique gâteau occupait le centre de la table d'honneur. Le R. P. Desjardins, O.M.I., récita le bénédicité et les grâces. Agissant aussi comme maître de cérémonies, il présenta le toast aux héros de la fête, et en termes émus, il félicita les jubilaires et leur souhaita encore bien des années de bonheur. Le garçon d'honneur était M. Emile Bulcke, accompagné de son épouse, fille aînée des jubilaires. Au cours d'une touchante cérémonie — on présenta un jonc à M. A. Desjardins et une bague à son épouse.

Une veillée pleine d'entrain s'ensuivit au cours de laquelle un bon nombre de jolis et utiles cadeaux furent présentés aux héros de la fête. Puis tous se séparèrent enchantés de cette journée qui restera inoubliable dans l'esprit et le coeur de tous ceux et celles qui en furent témoins. Plusieurs télégrammes de félicitations furent reçus, entr'autres de l'Hon. L. B. Pearson, premier ministre du Canada, de l'Hon. Ross Thatcher, chef de l'opposition à Regina; de l'Hon. John Diefenbaker, chef de l'opposition à Ottawa, Ont., et de M. Dave Steuart, M.A.L., de Regina.

De nombreux parents et amis sont venus de Le Pas et Brandon, Man., de Unity, Marcelin, Rosthern, Duck Lake, Saskatoon, Albertville, Carrot River, Davis et Frobisher; ainsi que de Red Deer, Alta.

Tous les enfants des héros de la fête y étaient présents. Voici leurs noms: (Lucienne) Mme Emile Bulcke, de Unity, (Yvonne) Mme Raymond Bernier, de Davis; (Irène) Mme Oscar Sanche, de Red Deer, Alta; (Alice) Mme Gilles Lavoie, Albertville; (Marguerite) Mme Hubert Despins, (Léona) Mme Robert Robin et Paul, tous trois de Prince Albert; (Jeannette) Mme Ludwig Moormann, de Rosthern, Sask., et Edouard, 522 Ave W., Sud Saskatoon (deux fils sont décédés en bas âge); 34 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants complètent cette belle famille.

M. et Mme Desjardins jouissent encore d'une excellente santé. Ils sont retirés des affaires et sont heureux de vivre parmi leurs nombreux enfants.

Notes biographiques

M. Albert Desjardins naquit le 11 juin 1888 à St-Jérôme, P.Q. En septembre 1905, il est venu prendre un homestead dans la région de Marcelin. En novembre 1913 il retourna dans la douce province, à Montréal et les environs, et le 22 février 1914, il unissait sa destinée à Mlle Délia Dumoulin (née le 13 juillet 1895), de la paroisse de Ferme-Neuve, Co. Labelle, P.Q.

Le 2 mars, l'heureux couple revenait à Marcelin s'installer sur une terre, pour y demeurer jusqu'en mai 1950, pour ensuite se retirer à Prince Albert. Les jubilaires se disent très heureux d'avoir pu célébrer leurs noces d'or, au milieu de tant de parents et d'amis.

Les malades

Plusieurs malades à l'Hôpital de la Ste-Famille continuent de se rétablir. Voici leurs noms: Mgr J. Cybart, du Mt St-Joseph; M. Albert Joubert, de St-Louis [illegible]; Mmes Albert Dupuis et A.-L. Pagé (cette dernière sera de retour dans son foyer le Jeudi Saint).

Va-et-vient

M. L. E. S. de Villiers, attaché à l'ambassade sud-africaine à Ottawa, Ont., visitera Prince Albert, le vendredi 17 avril, en route vers la côte du Pacifique. Il doit avoir une interview avec M. R. Guay, rédacteur du "Prince Albert Daily Herald".



Cette photo montre la chorale du Collège Mathieu de Gravelbourg qui a chanté à Regina lors d'une réunion de l'Amicale.

L'Amicale du Collège Mathieu en journée d'étude à Regina

REGINA — Le 8 mars dernier, l'Amicale du Collège Mathieu tenait sa réunion à la salle St-Jean-Baptiste de Regina. Le matin, la chorale du collège chantait à la grand-messe. Dans l'après-midi, le même groupe d'étudiants donnait un tour de chant devant un groupe de Canadiens français de la ville, d'anciens du collège et de parents des élèves actuels, venus de tous les coins de la province. Les membres de l'exécutif de l'A.C.F.C. étaient aussi au nombre des participants.

La journée, organisée en grande partie par M. Léo Lirette, de Regina, était sous la présidence du Dr Raymond Piché, de Gravelbourg.

Le sujet à l'étude avait pour titre: "Bilinguisme et Biculturalisme". Le R. P. Alain Piché, O.M.I., doyen des études au collège, donna un exposé du problème. Cette question du bilinguisme et du biculturalisme n'est pas nouvelle; elle a commencé en 1763. Mais c'est un fait que le problème a pris récemment de l'ampleur et qu'il préoccupe une bonne partie de la population canadienne.

Terme complexe

La Commission royale d'enquête a reçu pour mandat: "De faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada, puis de recommander les mesures pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe d'égalité des deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada".

Le mot culture est un terme très complexe. Il comporte un enrichissement de la personnalité humaine, une philosophie, une mentalité, une manière d'agir, un mode de vie. La culture s'incarne dans la personnalité de l'individu, de la famille, de la société qui l'entoure. Elle s'enrichit par sa langue, ses moyens de communication, ses associations et ses institutions.

Le biculturalisme au Canada voudra donc dire deux cultures différentes: française et anglaise, chacune ayant son génie propre, les deux ayant droit de se développer côte à côte. Ce n'est donc pas l'absorption de l'une par l'autre. Aussi il ne faut pas penser que les deux cultures puissent exister à la fois dans un même individu: elles sont foncièrement trop différentes pour qu'un seul homme puisse se dire à la fois et de culture française et de culture anglaise. Ce qui veut dire que les deux groupes culturels doivent s'accepter dans une coexistence pacifique, se comprendre et s'enrichir mutuellement.

De même, lorsque nous parlons de bilinguisme au pays, nous ne voulons pas dire que tous les Canadiens soient obligés d'apprendre les deux langues officielles, mais que les droits tels que garantis par la Constitution soient préservés et puissent s'exercer équitablement.

Rôle du collège

Ici, en Saskatchewan, les faits historiques nous montrent que les deux groupes ont eu officiellement droit de citée. Ce n'est que depuis 1890 qu'un changement d'attitude vis-à-vis la minorité française s'est fait sentir avec de plus en plus d'intensité.

Malgré tout le groupe français existe toujours bien vivant. Et le Collège de Gravelbourg est le témoignage concret de la culture française en Saskatchewan. Sans lui, il aurait été très difficile, sinon impossible à la culture française de se maintenir dans la province.

Et maintenant, il doit regarder vers l'avenir. La Commission royale d'enquête, l'attitude nouvelle de nos gouvernements et de la population en général nous permettent d'être optimistes.

Une discussion, à laquelle prirent part quelque soixante-cinq assistants, chercha à éclaircir ce qu'on entend par culture française et anglaise, ce qui les distingue l'une de l'autre. Puis on tenta de définir la "culture canadienne": non un mélange ni une fusion, mais une harmonisation, chacun gardant sa caractéristique personnelle tout en sachant apprécier l'autre.

Rôle du milieu

Au collège de Gravelbourg, on forme des étudiants qui pensent en français mais qui sont destinés à vivre en Saskatchewan. Il faut préparer un homme complet dans son milieu. Mais pour cela le collège a besoin de l'aide des familles qui doivent transmettre l'amour et la connaissance de la langue et de la culture française à leurs enfants. Mais ce n'est pas facile, surtout dans les villes où les jeunes en viennent à penser que le français est une langue qui ne se parle qu'à la maison.

Le problème n'est pas fini, loin de là, les Canadiens français sont en train de le vivre intensément et tous espèrent que bientôt notre français de la Saskatchewan pourra vivre et se développer dans une atmosphère de compréhension et de confiance.

Coderre

Heure sainte

Le mercredi 18 mars eut lieu une heure sainte pour les vocations. Les enfants d'école, Croisés et servants de messe avaient été préparés par la Rév. Mère St-Luc, R.J.M. L'office commença par une procession de l'Eglise et les enfants tenaient des objets liturgiques servant à la bénédiction du Saint Sacrement. M. l'abbé F. Ducharme, curé, donna des explications pendant que chaque enfant montait au choeur. Le programme de l'heure sainte était comme suit: procession des Croisés et des enfants de choeur; explication des objets liturgiques pour une bénédiction du Saint Sacrement; exposition du Saint Sacrement; chapelet vivant par les élèves de la 5e à la 8e année; prière des Croisés, 1ère à la 4e année; prières pour les vocations, 5e à la 8e année; lectures: la vocation de Samuel et l'appel des apôtres; chant; exhortation de M. le curé aux parents.

Anniversaire

Le samedi 29 février, chez M. et Mme Hervé Michel, un souper fut servi en l'honneur de Mme Anna Cossette, qui célébrait son 92e anniversaire de naissance. Ses enfants, MM. et Mmes William, Léo et Georges Cossette, de Coderre, M. et Mme Ernest Belisle, de Widewater, et Albert étaient présents, ainsi que M. et Mme Lucien Cossette, de Courval, et M. et Mme D. Barker, de Regina. Après les félicitations d'usage on présenta à la jubilaire de jolis cadeaux. Le lendemain, après la messe, les nombreux amis de Mme Cossette lui offrirent aussi leurs voeux de bonheur; Mme Cossette demeure maintenant au Foyer d'Youville, à Gravelbourg, mais elle revient souvent visiter ses enfants et amies de Coderre.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Merci

Il n'est pas de succès redevable aux talents ou à l'initiative d'un seul. Notre bingo jubilé du 18 mars dernier fut une réussite hors pair. Mais nous devons proclamer sans gêne la gracieuseté de Mgr A. Boucher pour les commodités du sous-sol de la cathédrale; également la délicatesse et le dévouement des cuisinières et des serveuses; de même que la courtoisie et l'initiative du grand responsable de la soirée, M. Walter Charpentier. Merci à ceux qui ont donné les prix; sincère reconnaissance à tous ceux qui nous ont encouragés dans notre tirage ou par leur présence à la soirée.

Pour la plupart, votre participation fut modeste, mais toutes ces générosités nous ont donné un total d'environ 250 personnes au souper et 400 à la soirée. Il n'en fallait pas plus pour combler nos espérances. Merci à tous.

Les prix offerts au tirage res[tent] dans la province cette année. M. l'abbé C. Giguère, directeur des élèves du collège, remporta la [bel]le lampe de salon. Les Soeurs Grises de l'hôpital St-Paul de Saskatoon gagnèrent la montre Telestar. Hommage aux gagnants des vingt parties de bingo, spécialement à celui qui a décroché le gros lot de $100, Maurice Diehl, un de nos élèves.

Intra Muros

Le retour subit du froid a eu ses avantages. Les équipes de hockey ont repris le combat pour terminer les finales. Chez les Seniors, l'honneur revient au club Cousin-Wojcik; chez les Juniors, la palme reste à l'équipe de D. Poitras.

Nous avons même réussi deux rencontres contre l'extérieur. Pour la seconde fois, le club des pompiers a noyé et refroidi notre enthousiasme. Sa supériorité est incontestable. Dimanche dernier, les "Debden Juniors" venaient tenter en vain de mettre en échec notre Junior. Tout de même, nous avons admiré leur dynamisme et leur tenacité. Leur jeu est prometteur.

Voyage

M. Claude Blanchette, élève de 11e année, originaire de Vawn, sera à Winnipeg, Man., les 3 et 4 avril prochain pour un studium des Nations unies. Ces journées d'étude sont organisées sous les auspices du Club Rotary. M. Blanchette y représentera les étudiants de Prince-Albert pour siéger au nom de la Jamaïque.

Exposition

Dans notre minuscule salle de musique, les élèves de 12e année, sous la direction de leur professeur d'histoire, M. l'abbé J. Papen, ont monté une imposante exposition intitulée: "Canada, hier et aujourd'hui". Elle permet à quiconque la visite de mieux connaître le Canada, son histoire, sa géographie, ses produits et ses promesses d'avenir. Bienvenue.

Ferland

Un congé mérité

La chronique de Ferland n'a pas paru depuis quelque temps. Ce n'est pas à cause du manque de nouvelles ou d'activités dans la paroisse, car elle est bien vivante avec ses différentes associations. La raison est que la correspondante a pris des vacances et, de ce fait, elle doit se rattraper un peu sur ce qui s'est passé pendant son absence.

Malades

Mme Rosaire Chabot est revenue chez elle après avoir subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina et elle est en bonne voie de rétablissement depuis son retour il y a trois semaines.

Mme Viateur Chabot est hospitalisée à ce même hôpital depuis quelque temps. Les paroissiens lui souhaitent bon courage et prompt rétablissement.

Assemblée annuelle

Le 1er février eut lieu l'assemblée annuelle de l'école du village de Ferland. M. Lucien Beaudoin fut réélu et M. Marcel Brisbois fut élu pour remplacer M. Joseph Couture, qui a démissionné pour raison de santé.

Election

M. Alfred Chabot fut réélu marguillier pour un autre terme. Félicitations!

A.C.R.C.

Une assemblée avait lieu à la salle le 18 février, réunissant les quatre équipes d'Action Catholique Rurale. L'assistance fut nombreuse et les délibérations fort intéressantes.

A.C.F.C.

M. et Mme Alfred Chabot et M. Valmore Couture sont allés à Regina pour la réunion de l'ACFC tenue en mars.

Baptême

Le 12 mars: Paul-Alphée-Joseph, fils de M. et Mme Paul-Emile Lacasse, né le 2 mars et baptisé par M. l'abbé J. Bernier. Parrain et marraine, M. et Mme Alphée Lacasse, de Cadillac. Ces derniers étaient représentés par Doris et Jos. Bouffard. Félicitations à M. et Mme Lacasse (Louisa Bouffard), qui avaient déjà deux enfants adoptifs.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Bernard Pawchuck (née Antoinette Chabot), de Calgary, Alta, et autrefois de Ferland, à l'occasion de la naissance d'un fils, le 11 février, et à M. et Mme André St-Jacques (née Cécile Chabot), de Glentworth), à l'occasion de la naissance d'une fille, le 13 février.

Va-et-vient

M. et Mme Charles Fournier allèrent à Regina, où M. Fournier assistait au congrès des municipalités, la semaine dernière.

M. l'abbé J. Bernier, curé, et M. et Mme René Couture rendirent visite à Mgr G. Couture, P.D., V.G., à Ponteix.

M. et Mme Conrad Piché, de Gravelbourg, visitèrent la famille Aimé Fournier, récemment.

MM. et Mmes Donat et Omer Hamel, de Frenchville et Dollard, respectivement, ont visité la famille Lucien Beaudoin, le samedi 14 mars.

Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, passa quelques jours chez son fils, à Ferland.

M. et Mme Alex. Laberge sont revenus des Etats-Unis, où ils ont visité leur fils, Roland, leur fille, Carmen, et leurs familles, ainsi que M. et Mme Roland St-Hilaire (Pauline Fournier). En revenant ils ont visité Mme Léon Beaudoing et sa famille et M. et Mme Antonio Fournier et leur fille, Henriette, de New Westminster, C.-B. M. et Mme Armand Laberge les conduisirent en automobile et les accompagnèrent dans leurs visites.

M. et Mme Aimé Fournier allèrent visiter leurs parents, M. et Mme Antonio Fournier, et leur famille, à New Wesminster, C.-B., pour quelques jours, à la fin de février.

M. Viateur Chabot visita son épouse hospitalisée à Regina. Sa soeur, Mme Valmore Couture, l'accompagnait.

Mlle Lise Fournier, garde-malade diplômée, de Regina, passa une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Louis Fournier.

Ponteix

Funérailles

Les funérailles de Mme Emma St-Cyr eurent lieu le 14 mars. M. l'abbé Maurice St-Cyr, de Montréal, Qué., officiait, assisté de MM. les abbés G. Laprise, de Cadillac, et L. Roy, de Ponteix, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Real, Ovila, Laurent, Emile et Robert St-Cyr, tous neveux, et Léo D[illegible]reault. M. Jean-Paul Guenette, neveu, portait la croix. La maison funéraire Lemieux était en charge des arrangements funèbres.

Mme St-Cyr était une des fondatrices des Dames de Ste-Anne; aussi ces dernières assistaient aux funérailles en corps. M. D. Thibodeau, un neveu, portait la bannière. Mmes Gédéon et Oscar St-Cyr, Donat Cloutier et Alfred Thibault portaient les rubans. La couronne de fleurs de la famille était portée par un neveu, M. Roméo St-Cyr.

Mme St-Cyr est décédée à l'hôpital Gabriel de Ponteix le 10 mars après une maladie de cinq mois, à l'âge de 76 ans. Elle naquit à St-Norbert, Man., en 1887, de M. et Mme Napoléon Bellemare, pionniers de Montmartre. En 1903, elle épousa M. Willie St-Cyr dans l'église du Sacré-Coeur de Montmartre. Mgr A. Thériault P.D., bénit leur union. M. et Mme St-Cyr vinrent à Ponteix en 1917 et vécurent sur leur ferme au nord du village, jusqu'en 1952 alors qu'ils se retirèrent au village. M. St-Cyr précéda son épouse dans la tombe le 2 avril 1960.

La défunte laisse dans le deuil quatre filles, Rose-Anne (Mme Philippe Bouffard), Ida (Mme Laurent Thibodeau), de Lestock, Célinie (la Rév. Sr Rose-William), du Séminaire St-Joseph de Grand Rapids, Michigan, et Florence (la Rév. Sr Marie-André), de Marywood, Grand Rapids; quatre petits-enfants et huit arrière-petits-enfants; un frère, M. Emery Bellemare, de Grande Prairie, Alta, et une soeur, Mme Angèle Perras, de Spirit River, Alta.

Sont venus aux funérailles: M. l'abbé Maurice St-Cyr, de la paroisse Ste-Gemma, à Montréal; les Rév. Srs Rose-William et Marie-André, de Grand Rapids, Michigan; M. et Mme Jean-Paul Guénette, de Warren, Man.; M. et Mme D. Thibodeau, de Weyburn; Mlle Irène Thibodeau, d'Edmonton, Alta; M. et Mme Donat Cloutier, de St-Boniface, Man.; Mme Marie-Anne Legrand et M. et Mme Philip Yachne, de Regina, et plusieurs parents et amis des environs.

Remerciements

La famille St-Cyr remercie sincèrement tous les parents et amis qui, dans un si bel esprit de charité chrétienne, lui ont apporté consolation et assistance de mille façons à l'occasion de la mort de Mme Emma St-Cyr.

Profonde reconnaissance à Mgr G. Couture, ainsi qu'à MM. les abbés Maurice St-Cyr, L. Roy et G. Laprise, ainsi qu'aux Révérendes Soeurs de l'hôpital, à M. le Dr Strohhofer, aux Dames de Ste-Anne, au choeur de chant, aux servants de la messe des funérailles, enfin à tous ceux et celles qui ont témoigné leur amour et respect à celle qui quitta sa famille pour un monde meilleur et qui de là-haut lui rendra faveur pour faveur.

Va-et-vient

Mme Robert Blanchard et sa mère, Mme Jos. Chorel, de Laflèche, ont passé dix jours à North Battleford, où elles ont assisté aux funérailles de M. Willie Hébert, frère de Mme Jos. Chorel, et visité la famille.

M. et Mme Alfred Thibault ont visité leur fille, Irène, au couvent, et y ont rencontré leur fils, Patrice et Mlle Eunice Charney, de Saskatoon.

M. et Mme René Forget et Mme Benoit Cloutier ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Guillaume Forget et leur famille, à Saskatoon. Mme Cloutier a vu son médecin, qui s'est déclaré satisfait de son progrès.

M. et Mme Louis Forget, de Regina, ont rendu visite à M. et Mme Paul Perreault et leur famille et à M. et Mme James Cafferty.

Michel Demontigny, âgé de 11 ans, fils de M. et Mme Laurent Demontigny, de Val Marie, autrefois de Ponteix, a été transféré d'un hôpital de Moose Jaw à Regina; ses amis de Ponteix sont peinés de le savoir sérieusement malade.

Plusieurs parents et amis de Ponteix ont assisté aux funérailles de M. Aquila St-Jacques, qui eurent lieu dans l'église Ste-Anne de Lac Pelletier, le 12 mars.

Mme Arthur Vallée a assisté à un cours du service civil en cas de désastres, tenu à Valley Centre, à Qu'Appelle, la semaine dernière.

Le dimanche 15 mars, les amateurs du curling, MM. et Mmes Roger Bourlon, Napoléon Provençal, Achille Stringer, Lionel Therrien et Arthur Vallée, et les épouses des joueurs des finales, Mmes Omer Bédard, Al Hick, François Liboiron et Alcide Bonneville, ont assisté au banquet de curling à l'auditorium de l'école séparée St-Georges. Ponteix a gagné la première partie mais a perdu la seconde.

Mme Philias Brière et sa fille Lucille, ont passé la semaine à Regina, où Lucille devait suivre d'autres traitements.

M. Herman Landry a assisté à une conférence pour maîtres de postes à Swift Current.

M. Emery Douville est revenu par avion d'Ottawa, Ont., le dimanche 15 mars, après trois mois d'absence; il a subi une intervention chirurgicale à Ottawa, Ont., et une autre à New York; il a passé sa convalescence chez ses enfants, M. le Dr et Mme Elmer Douville, à Ottawa, Ont., et M. et Mme Al Franciscus (Rita), à New York.

M. Norman Kouri, fils, a passé une semaine à Regina, pour y suivre un cours donné par la compagnie d'assurance Sovereign Life.

Mme Norman Kouri, père, accompagnée de son frère, M. Willie Wackid, de Russell, Ont., est arrivée d'Ottawa, Ont., dernièrement. M. Kouri est à l'hôpital, à Regina, depuis son retour d'Ottawa.

L'A.C.F.C. vous parle . . .

Du passé vers l'avenir

(Suite)

Relations extérieures

Une association qui veut se développer ne peut limiter ses activités au cadre fermé de ses objectifs personnels; il lui faut ouvrir ses portes au monde qui l'entoure.

Nous avons parlé l'autre jour des relations avec le Ministère de l'Instruction publique. C'est un domaine des plus importants, mais le champ d'influence doit aller beaucoup plus loin.

Signalons ici le rôle que joue ou que peut jouer la Saskatchewan Teachers' Federation. Cette association s'occupe de tout ce qui concerne la vie et l'enseignement des instituteurs dans le domaine scolaire. Depuis quelque temps, cette même association s'intéresse d'une manière toute spéciale à l'enseignement du français. Sans doute, s'agit-il là de l'enseignement oral destiné surtout aux élèves d'expression anglaise. Tout comme le ministère, l'association des instituteurs est à la recherche de professeurs de français et de méthodes pour le bien enseigner. Ministère de l'Instruction publique, Saskatchewan Teachers' Federation et A.C.F.C. se rencontrent donc sur le même terrain, souvent dans la même école.

Il est donc grandement important de voir où vont les choses si nous ne voulons pas qu'il y ait confusion; il est important aussi de s'aligner avec les personnes et les événements si nous voulons faire preuve d'un esprit de compréhension et de collaboration.

Les cadres de cet aritcle ne me permettent pas de tracer un programme d'action; mais je pense, à titre d'exemple, qu'il ne faudrait pas s'orienter vers la fusion de deux cours (français et French), ou encore donner ou prêter nos instituteurs déjà en nombre trop restreint. Par ailleurs, il est sans doute possible de trouver une forme de collaboration comme dans les travaux de recherche, l'étude des méthodes d'enseignement et la préparation des professeurs.

Souvent le problème de l'école normale est venu sur le tapis. En attendant l'objet de nos rêves, nous pourrions peut-être obtenir des cours d'été ou des cours à l'école normale; cours parallèles, il va sans dire: cours de français supérieur et cours de French.

Ségrégation

Il s'en trouvera sans doute ici pour faire sonner bien fort le mot "ségrégation" afin de semer l'épouvante même si on ne sait pas trop ce dont il s'agit. Les fervents d'une société sans nature et sans nom se font un devoir de fusionner dans un corps sans âme tout ce qu'ils rencontrent sur leur chemin.

On a vite fait de crier à la ségrégation dès qu'il s'agit de groupements selon la religion ou selon la langue. Pourquoi pas alors parler aussi de ségrégation dans les classes de retardés, dans l'orientation vers l'école technique dans les sports même? Est-il question de ségrégation quand un enfant veut prendre des leçons de musique ou de chant? Le nouveau système scolaire avec ses divisions selon la capacité de chacun ne groupe-t-il pas les élèves en catégories diverses? Il est même question de multiplier les écoles sur un même terrain d'après les divisions établies.

Je ne connais pas d'écoles ni même d'universités qui jettent tous les élèves dans le même cadre sous prétexte d'éviter la ségrégation. Non; pour nous comme pour les autres, il ne s'agit pas d'opposer les divers éléments de la société. Mais la nature même des choses nous impose de faire les distinctions voulues.

D'ailleurs, l'esprit démocratique n'est pas le privilège qui nous est donné de penser comme tout le monde, mais bien le privilège de vivre parmi les autres et avec les autres dans le respect des droits les uns des autres.

Pour ce qui est de l'enseignement du français, la question est encore beaucoup plus simple: grouper ensemble ceux qui sont capables de suivre un cours de français enseigné en français. L'origine ethnique ne ferme pas la porte à qui que ce soit. Mais de même qu'il faut une bonne oreille pour apprendre la musique, il faut comprendre une langue pour suivre un cours donné en cette langue.

Benoît PARIS, O.M.I.,
directeur d'enseignement
et visiteur des écoles.

Ferland

Congrès diocésain

Cordiale invitation au congrès diocésain des Dames de Ste-Anne qui se tiendra cette année à Ferland, le jeudi 2 avril.

Le thème sera "Renouveau liturgique et vie chrétienne". L'exposé sera donné par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. Le congrès commencera à 2 h. p.m., et le banquet sera servi à 7 h. p.m. Les dames du diocèse sont priées d'assister à la messe ce jour-là dans leurs paroisses respectives.

Au Collège St. Thomas More

Résultats des élections

Les résultats électoraux de St. Thomas More Students' Association ont été annoncés le 1er mars.

Les membres du nouvel exécutif pour le terme 1964-65 sont: président, Michel Riou, d'Arborfield; vice-présidente, Suzanne Pine, de Saskatoon; trésorier, James Weber, de Saskatoon; relations publiques, Charles Stock, de Young; représentante de P.K.D., Sharon La Brash, de Saskatoon; sports masculins, Wayne Brecker, de Lac Vert; sports féminins, Barbara Galeski, de Calgary, Alta; secrétaire, Lilianne Denis, de St-Denis.

Les membres du conseil sont: représentant de W.U.S.C., Jack Copeck, de Saskatoon; C.U.S., Keith Firnesz, de North Battleford; Greystone-Sheaf, Chester Ptasinski, de Wishart; le drame, Evan Lord, de Carragana; les débats, Naureen Cowan, de Rosetown; assistant de sports masculins, Paul Tremblay, de Marcelin; assistante de sports féminins, Béatrice Strohhofer, de Saskatoon.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme Maurice Henrion et leurs enfants, de Vanguard, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Félicien Henrion.

M. Jean Carrière est allé assister aux assemblées de l'exécutif des commissaires d'écoles catholiques, et de l'Amicale du collège Mathieu, qui eurent lieu à Regina. M. et Mme Alfred Chicoine s'y rendaient aussi pour la réunion de l'Amicale.

M. et Mme Marcel Chicoine et leur fils, Michel, ont passé quelques jours chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Lionel Chicoine, à Moose Jaw.

M. Russel Yates s'est rendu à Regina, où il a assisté au congrès des municipalités.

Mme Roméo Tourigny est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital de Regina, où elle y subit une intervention chirurgicale.

M. et Mme Aimé Dumaine, ainsi que M. René Dumaine, sont allés en promenade à Winnipeg, Man., et ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme J.-B. Dumaine, ainsi qu'à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Luc Beaudoin, revenus récemment d'Allemagne, où M. Beaudoin était stationné depuis trois ans.

Le R. F. Georges Moreau, P.B., en promenade chez ses parents à Bellegarde, est venu rendre visite à M. et Mme Léon Gofflot; il était accompagné de ses parents, M. et Mme Arthur Moreau.

Sincères félicitations à M. et Mme Henri Paradis à l'occasion de la naissance d'un fils; à M. et Mme Charles Wolinski à la naissance d'un fils.

Mme Léon Jamault, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., a passé quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Henri Paradis.

Mme Simonne Stewart et ses enfants, de Moose Jaw, est en promenade chez sa mère, Mme Wilfrid Raymond.

Vanguard

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à la salle de réunion du presbytère. Quatorze dames étaient présentes. La réunion débuta par la prière; les minutes de l'assemblée précédente furent lues et approuvées. Les différents comités donnèrent leurs rapports mensuels et le rapport financier fut accepté tel que lu.

La souscription pour le "Fonds du Coeur", sous les auspices de la L.F.C., rapporta la somme de $123.45.

Des remerciements furent votés pour M. l'abbé B. Adée, curé, et les dames qui organisèrent le programme de la soirée paroissiale du 15 mars. Les vues de l'Afrique du Nord présentées par M. le curé furent très appréciées de l'auditoire.

La visite des malades pour les deux mois suivants est confiée à Mmes Mary Wilhelm et Irène Briand. Les revues "Marian Echoes" furent distribuées, ainsi que les enveloppes de recrutement. Le comité de nomination comprend Mmes Henricks, Orion et M. Wilhelm. Il y eut discussion amicale sous la direction de M. le curé.

Questions et réponses furent échangées au sujet des changements liturgiques. Le colis mystère rapporta la somme de $2.55 et fut gagné par Mme O'Neil. Mme Orion ajourna la réunion qui se termina par la consécration à la sainte Vierge et une bénédiction de M. l'abbé Adée.

Un délicieux goûter fut servi par Mmes Anton Senicar et J. Schissler. Mmes Tinant et Stramford seront en charge du goûter à la prochaine réunion, qui sera la réunion annuelle. Venez en très grand nombre.

Sécurité familiale

L'A.C.F.C. désire souhaiter un heureux anniversaire au membre de la Sécurité Familiale dont le nom suit: M. Lionel Nolin, de North Battleford.

Saint-Front

Incendie

Le dimanche soir 8 mars, M. Ferdinand Bertoncini recevait la nouvelle que la maison de son fils, Marcel, à Makwa, était détruite par le feu. La petite Lucie, âgée de deux ans, avait péri dans les flammes. M. Laurent Plamondon partait aussitôt en automobile avec M. Bertoncini et sa fille, Renée (Mme Florian Montes), pour le voyage de 400 milles à Lloydminster et Makwa. Ils revinrent lundi soir, ramenant avec eux trois des six enfants qui survivent; deux d'entre eux ont trouvé asile chez leurs oncle et tante, M. et Mme F. Montes, et l'autre est accueilli par M. et Mme Louis Bertoncini.

Anniversaire

Le mercredi 4 mars, une joyeuse fête réunissait plusieurs des enfants et petits-enfants de M. Oscar Caillier, qui célébrait ses 89 ans. Parmi eux se trouvaient ses trois fils, Charles, Alphonse et Edouard; Mme Gislaine Caillier et ses deux enfants, de Kelvington, MM. et Mmes John Shearer et Etienne Dufault, de Paphne, Sask., MM. et Mmes Armand Moyen, Martial et Gérald Dufault et M. Aurèle Dufault, de St-Front, et M. Robert Caillier, de Calgary, Alta. Tous passèrent une agréable soirée souhaitant à leur père et grand-père longue vie et bonne santé.

Çà et là

Le jeune Julien, fils de M. Jean Picton, partait le 9 mars pour Port Alberni, C.-B., assister au mariage de son frère, Lucien. M. Picton l'accompagnait jusqu'à Saskatoon, où il visitait ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Emile et Henri Boire. Il est revenu avec M. et Mme Roger Quessy, le lendemain.

M. Joseph Picton, du camp militaire de Dundurn, est venu passer quelques jours chez ses oncles, MM Alphonse, Louis et Jean Picton.

Seize équipes de curling ont joué leurs dernières joutes de l'hiver. Les gagnants furent: 1ère compétition, Paul Fortin, Clément Montes, Paul Moisan et Lloyd Holter; 2e compétition, Joseph Le Strat, R. Holter, M. Shepherd et Léon Bourque; 3e compétition, André Le Strat, les frères Syrenne, F. Holmes et Joseph Baril. Chaque membre des douze équipes reçut de beaux souvenirs.

Bellegarde

Çà et là

La retraite de l'école secondaire fut suivie par 40 élèves qui profitèrent des bons sermons du R. P. Cornélius Williams, O.F.M., de Regina.

Prompt rétablissement à M. Paul Wilvers hospitalisé à Regina depuis une semaine, ainsi qu'à Mme Félix Martine, qui est à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Le mardi 17 mars eut lieu la première assemblée scoute. Plusieurs parents y assistèrent avec leurs fils de 12 à 14 ans.

Le même soir avait lieu à la salle la réunion de Foyer-Ecole. Des sujets fort intéressants furent discutés: "L'art de réprimander", "L'art de punir" et "L'avenir de nos jeunes".

Il y eut l'élection d'un nouveau comité. M. André Bauche remplace M. Félix Martine comme président, et le R. F. Elric, S.-C., remplace M. Eugène Monin comme secrétaire.

Merci aux membres sortant de charge pour le beau travail qu'ils ont accompli durant leur terme et bienvenue au nouveau comité. La prochaine réunion aura lieu le 24 avril. Il faudrait que tous les parents se fassent un devoir d'y assister car le sujet traité sera très important: le nouveau système de grades dans les écoles de la province.

M. l'abbé L. Savoie, curé, et quelques paroissiens ont pris part à l'ouverture de l'école pour les enfants retardés à Redvers, le 18 mars. Cette institution est dirigée par des religieuses.

M. et Mme Raymond George et leurs enfants passent quelques jours à Regina avec leur mère, Mme A. Laval.

Le 15 mars, MM. et Mmes Arthur Bélisle, Gilbert Bauche, Edmond Wolensky, Maurice George et Michel Bauche ont pris part au bonspiel des Chevaliers de Colomb à Assiniboia.

M. et Mme Michel Bauche ont rendu visite à leurs frères et soeurs, M. et Mme Albert Bauche, de Eastend, et M. et Mme Earl Beck, de Calgary, Alta.

M. et Mme Alfred Revet, de Hartney, ont rendu visite à M. et Mme Julien Revet.

MM. Emile Cop et Alphonse Moreau ont assisté au congrès des municipalités à Regina.

Cut Knife

Çà et là

Etaient en visite chez M. Hildège Dupuis, la semaine dernière, M. et Mme Robert Forest et leur famille, de North Battleford, et M. et Mme Wilbrod Lessard, de Delmas; chez M. et Mme Lucien Dupuis, M. et Mme Donat Lessard, de Delmas.

M. Robert Dion, un des plus vieux paroissiens, est décédé récemment.

Lac Pelletier

Décès

M. Joseph-Osias-Aquila Saint-Jacques, de Lac Pelletier, est décédé à l'hôpital Union de Swift Current le lundi 9 mars, à l'âge de 74 ans.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 12 mars en l'église Ste-Anne. Le service funèbre fut chanté par le R. P. A. Lacelle, O.M.I., de Vermilion Bay, Ont., neveu du défunt. MM. les abbés G. Laprise, curé, et L. Poulin, de Lisieux, ancien curé de la paroisse, et Antonio Monette firent les frais du chant accompagnés à l'orgue par Mme Bernadette Reidiger.

Les porteurs étaient MM. Raymond et Joseph Lacelle, Hervé et Daniel Longtin, de Cadillac, Robert Alary, de Lac Pelletier, et Calixte Magnan, de Beaumont, Alta. M. André St-Jacques, de Cadillac, petit-fils, portait la croix. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Lucien, de Cadillac, Fernand, de Port Alberni, C.-B., et Michel, de Lac Pelletier; une fille, Laurence (Mme John J. MacDonald), de Toronto, Ont.; 11 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; deux frères, Domina, de Montréal, Qué., et Joseph, de Beaumont, Alta; quatre soeurs, Mme Joseph Lacelle, de Ponteix, Léontine et Béatrice, et la Rév. Sr Reine St-Jacques, S.G.M., de Montréal.

M. St-Jacques fut parmi les pionniers du district, venant de Ste-Scolastique, Qué., en 1910. Il a été membre actif de l'ACFC, de Radio-Gravelbourg, secrétaire du central téléphonique et de l'école Neville, marguillier, etc.

Remerciements

La famille St-Jacques remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. St-Jacques.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Ernest Lamontagne (née Thérèse Boulet) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 20 mars à l'hôpital de Wawota.

Le mardi 17 mars, dans la salle du club de Wawota, eut lieu un shower en l'honneur de Mme Laurence McKrea organisé par les gardes-malades de l'hôpital, où Mme McKrea fut cuisinière pendant de nombreuses années. De beaux cadeaux lui furent présentés; un délicieux goûter clôtura la fête.

Mme Camille Dumonceau, de Regina, est venue visiter son fils, Aimé.

Pourquoi avez-vous peur ainsi? Comment n'avez-vous pas de foi? (Mt 4, 40)

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui parait bi-mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

OPINIONS

Responsables: Georges Allaire et Robert Roch

Les articles publiés dans OPINIONS ne représentent pas nécessairement la position officielle des responsables d'OPINIONS et n'engagent que les auteurs respectifs de ces articles.

L'INDÉPENDANCE

G. — Pro-canadien-français

La question n'est pas "pourquoi" le Québec accédrait-il à l'indépendance politique, mais bien "pourquoi pas". Le premier désir de tout nationaliste ne doit-il pas être de voir sa nation indépendante, maître chez elle? Telle aspiration est des plus normales. Elle découle, en effet, du caractère spécifique de cet organisme qu'est la nation.

Aspiration naturelle

En 1940, les Allemands conquirent la France. Les Français ne cherchèrent pas alors à créer un Etat biculturel avec les nouveaux arrivés, bien que ce thème, entre autres, fut exploité par l'envahisseur. Au contraire, les véritables Français prirent les armes: certains joignirent les troupes de la "France Libre" à l'extérieur du pays; d'autres organisèrent le maquis à l'intérieur des frontières. Spontanément ils avaient cherché à recouvrir leur indépendance. Et c'était naturel.

De même, en 1760, les Canadiens français, se voyant abandonné définitivement par la mère-patrie, commencèrent à construire leur propre pays dans l'espoir qu'un jour ils seraient maîtres chez eux. Cet espoir les conduisit à travers toutes ces luttes qui caractérisent notre histoire. Vint la date fatidique, 1867. Contraints par les nécessités de l'époque, notre esprit national déjà en partie sapé, nous fûmes incorporés dans la Confédération. Laquelle confédération a failli.

Divagations

Hélas, deux siècles d'une tutelle imposée, d'abord pas la force des armes, puis par les pressions politiques et économiques, ont bien affaibli notre moral. Nous nous sommes graduellement résignés à un état de choses contre l'injustice, anomalie qui nous aurait révoltés, si elle nous avait été imposée tout d'un coup. Maintenant, nous acceptons comme normale la suprématie des anglophones. Plutôt que de chercher encore les vertes prairies de l'indépendance, nous nous sommes constitué une idole qui a comme tâche de nous soulager dans notre présente situation. Nous prétextons qu'il faut édifier un grandiose état biculturel où chaque citoyen pourra puiser aux sources de la culture française et de la culture anglaise. Pour en arriver là, rationalisons-nous, il nous faut mettre de l'eau dans notre vin. Et ce raisonnement légitime en quelque sorte la malheureuse position de notre nation. Ne voyons-nous pas que nous en sommes venus à verser le vin aux anglophones, alors que nous nous contentons de l'eau?

Deux siècles de cohabitation n'ont pas suffi à produire notre idéal. Nous parlons encore d'avenir. Nous n'osons jeter un regard en arrière par crainte d'y apercevoir le démenti à un "si merveilleux projet". Nous nous refusons à l'évidence: que ce rêve est utopie.

Les "sacrifices" que nous nous sommes jusqu'ici imposés, nous étions obligés de les accepter à cause de notre situation. Croit-on sérieusement que les Canadiens anglais qui n'ont aucunement besoin de faire ces mêmes sacrifices, vont se déranger le moindrement pour créer cet Etat biculturel? La loi du moindre effort triomphe toujours en ces domaines. D'autant plus que l'Anglais, par tempérament, ne s'attarde pas à des considérations théoriques de cet ordre. Lorsque nous parlons sérieusement de notre idéal, le Canadien anglais nous regarde avec ahurissement. Tout récemment, les confédératistes québécois, portés sur le remous nationaliste dans leur province, se sont mis à réclamer l'idéal qu'ils ont toujours cru devoir se réaliser. Nous avons alors constaté que, non seulement le Canada anglais ne partage pas cet idéal, mais il ne sait même pas de quoi il s'agit. On ne cesse de l'entendre demander: "What does Quebec want?". Après deux cents ans de coexistence, dont cent dans la Confédération, le Canada anglais ne sait pas encore ce que doit être, selon nous, la Confédération, et nous croyons que le biculturalisme est quelque chose de naturel au Canada? Est-il normal que nous devions envoyer dans le restant du Canada des émissaires pour faire savoir à la **majorité** du pays ce que doit devenir le pays? Ne rêvons-nous pas?

Après deux sièceis de faillites et devant l'incompréhension quasi totale — car il ne faut pas oublier les politiciens qui comptent sur les votes québécois, et les quelques idéalistes qu'on rencontre chez toute nation — de l'élément anglophone, posons-nous sérieusement la question: faut-il encore accepter de souffrir pour ce dont **rien** ne nous assure la réussite même possible, alors que nous pouvons tout simplement tourner nos énergies à vivre en paix chez nous?

Pourquoi être pro-canadien?

Pro-canadien-français

Puisons plutôt à la sagesse d'un de nos plus grands nationalistes, M. l'abbé Lionel Groulx, qui posait ainsi le problème:

"Nous ne songeons à dépouiller personne, seulement, nous n'entendons pas, non plus, être dépouillés. Nous n'empêchons personne de vivre; mais nous voulons vivre aussi. **Et j'estime que ce n'est pas prendre la place des autres que de prendre la nôtre.** Je ne suis, ai-je besoin de le dire, ni anti-anglais, ni anti-juif. Mais je constate que les Anglais sont pro-anglais et les Juifs pro-juifs. Et dans la mesure où pareille attitude ne blesse ni la charité ni la justice, je me garderai bien de leur en faire reproche. **Mais je me demande pourquoi, et dans la même mesure, les Canadiens français seraient tout, excepté pro-canadiens-français."** (1)

Georges ALLAIRE.

(1) Dostaler O'Leary, **Séparatisme — doctrine constructive**, éd. des Jeunesses Patriotes, Montréal, 1937, pp. 15-16.

La presse

La presse écrite est reconnue comme le meilleur baromètre de la vitalité culturelle et linguistique d'un groupe ethnique, car elle n'est ni réglementée, ni dispendieuse comme la presse parlée ou télévisée.

D'après les derniers rapports de l'Audit Bureau of Circulation, le Canada français est "gravement malade" au point de vue de la survivance de la langue française. Pour les non-initiés, l'A.B.C. est un organisme impartial et indépendant qui est l'autorité suprême et incontestée en ce qui concerne le tirage des principales publications canadiennes.

Les derniers rapports (septembre 1963) ne sont disponibles que pour quelques publications, mais ils n'augurent rien de bon pour la survivance de la langue française au Québec.

Entre juin 1963 et septembre 1963 (les vérifications de l'A.B.C. se font ordinairement tous les six mois), Le Devoir a perdu quelques centaines d'abonnés. La Presse en a perdu 10,000 (de 253,000 à 243,000); c'est là la troisième perte de tirage consécutive pour la Presse. Enfin, Montréal-Matin en a gagné environ 5,000, mais vu les standards linguistiques et culturels de cet auguste quotidien je me demande si l'on doit vraiment se réjouir de ce fait. Les chiffres pour les autres quotidiens du Québec ne sont pas disponibles dans la dernière livraison (janvier-février 1964) du "Canadian Advertising".

Le seul journal anglo-québécois qui ait présenté un rapport en septembre 1963, The Montreal Gazette, accuse un léger gain de lecteurs.

Les Canadiens français sont de grands lecteurs de journaux dits "de fin de semaine". Voici la situation de ceux qui ont présenté un rapport en septembre 1963: Dimanche-Matin, perte de 21,000 (de 176,000 à 155,000); le Petit Journal, perte de 10,000 (de 273,000 à 263,000); Photo-Journal, perte de 2,000 (de 170,000 à 168,000); Photo-Sport-Actualité, perte de 9,000 (de 26,000 à 17,000); et enfin Nouvelles Illustrées, gain de 8,000 (de 97,000 à 105,000). Quant à La Revue Populaire, elle a tout simplement "suspendu" sa publication. Comme on peut le constater, la situation des journaux de fin de semaine s'est détériorée plus que celle des quotidiens.

Devant ces pertes effarantes des journaux de langue française, on ne peut poser que deux hypothèses: ou bien les Canadiens français lisent de plus en plus des publications anglaises, ou bien ils lisent tout simplement moins. Les deux options ne présagent rien de bon pour la culture française au Québec.

Avis à tous les pan-canadianistes québécois qui se battent la gueule pour les "droits" de la langue française en dehors du Québec: c'est au Québec même que la langue française est menacée de disparaître. Outre-frontières, ça fait belle lurette que le "problème" est réglé.

(La Revue Ontarienne)

Un peu plus d'entrain

L'effort, la lutte. Combien peu ils sont en vogue de nos jours! L'effort tant physique et intellectuel que moral. On en a horreur. Au lieu de foncer! On en a perdu l'habitude. Tous les jours, par exemple, on se rend en autobus ou en automobile à son travail pour s'épargner un ridicule mille pas! C'est pourquoi, quand arrive une difficulté, on est désorienté, on se demande ce qui arrive. Ou bien on se noie dans le bruit, l'ivresse ou quelque autre distraction facile.

Qu'est-ce que c'est au juste que faire face à la vie? Est-ce que c'est d'aimer, de haïr aussi, de se fatiguer, de se reposer, de s'exposer aux intempéries, de souffrir parfois, de combattre . . . Ou est-ce que c'est de fuir autant que possible tout ce que l'on craint, tout ce qui fait mal?

Le progrès moderne est-il justifiable s'il élimine l'effort qu'il fallait faire autrefois pour gagner sa vie, et ne laisse plus que des êtres sans résistance aux maladies et à la fatigue physique et nerveuse? Certes le progrès est justifiable. Mais ne faudrait-il pas remplacer l'effort éliminé par quelque autre discipline formatrice? Tout ce que l'on semble vouloir lui substituer de nos jours c'est l'aisance. On n'a qu'à écouter la réclame faite à la télévision et à la radio. Ce n'est pas par le bienfait apporté à la santé que l'on tâche de vendre, mais par l'effort économisé.

Cette absence d'effort s'applique même à l'éducation. Les jeunes ne doivent pas être contrariés, ou "frustrés". Leur éducation s'arrête après les heures de cours. A la maison, souvent on les laisse faire ce qu'ils veulent. On ne leur confie que rarement des travaux de ménage. On les laisse dépenser à leur gré. On leur enlève la possibilité de prendre leur vie en main et d'en faire quelque chose. Le simple fait d'avoir à prévoir leurs dépenses leur enlèverait l'impression que tout leur est dû.

S'ils veulent accomplir quelque chose dans la vie, ils doivent prendre l'habitude du sacrifice. La clef de l'idéal est l'effort. Les difficultés viendront, qu'ils devront dépasser. Sans cette habitude, ils reculeront; ils seront irresponsables, incapables même d'oser penser entreprendre un travail. On trouve davantage de nos jours des jeunes qui brisent tout dès qu'ils en ont l'occasion: les arbres d'un parc, les lampes, les jeux . . . Le désordre règne dans leur chambre et dans leurs idées. Parce qu'ils n'ont pas appris à se servir intelligemment de leurs facultés.

J'aime rencontrer des jeunes dynamiques et entreprenants. Des jeunes disciplinés, capables de s'imposer des sacrifices et qui ne veulent pas seulement faire de telle profession un gagne-pain, mais un service pour ceux qui les entourent . . . Quand je consulte un médecin, j'aime bien qu'il soit intéressé davantage à mon état de santé qu'à mon argent! J'aime qu'il soit compétent et honnête, pour que je puisse mettre ma confiance en lui.

Je pense bien que le premier sacrifice sera d'accepter une discipline morale. Hélas! comme on se fait de la morale une idée rétrécie! Au lieu d'y voir un chemin vers quelque chose de plus haut, on n'y voit qu'une série de barrières qui ôtent toute saveur à la vie.

Ceux qui acceptent l'ordre établi se rendent plus haut et plus rapidement parce qu'ils ont su faire cesser en eux le tiraillement de leur personnalité. Parce qu'ils ont fait passer au premier plan ce qui allait au premier plan: servir. Servir est tellement nécessaire à l'homme que celui qui se sent inutile ou délaissé est le plus malheureux des hommes. Servir, c'est le sens de la vie.

(Je sens bien que je ne puis avoir complètement confiance en quelqu'un qui n'a pas su se discipliner. Pourquoi s'imposerait-il quelque peine pour moi, quand il ne le fait pas pour son propre bien?)

Que dire maintenant de l'effort intellectuel? N'est-on pas irresponsable en ce domaine aussi? Peu entreprennent d'approfondir le fonctionnement de la société, ou le sort de l'humanité sans y être obligés. Certes peu aussi peuvent le faire, mais il est certain que le zèle fait défaut et que des êtres intelligents se limitent trop volontiers à leur spécialité, en négligeant le reste de leur personnalité. Que dire d'un comptable qui, après avoir aligné des chiffres toute la journée, considère sa vie active finie et s'étend devant la télévision?

Un peu plus d'entrain, donc! Que l'on considère que c'est l'effort qui donne leur force aux muscles, à l'intelligence et à la volonté. Tout n'est pas de réclamer des droits, encore faut-il accomplir ses devoirs! La **Déclaration des droits de l'homme** a sans doute un peu faussé les esprits en ce domaine. Elle a voulu faire croire qu'en Amérique tout tombait du ciel, qu'il y avait un droit pour chaque désir de l'homme.

Armand BOISJOLI.

Par l'espace, l'univers me comprend et m'engloutit comme un point; par la pensée, je le comprends. — Blaise Pascal.

Les minorités canadiennes-françaises survivront-elles?

Actuellement, la situation des Canadiens français de l'Ouest est bien précaire. Ceux-ci sont-ils conscients de ce fait? Voient-ils la menace de l'anglicisation? Je ne puis donner une réponse catégorique. Je ne puis voir parmi les Canadiens français minoritaires une réponse catégorique. Ils sont trop divisés entre eux pour cela! Il y a des gens qui ne voient pas de problème du tout! "Pourquoi fait-on tellement de bruit? Les gouvernements sont bien en notre faveur! Ils nous permettent d'enseigner le français une heure par jour!" Eh bien, oui! Ils nous sont bien favorables: tellement favorables qu'en 1890 la législature manitobaine nous enleva les écoles françaises qui, selon la Constitution, existaient légitimement! Peut-on être bien sympathique à notre cause en nous enlevant nos droits fondamentaux? Aussi, dans nos rangs, il y a les indifférents. Oui, les fameux indifférents! "Tant qu'on ne m'enlève pas mon gagne-pain, je serai satisfait". En dernier lieu, nous sommes assez chanceux d'avoir des nôtres qui voient une anglicisation certaine à moins de changement radical. Si, d'ici cinq ans, nous ne réussissons pas à obtenir nos écoles (i.e. écoles où la langue d'enseignement serait la langue française), il est certain que nous n'aurons plus de race canadienne-française qui serait francophone dans l'Ouest. Nous n'aurons que des Canadiens d'origine française.

Comme nous l'avons vu, le problème, c'est l'unité des Canadiens français. Sans l'unification, nous ne pouvons rien et notre seule arme, c'est un effort UNI! Comment pouvons-nous espérer que les protêts portent effet s'il n'y a que quelques intéressés qui le combattent ouvertement? Si tous les Canadiens français de l'Ouest s'unissaient pour approcher leurs gouvernements respectifs, ceux-ci se verraient forcés à l'action positive. On ne peut négliger 12 pour cent d'une population qui demandent que leurs droits soient mis en vigueur!

D'autre part, il y a un nombre considérable d'Anglais sympathiques à notre cause, parce qu'en demandant nos droits, nous, en tant que catholiques, demandons des écoles séparées. Aussi il y a des Anglais qui sont tellement sympathiques qu'ils supportent nos pétitions pour le français.

Avec une situation si favorable devant les yeux, nous, les Canadiens français minoritaires, ne pouvons faire autrement que dire: "Mea culpa". Tout nous dit d'agir et malgré cela nous restons assis comme des ânes entêtés. Aussi nous nous satisfaisons de trop peu. On nous donne un pouce et tout de suite nous nous illusionnons en pensant que nous avons toute la règle. Hélas! Hélas! pourquoi nous laissons-nous conduire par le bout du nez? Pourquoi nous laissons-nous aller à tant de faiblesse quand nous devrions être si forts, si exigeants?

Voulez-vous savoir pourquoi? Les Canadiens français sont, pour la plupart, des individualistes égoïstes! Tant qu'on ne leur pile pas individuellement sur les orteils, ils ne font rien qui ne leur profite pas. Ce sont toujours les mêmes dévoués (qui sont très peu nombreux) qui prennent les responsabilités. Exemple concret: J'ai assisté, comme spectateur, à une réunion annuelle de l'A.C.F.C. dans une communauté canadienne-française en Saskatchewan. Aux élections du président pour cette localité, on présenta plusieurs hommes éminents et influents (quand ils le veulent) mais à mesure qu'on les proposa ils refusèrent parce qu'ils étaient "trop occupés". Et avant de reprendre haleine, ils suggéraient un "ami" qui aurait "plus de temps" et qui ferait un meilleur travail qu'ils pouvaient faire eux-mêmes. Dans cette élection, on voulait choisir un président qui serait plus agressif et plus efficace dans ses activités de président. Le même président est demeuré au poste parce que personne ne consentit à le remplacer. Nous ne voulons pas prendre nos responsabiiltés! Nous sommes des peureux! Nous sommes des chétifs, des craintifs, des sans-coeurs envers notre nationalité, envers notre langue!

Enfin, tant que les organes officiels des Canadiens français ne s'entendront pas, nous ne pouvons pas espérer que la cause canadienne-française l'emporte. Quand la presse, la radio, la télévision et l'Association d'Education se chantent des bêtises les unes aux autres et essaient de défaire l'oeuvre les unes des autres, comment pouvons-nous agir effectivement? Tant que des petites chicanes entre les Canadiens français, et spécialement entre les prêtres, conditionnent l'activité des Canadiens français, nous sommes voués à l'échec! Tant que nous dirons: "Demande à l'autre! Je n'ai pas le temps, mais lui peut". Nous nous faisons des illusions! L'autre n'aura pas plus de temps que nous-mêmes, et le travail pour la cause de notre minorité sera du travail sans fruit.

Afin de réussir dans notre lutte pour les écoles et pour le français, il faut que nous trouvions chacun le temps de nous dévouer. Il faut que chacun oublie ses petites préoccupations personnelles, ses désirs et ses joies égoïstes, afin de se donner à la lutte pour les droits du français. Autrement, je le répète, nous sommes certainement voués à l'échec!

Clarence BRIAND.

Titov cherche encore la preuve "éclatante"

Depuis un an, la lutte antireligieuse s'est accentuée en U.R.S.S. Appelé à témoigner devant la Commission idéologique du parti communiste, en janvier dernier, le cosmonaute soviétique Guerman Titov a répété substantiellement ce qu'il avait déjà déclaré après son exploit:

"Lorsqu'on s'enfonce de plus en plus dans les profondeurs de l'espace, on acquiert la conviction absolue qu'il n'y a place pour Dieu ni sur la terre ni dans le ciel . . . Nous devons accomplir une expérience spéciale dans notre sphère pour apporter la preuve éclatante que Dieu n'existe pas."

Une première observation vient à l'esprit: Selon Titov, cette "preuve éclatante" de l'inexistence de Dieu n'existe donc pas encore? . . . Les chefs des Sans-Dieu n'aimeront certes pas pareil aveu, eux qui militent depuis quarante ans pour enfoncer dans l'esprit de leurs disciples que Dieu est inexistant.

Il est vrai qu'au retour de son périple dans l'espace, Titov affirmait n'avoir pas rencontré Dieu sur son chemin. Il avait conclu: Dieu n'existe que dans l'imagination des gens.

Plus modestes et plus objectifs, les cosmonautes américains n'avaient pas rencontré Dieu mais ils avaient senti sa présence dans l'ordre universel grâce auquel ils avaient pu voyager dans l'espace avec la même sécurité que sur terre.

L'ordre qui préside au mouvement des astres n'est pas la meilleure preuve de l'existence de Dieu, mais elle a le mérite d'être accessible à ceux que pourrait troubler le témoignage ou l'affirmation d'une célébrité comme Titov. Car l'ordre qui règne dans l'espace suppose l'existence d'un ordonnateur suprême, auteur des lois de la navigation céleste, lesquelles lois sont observées et accessibles à l'esprit humain, autre don du divin Créateur.

Les chefs du communisme soviétique déplorent que le sentiment religieux et que la foi subsistent encore en U.R.S.S. malgré tous les efforts officiels pour les tuer. La croyance en un Etre suprême, cause ultime de tout ce qui existe, est tellement naturelle que rien ne peut la détruire collectivement.

Les cosmonautes soviétiques auront beau affirmer qu'ils n'ont pas rencontré Dieu, les gens de gros bon sens rétorqueront dans leur for intérieur: Est-ce que nous rencontrons l'air que nous respirons? . . . Et pourtant il est là qui nous baigne et fournit les éléments de notre survivance.

Les cosmonautes vantent la science et la technique; ils ont raison. La foi en Dieu ne contredit ni l'une ni l'autre; au contraire, elle les explique. Dieu en est l'auteur parce qu'il est le créateur de l'intelligence faite à son image et à sa ressemblance. Vainement Titov et ses pareils tentent-ils de mobiliser la science contre la religion. D'autres ont essayé en vain avant eux. Où le rationalisme classique a échoué, échouera, que dis-je? . . . échoue déjà le communisme. Plus les exploits humains se multiplient, plus éclate la puissance divine.

Louis-Philippe ROY.
(L'Action)

. . . le seul homme qui cherche une réelle totalité est précisément l'intellectuel. — André Malraux.

tragique

"Il ne faut pas trop penser à sa religion — on risque de perdre la foi!"

TRIBUNE LIBRE

Ste-Anne-des-Chênes,
le 13 mars 1964.

Monsieur le rédacteur,

Auriez-vous la bonté de publier l'article suivant dans notre journal **La Liberté et le Patriote**? Je vous en serais très reconnaissant.

Chers lecteurs,

Dans "La Liberté et le Patriote" du 13 mars 1964, **"Opinions"** publiait un article intitulé **"Exilés, retournons chez nous!"**. A la lecture de ce texte je fus à la fois surpris et déçu.

Dans cet article, après avoir cru "logiquement" prouver que nous, Canadiens français du Manitoba, étions tous des exilés, ce cher monsieur nous livre gratuitement sa seule et unique solution au problème: "Retirons-nous au Québec". (Que penser de cela?) A tous ceux qui partagent cette opinion, il serait peut-être sage de leur conseiller non pas de s'exiler au Québec mais d'aller se cacher au-delà de la jupe de notre bonne mère-patrie, la France.

Pourquoi vouloir se sauver ainsi du problème des Canadiens français au Manitoba, au lieu de l'envisager intelligemment? Personnellement, je préférerais mourir sur le champ de bataille que de vivre en lâche.

En ce qui concerne notre gouvernement provincial, nombreuses ont été les opinions. A vrai dire, le plan de l'honorable Duff Roblin n'est pas parfaitement profitable à nos écoles séparées; mais considérez la position du premier ministre manitobain et vous verrez que c'est déjà beaucoup que d'avouer l'injustice envers les Canadiens français. Aucun gouvernement manitobain ,depuis 1890, n'a osé l'avouer. Le premier pas est fait; ce n'est pas le temps de reculer!

Vers la fin de son article on pouvait lire: "mais le témoignage de gens très fiables, ainsi que les attitudes rencontrées chez plusieurs entreprises financières et autres de notre province m'ont assez convaincu que l'accès aux positions élevées est quasi-interdit aux Canadiens français".

Cette quasi-interdiction ne serait-elle pas due au fait que nous les Canadiens français ne pouvons parler l'anglais qu'avec grandes difficultés? De plus, peut-on nier le fait que nous sommes dans un pays bilingue?

Pourquoi s'en tenir à un fanatisme exubérant? Pourquoi se révolutionner ou tout abandonner? On ne peut changer de situations comme on change de chemises. Le temps est souvent nécessaire pour refermer des blessures.

Sincèrement,

André CHAPUT.

Le courage

Il y a plusieurs sortes de courage. On a coutume d'appeler "courageux" un être travailleur qui ne rechigne pas devant le labeur à accomplir. Bien sûr il s'agit là d'une manière de montrer son courage. Certaines personnes travaillent d'arrache pied pour arriver à quelque chose dans la vie. Se faire une bonne situation, s'offrir des loisirs, avoir son confort, partir en vacances, s'élever dans la hiérarchie sociale par sa seule volonté, mais, à ce courage se mêle une bonne part d'ambition.

Il est cependant assez fréquent de voir ces laborieux acharnés très vite abattus par un mauvais coup du sort. De ces énergiques il ne reste plus alors, du jour au lendemain, que des loques. D'autres, moins brillants, moins capables peut-être aussi, qui mènent une petite vie tranquille sans chercher à briller, font preuve dans l'adversité, d'une ressource d'énergie insoupçonnée! Jamais, auparavant, vous n'auriez dit d'eux! "Qu'ils sont courageux!". Et pourtant . . . Les voilà pris dans un tourbillon de malheur: tout s'en mêle, maladies, dettes. Vous connaissez le proverbe: "Un malheur n'arrive jamais seul". Alors, vous les voyez soudain redresser la tête, se secouer, émerger de leur routine et prendre le mors aux dents. Chez ces faibles, ces incapables et soi-disant bons à rien, — vous allez subitement découvrir des hommes forts, invincibles, que le mauvais moment a précipités dans la dure réalité de la vie. Ils ne baisseront pas la tête, ne courberont pas l'échine mais, prenant des résolutions immédiates sortiront de l'impasse en faisant preuve d'un courage sans limites.

Il faut bien se garder de juger les gens sur de simples présomptions. Le destin se charge parfois de remettre les choses en place. Les ambitieux, soutenus par le seul désir de fouler tout le monde à leurs pieds, se retrouvent à leur juste rang, tandis que celui qui mène sa barque simplement arrive, sans le souhaiter, à dominer les autres et à leur montrer ce qui est le véritable courage.

Deux concours intéressants pour jeunes des grades 1 à 6

Cousine Josette organise deux grands concours de Pâques qui sauront intéresser tous les jeunes des grades 1 à 6. Lisez les règlements et voyez combien il est facile de participer et de gagner de beaux prix.

Règlements

1. Coloriez un des deux dessins ci-dessous, ainsi que ceux qui paraitront dans les prochaines éditions du journal. (Il est très important de choisir celui qui correspond à votre grade. Par exemple, les élèves des grades 1, 2 et 3 ne doivent pas participer au concours des plus grands et les élèves des grades 4, 5 et 6 ne doivent pas prendre part au concours des plus petits.)

2. Imprimez vos nom, adresse, grade et le nom du pays représenté par le dessin.

3. Lorsque vous aurez terminé la série de votre groupe, faites parvenir vos quatre dessins à: Cousine Josette, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba, pas plus tard que le 15 avril 1964. N'envoyez aucune copie avant le 10 avril, date de la dernière publication.

4. Soyez certains que tous les noms des pays soient écrits en français.

De nombreux prix en argent seront donnés, soit $5.00 pour le meilleur de chaque groupe et $3.00 pour le deuxième. Puis on enverra des prix d'un dollar chacun à plusieurs autres concurrents dont les noms seront choisis au hasard. De cette façon tous ont la chance de gagner. Ça vous intéresse? Commencez donc tout de suite. Bonne chance et amusez-vous bien.

Numéro 2 du concours de Pâques pour les grades 1, 2 et 3



"Coloriez les tulipes rouges, le moulin à vent bleu, et regardez de près pour trouver les jolis oeufs."

Le nom du pays représenté ici est ....

Mon nom est ....

Mon adresse est ....

Je suis dans le grade ....

☆ ☆ ☆

Numéro 2 du concours de Pâques pour les grades 4, 5 et 6



Loin en Orient, dans un petit pays, le lapin de Pâques s'est trouvé une amie."

Le nom du pays représenté ici est ....

Mon nom est ....

Mon adresse est ....

Je suis dans le grade ....

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

? Une question de descendance

"Comment se fait-il que, dans l'Evangile, on donne la généalogie de Jésus en passant par Joseph qui, en réalité, n'est pas son père?"

(M. Michel H., Montréal)

Les deux évangélistes qui nous fournissent une généalogie de Jésus sont Matthieu et Luc. Ils veulent tous les deux établir que Jésus est fils de David.

Matthieu et Luc savent très bien que Jésus n'est pas fils naturel de Joseph: ils insistent tous les deux (Mt 1, 18-25; Lc 1, 34-35) sur la conception virginale de Jésus par Marie. S'ils ont choisi de dresser leurs généalogies en fonction de Joseph, père simplement légal de Jésus, c'est qu'aux yeux de leurs contemporains, cette paternité légale était souverainement importante et suffisait à elle seule pour conférer tous les droits héréditaires. Puisque Joseph est fils de David et fait ainsi partie de la lignée messianique, son fils légal, Jésus, jouit exactement des mêmes titres.

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5225 av. De Gaspé, Montréal 14

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

LE CHRIST EST RESSUSCITÉ

"Comme le Christ est ressuscité, nous ressusciterons nous aussi," dit saint Paul. Jésus-Christ est le chef de l'humanité rachetée, la tête du corps dont nous sommes les membres. Il nous renferme tous en lui, il nous porte tous avec lui, comme la mère porte l'enfant dans ses entrailles. Tout ce qu'il fait, nous le faisons nous-mêmes avec lui et en lui; ce qu'il a fait, nous sommes appelés à le faire à notre tour après lui et par lui: "per ipsum, et cum ipso, et in ipso". Quand le Christ saignait là-haut entre quatre clous, croyez-vous qu'il était seul? Non, nous étions là, nous aussi, cloués à la même croix. Et quand il gisait, immobile et froid, au fond de son tombeau, toute l'Eglise était étendue près de lui, morte comme lui. C'est pourquoi, au matin de Pâques, l'Eglise s'éveille et revit tout entière avec lui. Et l'Eglise, c'est nous! **Nous sommes des ressuscités!** Pour chacun en particulier, la résurrection définitive est retardée jusqu'à la fin du monde. Mais elle a déjà eu lieu pour tout le Corps mystique; notre chef est déjà dans le ciel. Un jour, les membres joindront la tête et toute l'Eglise entrera dans la gloire.

Ah, quel jour que ce jour-là! Au son de la trompette de l'ange, qui éclatera dans les cieux et remplira d'un pôle à l'autre la terre entière, les corps pourris, les os desséchés, la poussière et la cendre commenceront à remuer dans le creux des tombeaux, et toutes les âmes s'élanceront dans le monde à la recherche du corps qu'elles ont perdu. Dieu lui-même ira chercher, "avec ses mains longues et étendues", jusque dans les entrailles de la terre et les profondeurs de la mer, ces restes de nous-mêmes que la mort aura détruits, cette poussière de nos corps que les eaux et les vents auront dispersée aux quatre coins de l'univers. A son appel, les cendres s'animeront, les os s'approcheront des os, les squelettes se couvriront de chair, les morts se dresseront sur leurs pieds et l'immense armée des ressuscités s'acheminera vers la Terre promise . . .

Par quel étrange malentendu le peuple chrétien en est-il arrivé à craindre la venue de ce jour, comme s'il s'agissait de la suprême catastrophe, du cataclysme définitif, alors que le Christ et l'Eglise nous poussent à implorer Dieu si souvent pour que son "règne arrive", et que la révélation biblique se clôt sur l'appel anxieux de l'Apocalypse: "Reviens, reviens, Seigneur Jésus!"

Quand ce désir ardent sera-t-il exaucé? C'est le secret de Dieu. Mais nous savons qu'il le sera, qu'il le sera "bientôt". Presque deux mille ans ont passé depuis que le Christ nous a quittés; il n'est pas encore revenu, et rien ne nous permet de croire que les conditions de son retour soient déjà remplies. Cependant, à mesure que les siècles roulent sur les pentes du temps, on dirait qu'ils prennent de la vitesse; le mouvement de l'histoire s'accélère, les événements se précipitent. Que de chemin parcouru en un siècle! Que de bouleversements en vingt ans! Ouvrons les yeux: les éléments de la Résurrection se trouvent peut-être déjà dans l'éprouvette; il suffirait d'une goutte de réactif pour que tout se coagule ou se dissolve.



Le jour où nous estimerions avec désinvolture que la fin du monde présent est encore bien lointaine — comme les serviteurs de la parabole qui ronronnent: "Bah, le Maître tarde! — c'est alors qu'elle serait proche. Car la seule certitude que le Christ nous ait laissée concernant son retour, c'est qu'il déjouera tous nos calculs: "Veillez! Tenez-vous prêts! Montez la garde! Gardez vos lampes allumées! Le Fils de l'Homme viendra comme un voleur . . ."

C'est au prix de cette vigilance, de tous les sacrifices, toute la ferveur, tout l'amour qu'elle suppose, que nous aurons part, le jour venu, au triomphe du Christ pascal et au bonheur de l'Eglise ressuscitée!

Marcel MARCOTTE, S.J.

Billet du vendredi

Qui se souvient de Louis-Frédéric Rouquette?

Spécial à La Liberté et le Patriote

Louis-Frédéric Rouquette, qui aima tant le Canada, aurait eu 80 ans cette année.

Il mourut à Paris le 11 mai 1926, d'une embolie pulmonaire, consécutive à une appendicite qui l'avait conduit à l'hôpital.

Il y a de cela 38 ans, et rares sont ceux qui gardent de lui quelque souvenir.

Même en ce temps-là on le connaissait mal, car il passait les trois-quarts et demi de son temps dans les solitudes nordiques, en Alaska ou dans la région du MacKenzie, quand il ne séjournait pas sur la côte du Pacifique, auprès de ces Indiens spécialisés dans l'érection des totems.

On a dit de ses livres qu'ils traitaient tous du Canada, mais cela est faux. Il consacra à notre pays trois ou quatre ouvrages, dont cette **Epopée blanche** qui exalte l'oeuvre des Oblats de Marie-Immaculée dans l'Ouest canadien, mais d'autres peignent l'Alaska, l'Islande, les mers australes.

Il est imprudent de généraliser trop vite.

Aujourd'hui, ses livres ne se trouvent plus. Sinon dans les bibliothèques, où on les demande peu. Ils ne sont pas plus connus que lui.

* * *

C'est dommage, parce qu'ils montrent notre pays sous des angles, des aspects qui ne nous sont guère familiers.

Français comme Louis Hémon, venu au Canada de sa propre initiative, par goût et désir de l'aventure, il y cherchait surtout la neige et les glaces du Nord, le soleil de minuit, les étés de six semaines, les voyages dans la neige avec des attelages de chiens, les Indiens de l'extrême-nord et leurs frères Esquimaux, le vent qui siffle et râle, et tue.

Cela était d'autant plus étrange qu'il était méridional, natif de Montpellier, à quelque cinquante milles de Nîmes, vers le sud-ouest.

Il avait trouvé dans son berceau la bougeotte, qui ne le quitta jamais et l'aida à faire mentir cette légende que le Français est casanier, réfractaire au voyage.

Il n'avait pas vingt ans qu'il partait pour l'Afrique, en route pour le Maroc et l'Algérie, la Tunisie, et ce fut la première étape d'une vie consacrée à l'aventure.

Quelques années plus tard, il partait pour l'Amérique, où il fut, entre autres choses, volontaire dans l'armée mexicaine, mineur au Nevada, pêcheur sur les bancs de Terreneuve.

Entre temps, avant ou après, il visita aussi l'Alaska, l'Islande, le Chili, poussa au sud jusqu'à la Terre de Feu.

* * *

Il donna à ses livres ce titre collectif: **Romans de ma vie errante**, mais ce qu'on y trouve le moins, c'est l'affabulation et les autres qualités propres à la fiction.

Au vrai, les romans de Louis-Frédéric Rouquette n'en sont pas. Plutôt des récits de voyage, des souvenirs dont pas un trait n'est dénué du frémissement de vie.

De grands reportages, où l'on ne sent que le désir de dire vrai après avoir vu d'un oeil aussi curieux qu'émerveillé.

Tout Rouquette est là, qui ne se soucie même pas de littérature, qui eût troqué celle-ci contre la photographie, et l'on se demande ce qu'il eût tiré des appareils perfectionnés d'aujourd'hui, où les mille ressources de la lentille et du posomètre, joints aux jeux infinis de la couleur, sont à la disposition du plus innocent des profanes.

Ses livres ont un accent de vérité qui ne ment pas, de la simplicité. Ils traduisent la vie et l'on sent que l'auteur n'invente rien. Qu'on lise ou relise, pour s'en rendre compte, son **Grand silence blanc** (Alaska), sa **Bête errante** (grand Nord canadien) ou **Tempest, chien de l'Alaska**, qui devait paraître au moment de sa mort.

L'ILLETTRE.

CHEMIN DE CROIX

Qu'ai-je fait, ô mon Dieu, pour te suivre au Calvaire
Te montrer un instant, que je suis avec Toi?
Chaque jour, il est vrai, je fais une prière
Aidant comme je puis, celui qui vient vers moi.

J'ai si peur cependant de sentir la souffrance
Et le mot "sacrifice" me comble de terreur.
En te voyant souffrir, voici que mon coeur pense
Au sublime Supplice que créa Ton amour . . .

Laisse-moi m'approcher comme fit Véronique
Essuyé Ton cher front épaissi de sueur.
Accepte avec Simon, mon aide sympathique:
Qu'un geste personnel Te comble de bonheur.

Laisse un peu Ton regard s'abaisser sur mon âme
Et promets-moi le ciel comme au larron béni.
Qu'au sommet du Calvaire, mon coeur enfin s'enflamme,
Je veux porter Ta Croix, avec Toi, aujourd'hui.

MANIE TOBIE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Des ménagères qui doivent organiser la tenue de leur maison, prévoir le nettoyage et la nourriture, avec un tout petit budget, se plaignent parfois qu'elles ne peuvent réussir à joindre les deux bouts parce que les membres de leur famille sont bien difficiles: ils ne veulent manger que du bifteck ou du filet; le vendredi, il leur faut la salade au homard, et le reste à l'avenant. Quand la famille refuse de manger du pain de viande et réclame du rosbif, quand on refuse le pâté au saumon en réclamant le homard ou les crevettes, c'est parce que le mari et les enfants n'ont pas cultivé leur goût. Ils ne font pas montre de raffinement, comme certaines personnes se l'imaginent, parce que les gens bien élevés savent manger de tout. Bien sûr, il y a des aliments qu'ils aiment moins que les autres. Mais ils ont appris à les manger sans dégoût. Et pour être en bonne santé, il faut une nourriture variée, donc manger de tout.

✦ ❊ ✦

Lui: "Vingt dollars pour un chapeau, mais c'est un crime."
Elle: "Que le crime retombe sur ma tête."

✦ ❊ ✦

Après le lavage de la vaisselle du souper, le plancher, autour de l'évier, peut être lavé à l'eau savonneuse. Ajoutez un peu de soda à l'eau de rinçage, afin de garder le plancher inodore.

✦ ❊ ✦

Recouvrez les amandes d'eau froide dans une casserole placée sur le feu. Amenez au point d'ébullition. Retirez du feu, égouttez les amandes et faites couler, de nouveau, de l'eau froide sur les amandes. Asséchez ensuite sur un linge et la pelure s'enlèvera facilement.

✦ ❊ ✦

Les taches de fruits s'enlèvent en employant une forte solution de borax. Si la tache de fruits est encore fraîche, recouvrez-la avec de l'empois pulvérisé, et lavez.

✦ ❊ ✦

Beaucoup mieux.

— **Comment va ce pauvre Augustin depuis qu'il a été amputé des deux jambes?**

— **Beaucoup mieux. Il sera sur pieds d'ici huit jours.**

Rappelez-vous toujours que les couleurs claires grossissent et que, seuls, le noir, le bleu marine et les couleurs neutres: marron, gris foncé, vert foncé, vous amincironi miraculeusement.

✦ ❊ ✦

Si tu as beaucoup, donne de ton bien; si tu as peu, donne de ton coeur.

✦ ❊ ✦

Si, par maladresse ou inadvertance, on casse dans un salon un objet quelconque, on s'en excuse naturellement en exprimant ses regrets; mais les maîtres de maison marqueraient un manque complet d'éducation s'ils témoignaient le moindre mécontentement. Un cri de surprise est pardonnable chez une femme, s'il s'agit d'un souvenir ou d'une poterie précieuse; c'est tout. Bien vite elle doit sourire et dire: "Ce n'est rien".

✦ ❊ ✦

Un bon vendeur est celui qui peut convaincre sa femme qu'elle paraîtra trop grasse dans un manteau de fourrure.

✦ ❊ ✦

Ne plus regarder, voir, écouter ou entendre, ne serait-ce que pendant quelques minutes plusieurs fois par jour, repose énormément le cerveau qui est vite excité par les nerfs visuels et auditifs. Vous jugerez mieux du pour et du contre.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Va porter le paquet à la malle.
Ce qu'on doit dire: Va porter le colis à la poste.

Ces fleurs pascales ont une véritable histoire

Les fleurs pascales traditionnelles sont bien plus anciennes que la fête chrétienne à la célébration de laquelle elles contribuent.

Les floriculteurs nous apprennent que le lis blanc, ou lis pascal, était connu dès la plus haute antiquité et souvent regardé comme une fleur sacrée. Il était apprécié non seulement pour sa beauté, mais encore pour ses qualités culinaires et médicinales.

Il y a 5,000 ans les Sumériens cultivaient déjà le lis, qui émigra ensuite de sa patrie d'origine, région de l'actuel Idak, en Asie Mineure, puis en Egypte, en Grèce et à Rome. Ses qualités nutritives et sa bonne conservation en firent une provision de choix pour les tribus nomades, ce qui explique probablement sa propagation. Les Romains, au cours de leurs invasions, l'implantèrent en Europe occidentale et, notamment, en Angleterre.

Fleur sacrée en Crète, le lis était associé à la nymphe Britomartis ou Dictyme, de la mythologie minoenne, et plus tard à la déesse grecque Artémis et à sa correspondante romaine Junon.

Pour les anciens Romains le lis était une panacée. Bouilli dans du beurre avec de la mille-feuille, on l'appliquait sur la peau pour soulager les brûlures. Comme source de jouvence les Romains l'employaient, mélangé à du miel, pour masser leur visage et combattre les rides. Il y a seulement 100 ans, en Amérique du Nord, la même recette, augmentée de jus d'oignon et de cire blanche, était encore un produit de beauté très populaire.

Sur le plan religieux, on représente souvent saint Joseph tenant un lis en souvenir de la manière dont il fut choisi comme père nourricier de l'Enfant Jésus, tandis que, sur le plan national, la fleur de lis (ou "fleurdelys" selon certains héraldistes) est l'emblème officiel du Québec, après avoir été pendant des siècles celui de la Maison de France.

Le lis figure aussi dans de nombreuses légendes, parmi lesquelles une vieille croyance anglo-saxonne prétendait prédire le sexe d'un enfant: on présentait à la future maman un lis et une rose; si elle choisissait la rose, son enfant, pensait-on, serait une fille tandis que le choix du lis annonçait un garçon.

Mais les fleurs qui nous enchantent chaque année à Pâques sont les mêmes que celles qui chantaient déjà le retour du printemps des grandes civilisations passées.

Oeufs à la russe

Avez-vous jamais vu des oeufs de Pâques russes? Certains sont de simples oeufs peints mais d'autres sont de véritables joyaux d'orfèvrerie, valant des milliers de dollars. C'est une coutume, très répandue dans les pays slaves, d'offrir des oeufs décorés à Pâques.

Peter Carl Fabergé était un joaillier d'origine française qui vivait en Russie, sous le règne du tsar Alexandre III, vers la fin du siècle dernier. Un jour de Pâques, il offrit en cadeau au potentat russe un oeuf délicatement ouvré. Emerveillé, le tsar demanda de lui en faire un tous les ans.

Lorsque Alexandre III mourut en 1894, son fils, Nicolas II, continua la tradition d'offrir un tel joyau à la nouvelle tsarine. Il offrit aussi un oeuf à la tsarine douairière pour perpétuer le geste de son père. Lorsque la dynastie des Romanoff périt en 1917, massacrée par les Bolchéviques, Peter Carl Fabergé avait décoré 57 oeufs de Pâques. La collection fut dispersée dans le monde entier pendant la tourmente révolutionnaire.

Aujourd'hui, 53 de ces chefs-d'oeuvre appartiennent à des musées ou à des collectionneurs privés — 12 se trouvent au Kremlin — et 4 ont disparu. Chacun de ces oeufs est estimé à plus de . . . $125,000!

La future machine à écrire rédigera au son de la voix

NEW YORK — L'avenir nous réserve une surprise dans le domaine de la machine à écrire et introduira probablement le problème de l'automation dans les bureaux de secrétaires.

De récentes recherches portent à croire que l'on pourra fabriquer dans un avenir très rapproché, des dactylos qui effacent automatiquement à la pression d'un bouton, une faute commise ou encore qui pourront rédiger au simple son de la voix.

Le problème des papiers au carbone dans le cas de plusieurs copies sera également éliminé à l'aide d'une lumière spéciale projetée sur un papier négatif.

Jambon aux pommes

- 2 tranches de jambon d'½ pouce d'épaisseur (environ 2 livres)
- 12 clous de girofle
- ¾ de tasse de cassonade
- 2 c. à table de farine
- 2 c. à thé de moutarde en poudre
- 3 c. à table de vinaigre
- ½ tasse de jus de pomme
- 3 pommes moyennes (environ 1 livre) gelée ou compote d'atocas

Piquer le gras de clous de girofle et inciser entre les clous. Préparer une glace en mélangeant les ingrédients secs et en mouillant de vinaigre et de jus de pomme. Eplucher les pommes et évider. Couper 6 rondelles d'environ ¼ de pouce d'épaisseur pour garnir le dessus. Couper en tranches minces le reste des pommes. Déposer 1 tranche de jambon dans un plat à four beurré, couvrir de minces tranches de pommes et arroser d'environ ¼ de tasse de glace. Placer l'autre tranche de jambon sur les pommes et garnir le dessus des tranches de pommes. Cuire à couvert à four modérément lent (325° F.), 30 minutes. Découvrir et arroser du reste de la glace. Continuer la cuisson à découvert, environ 30 minutes en arrosant de temps en temps. Avant de servir, garnir le centre des rondelles de pommes de 1 c. à thé de gelée ou de compote d'atocas. Donne 6 portions.

NOTE: Si les pommes utilisées sont rouges, on peut omettre d'éplucher les rondelles destinées à la décoration.



Q. — Merci pour les bonnes réponses que vous donnez dans votre "courrier" et dont nous avons déjà profité. Pourriez-vous me dire où je pourrais emprunter des livres au sujet des animaux, de la ferme et de tout ce qui concerne l'agriculture. On me dit qu'il y a à Winnipeg un tel endroit et qu'on y loue des livres à prix raisonnables. Est-ce vrai? Merci d'avance. **ER.**

R. — Je dois d'abord vous remercier de votre appréciation de mon travail. J'espère vous être utile encore une fois. Vous savez sans doute que le ministère d'agriculture, tant fédéral que provincial, publie une grande variété de livres et de brochures sur tous les sujets qui vous intéressent. Il y en a qui sont envoyés gratuitement sur demande, d'autres coûtent un prix très modique. Quant aux bibliothèques qui louent ces livres, on me dit à la Winnipeg Public Library, dont il existe plusieurs succursales, que vous pourriez demander un abonnement de l'extérieur et sans doute vous procurer les livres que vous désirez. En écrivant aux divers endroits mentionnés plus haut et à la Bibliothèque de St-Boniface, vous obtiendrez des renseignements détaillés quant aux conditions d'abonnement et aux prix.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-huit ans et ne suis pas jolie. Depuis quelque temps je travaille et, comme je gagne un assez bon salaire, je m'habille convenablement malgré les reproches que me font mes parents et ma jeune soeur. Celle-ci est très jolie, a des amis à la douzaine et depuis toujours mes parents la gâtent et lui donnent de beaux vêtements et de l'argent alors que je portais jusqu'à dernièrement soit les vieilles robes de ma mère ou encore, ce qui était pire, celles de ma soeur. Quand je gagnerai un peu plus, je quitterai la maison, car j'y suis trop malheureuse. Je paie une bonne pension, suis respectueuse envers mes parents, mais ils ne cessent de me dire que je suis une ingrate et une extravagante. Ce n'est tout de même pas ma faute si je suis laide. Il me semble que je suis assez éprouvée sans être méprisée par mes propres parents. Au bureau, je suis heureuse. Je me suis fait des amis des deux sexes et personne me fait penser à mon manque de beauté. Je dois vous avouer que je me sens moins malheureuse qu'auparavant, mais j'aime ma famille et je souffre tellement qu'elle ne me rende pas mon affection. "Le Courrier" est très populaire chez-nous. Donnez-moi un peu d'encouragement et j'espère que les miens se reconnaîtront. Merci, chère Louise. — **Pichou.**

R. — On se demande parfois si certains parents ont du coeur. Les vôtres ne méritent certainement pas d'être félicités de leur attitude à votre égard. Quant à votre jeune péronnelle de soeur qui se mêle de vous critiquer, j'espère que vous ne vous abaissez pas à lui répondre. J'ai bien peur qu'en la gâtant comme le font vos parents tel que vous le dites, ils ne s'attirent des larmes amères pour plus tard. Puisque vos compagnons et vos compagnes de travail se montrent gentils envers vous et que vous avez des amis, votre caractère n'a pas été aigri par l'atmosphère de votre foyer et vous devez être aimable; continuez à demeurer sereine et lorsqu'on vous fait des reproches, ne répondez pas du tout. On finira peut-être par se lasser. A votre place, je ne quitterais certainement pas la maison avant d'avoir atteint l'âge de vingt et un ans et cela seulement après avoir eu un entretien sérieux avec vos parents et après leur avoir demandé de changer leur attitude envers vous. Si les choses se gâtent au point que vous ne puissiez absolument plus demeurer au foyer, cherchez-vous une bonne pension dans une famille respectable, car vous n'avez pas encore acquis beaucoup d'expérience de la vie et pourriez sauter "de la poêle au feu" et être encore plus malheureuse que vous ne l'êtes maintenant. Même si vous ne possédez pas les traits de la "Venus" de Milo, vous avez des qualités qui sont de beaucoup supérieures aux simples attraits physiques et, plus que vos parents et votre soeur, vous avez un coeur affectueux. Croyez-moi, je connais un bon nombre de personnes dont l'apparence est ingrate, mais qui, grâce à leur intelligence, à leur amabilité et à leur délicatesse savent conquérir l'amitié, l'affection et l'amour de tous. Par contre, je connais des "beautés" dont le caractère n'est pas beau du tout et qu'on fuit. Ne vous découragez pas, vous serez heureuse vous aussi!

LOUISE.

PÂQUES 1964

Le soleil est brillant et pure est l'atomsphère
Où monte l'Hosanna de la terre, aujourd'hui,
Car la Semaine Sainte et sa grande prière
A préludé ce jour qui enfin nous redit:

Debout Alléluia ! car Jésus Fils du Père,
Après le grand sommeil qui a duré trois jours
Est revenu vers nous, pour marcher sur la terre,
Et comme Il a promis nous prêter son secours.

Hosanna! Chantez tous car c'est bien Lui le Maître,
Le même qu'à la Croix on a crucifié.
A la Femme, au Disciple, il vient de reparaître
Car c'est Pâques en ce jour Il est ressuscité!

MANIE TOBIE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

NUMERO 4

Lorsqu'il se jugea correctement coiffé et vêtu, le noeud de sa cravate soigneusement fait, il sortit de sa chambre en laissant, exprès, claquer la porte, et, aussitôt, une autre s'ouvrit, une jeune fille qu'il n'avait pas vue la veille, et qui portait un tablier à carreaux roses sur une courte robe grise et des pantoufles de la pointure de celles de Cendrillon, vint à lui, la main tendue.

— Je suis Menou. J'ai reçu le mandat de vous conduire à l'oncle Alban. Avez-vous passé une bonne nuit?

Il pensa que c'était le premier souhait aimable qu'il recevait ici. La veille, personne ne lui avait demandé s'il avait faim, soif, ou s'il avait fait un bon voyage, et le "naturellement, vous avez dîné", de Linda lui était resté sur le coeur. Cette petite personne lui plaisait, bien qu'elle fût beaucoup moins jolie que Linda et que l'incomparable Sottie. Elle avait une figure menue de jeune belette, éclairée par des yeux gris, et sa chevelure tirait sur le roux.

— Gris et roux, un paysage de fin d'automne, disait-elle.

Son corps, incroyablement fluet, semblait posséder le pouvoir de s'infiltrer dans les plus minces interstices, et l'on ne savait parfois comment elle était venue et par où elle avait bien pu repartir. Elle riait volontiers, quoique sans bruit, et il semblait alors que sa petite figure se cassait, mais que chaque morceau reflétait toute cette gaieté, comme les débris d'un miroir multiplient l'image qu'ils renvoient.

Ils tournèrent dans un autre corridor. Comme Jean l'avait pensé, les fenêtres de la chambre de l'oncle Alban ne donnaient pas sur la même exposition que la sienne et surveillaient une autre face du parc: les sapinières, avec leurs coupe-feux et un arrière-plan de montagnes.

— Je m'esquive, dit Menou, après avoir frappé et obtenu un sonore: "Entrez!" Je ne crois pas que vous ayez besoin d'une introductrice.

— Cela me paraît assez lâche de m'envoyer seul au feu, dit-il d'un air déconfit.

Il entendit son rire bas et doux et sa petite figure se cassa, mais elle le laissa bel et bien entrer seul dans l'arène. Alban Fontainier était plus âgé qu'il ne l'avait pensé. Etendu sur un canapé, il venait d'accumuler des coussins sous son pied enflé par la goutte — qu'il devait, prétendaient ses neveux, à de trop copieux repas. Il avait une haute stature, des épaules de lutteur, un visage rouge et congestionné, des yeux très gris et un reste de cheveux blancs en bataille. Sa voix résonnait toujours à travers plusieurs cloisons. En voyant Jean, ses yeux s'arrondirent et ses sourcils remontèrent en plissant son grand front.

— Tu es certain de te nommer Jean Deschamps? . .. Ce n'est pas que tu me déplaises, au contraire, mais tu n'as aucune ressemblance avec . . . Chut! nous nous sommes mis d'accord pour ne faire aucun retour sur le passé.

— Les yeux brun clair . . ., comme elle, m'a-t-on dit.

— Carine n'avait pas ce regard velouté. Bon! tu m'as fait dire son nom et j'ai décidé que nous ne parlerions pas d'hier, mais d'aujourd'hui et de demain. Tu es plus joli garçon que mes neveux de "La Pierre Fendue" et je ne te le reproche pas. Je dirai même que je n'en suis pas du tout fâché. (Jean fut étonné qu'il se frottât les mains d'un air satisfait.) Fredo et Rick, je les aime beaucoup, mais je les vois tels qu'ils sont: un peu lourdauds et mal équarris. Comme tu as l'air jeune!

— On me l'a dit aussi, hier soir.

— Ne me rappelle pas ton âge, je le connais. Aucun retour en arrière. Tu es, à Tréfontaines, dans ta maison de famille; fourre-toi cela dans la tête et tout ira bien entre nous. J'ai bien fait de t'engager à rester quelques jours après le mariage de Sottie, car tout est bouleversé, ici, et je parie que tu ne saurais même pas me dire où sont les salons, mon bureau, la salle à manger? Dans quel coin as-tu bien pu dîner, hier soir?

— Je ne . . .

— Je suppose que Linda t'a donné quelque chose à manger? Sur Sottie, on ne doit guère compter: elle ne peut faire un pas sans que ce Le Spencer ne se précipite et ne la rattrape par sa jupe . . . Comment as-tu trouvé Sottie?

— Merveilleuse!

— Bien répondu! Sottie est notre gloire. Mais il y a des hommes qui trouvent à Linda plus de piquant. J'espère que Rick n'a pas fait le hérisson avec toi?

— Pourquoi se fût-il mis en boule?

— Ceci s'appelle répondre à une question par une question. Tu n'es pas bête. L'humeur de Rick, je m'en désintéresse, mais je désire que Linda soit très gentille avec toi. Fais-la danser, ce soir. Tu le dois: c'est ta cavalière.

Jean pensait que si certain jeune homme auquel sa petite main envoyait des baisers à la voilette arrivait tôt à la sauterie organisée pour ce soir, Linda ne serait pas disponible pour beaucoup de danses . . .

— Qu'est-ce que tu fais, dans la vie civile? Tu ne te tournes pas les pouces, j'espère? Je déteste les gens inoccupés.

— Je suis employé dans une importante banque.

— Qu'est-ce qui est important? Les affaires de cette firme, ou la position qu'elle te donne?

— Pas ma situation.

— C'est drôle. Un travail de bureau, moi, jamais je n'aurais pu m'y faire. Aimes-tu la campagne?

— Je ne sais pas, dit Jean avec franchise. Je ne l'ai jamais habitée.

— Sottise! on sent bien si les choses vous plairont ou non. La première fois que l'on voit la mer, il y a des gens qui disent: "Que d'eau!" et d'autres sont bouleversés jusqu'au fond de leur âme.

— Le parc m'a paru très beau . . ., au clair de lune.

— N'attends pas davantage pour le regarder à la lumière du soleil, nigaud! Mais la campagne, ce n'est pas un parc: ce sont des prés, des champs, des bois, la terre, enfin. Comprends-tu le sens de ces mots: la terre? La lutte contre le vent, le gel, trop de pluies ou la sécheresse, la grêle qui vous ravage une récolte en un instant . . . la joie des moissons ou des vendanges . . . Si tu ne comprends pas, impossible de te l'expliquer. Ce qui nous rend à notre vraie condition d'homme, que nous perdons de plus en plus, avec nos machines, nos engins modernes et les petits casiers où vous vivez, vous autres citadins, qui ne comprenez même plus la parole du Tout-Puissant: "Tu travailleras la terre à la sueur de ton front." Nous reparlerons de tout cela à tête reposée . . . après le mariage de Sottie. Tâche de découvrir Menou et de lui demander l'eau chaude pour ma barbe. Mon barbier, c'est elle . . . Ma main tremble et je risquerais de me couper. A propos . . . ce sont ces péronnelles qui m'ont empêché de te voir, hier, à ton arrivée. On prétend que je suis tyrannique . . . Et bien! ces demoiselles ont réussi à chambrer Alban Fontainier. Elles prétendaient que j'étais fatigué.

— Belinda l'a expliqué, devant moi . . .

— Très bien! très bien! Crois ce que te dira Linda.

"Excepté si elle prétend qu'elle n'a jamais donné rendez-vous à un jeune homme dans le parc, au clair de lune", pensait Jean.

La petite auto asthmatique de Rick revint dès la matinée, rapportant le carton de la couturière et le diadème de fleurs d'oranger, comme il l'avait annoncé, mais aussi une des demoiselles d'honneur, cueillie au premier train, une jeune fille nommée Anne-Lise, très fine et jolie, ce qui mit Sottie, Linda et Menou dans un tel état d'exaltation et d'enthousiasme que la présence du cousin Deschamps ne compta plus au nombre des événements du jour. Personne mieux que cette fille aux joues de satin pâle et aux yeux d'un bleu tendre, ne lui avait fait comprendre qu'il n'était rien, pensait-il, un peu mortifié.

Il passa quand même une agréable matinée à décorer l'immense galetas vidé, récuré, où devait avoir lieu le bal. Débarrassé de ces meubles boiteux et de ces caisses qui encombrent tous les galetas du monde, il semblait rire au soleil par toutes ses lucarnes. Mais ses murs mal reblanchis étaient nus . . . Il fallait les habiller de branchages, de guirlandes de lierre, le décorer de massifs de houx et de quelques petits sapins. Rick et Jean allèrent ensemble couper dans les bois. L'air était piquant, mais vivifiant; le ciel d'un bleu pur; le baromètre remontait, en l'honneur de Sottie.

— L'oncle Alban m'a demandé, ce matin, si je me plairais à la campagne, dit Jean, et je n'ai su encore que lui répondre. Après quelques matinées comme celle-ci, mon bulletin de vote déposerait dans l'urne un oui.

Rick se retourna impétueusement vers lui.

— Ah! ah! . . . le "vieux" vous a demandé si vous aimeriez de vivre à Tréfontaines?

Le jeune Deschamps avait l'impression que des idées encore très confuses commençaient pourtant à s'ordonner dans son esprit. La veille, il avait pensé à ce mort, ressuscitant par miracle, après bien des années et gênant tout le monde . . . à part sa propre mère qui le pleurait encore. Mais si lui, Jean, se mêlait tout à coup d'exister, après vingt-deux ans, pourrait-il faire irruption dans la vie de ses oncles à la mode de Bretagne et de ses cousins issus de germains, sans gêner leurs intérêts ou leurs amours, contrarier leurs projets d'avenir ou leurs espoirs d'héritage? Ils devaient être jaloux de la faveur d'un vieil oncle riche et sans enfants . . .

"Mon départ très prochain mettra ordre à tout cela, pensa-t-il une fois de plus. En attendant, préparons-nous à danser, pour la noce de Sottie."

Il se tailla un petit succès, malgré la présence absorbante d'Anne-Lise de Barlois. Il ne pouvait pas, comme Rick, qui avait la force d'un taureau, trancher d'un seul coup de jeunes sapins, mais il avait beaucoup plus de goût que lui pour disposer des guirlandes dans la salle de bal.

Rick remporta, dans son auto, Linda, Menou et Anne-Lise, qui allaient déjeuner à "La Pierre Fendue" pour "débarrasser le plancher", disait Sottie qui restait. On ne savait où servir les nombreux cousins et l'on avait pris le parti de dresser une table dans une des chambres d'amis.

L'auto de Rick revint avant l'heure fixée pour le mariage civil, et l'on ne comprenait pas comment tant de personnes pouvaient y tenir, assises sur les genoux les unes des autres, ou debout sur les marche-pieds, mais elle ramenait, en sus des parents, Fredo, le frère aîné de Rick, et qui lui ressemblait beaucoup, bien qu'il fût de haute taille comme l'oncle Alban: même teint coloré, mêmes joues pleines. La voiture des parents devait venir un peu plus tard: Auguste Fontainier, le père des deux garçons, et Raymond, devaient être les témoins de Sottie.

L'oncle Alban, en redingote, si serré — parce qu'il avait grossi — qu'il ne pouvait lever les bras, s'agitait, tirait sa montre, rugissait.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 50

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

NETTOYAGE DU PRINTEMPS — EXCELLENTE SOURCE DE REVENUS POUR le représentant **FAMILEX!** Vendez à généreuse commission: nettoyeurs, polis, brosses, ligne complète de nécessités domestiques connues, garanties. Mallez demande aujourd'hui **FAMILEX, Dépt. M.3, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.**

ON DEMANDE dame qui prendrait responsabilité d'une maison et soin d'un enfant 5 jours par semaine. Signaler: 233-4465. 49-193-50C.

POUR FAIRE REMPLIR FORMULES D'IMPOT. Signaler: CHapel 7-6082. 47-158-T.F.

TOUT GENRE DE COUTURE sur mesure ou arrangement, retouches, etc. Prix très raisonnable. **Mme Anna Carbone, 301, rue Eugénie. Téléphone: 247-6200.** 48-172-50C.

DEMANDONS MECANICIEN qualifié pour garage à St-Claude, Man. Bon salaire. **Si intéressé, écrivez à Boite 206, St-Claude, Man.** 48-170-50C.

ON DEMANDE assistante dentaire bilingue possédant diplôme du grade 11 ou 12. Heures de travail: 9 h. à 6 h., lundi au vendredi. **Signaler: ALpine 3-1780 en fin de semaine ou CHapel 7-1726 aux heures de bureau.** Pourrait commencer immédiatement. 49-207-1C.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girls Cosmetc, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-43, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 49-195-1C.

CHANTS ET DISQUES pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Harpes. Feuilles de musique. **Music Centre ,241, rue Rideau, Ottawa (écrivez-nous).** 49-197-1C.

CHAMBRE ET PENSION pour jeune homme. Sur boulevard Dollard. **Signaler: CEdar 3-6513.** 50-235-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Un logis: 3 pièces. **Signaler: CHapel 7-1869.** 48-182-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée remise à neuf. Facilités de cuisine. Près autobus et magasins. Stationnement si désiré. **Signaler: WHitehall 2-7046.** 49-210-50C.

ST-BONIFACE

A LOUER — Lonergan Apartments, angle Provencher et St-Jean-Baptiste. Logis: 3 grandes pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Place de stationnement disponible. Antenne tous canaux. Libre immédiatement. Adultes de préférence. $80. **Signaler: CHapel 7-3084.** 49-221-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près autobus. Chambre meublée avec réfrigérateur. Pour une personne qui travaille. $16. Libre: 1er avril **Signaler: 233-5268.** 50-226-2C.

A LOUER — St-Boniface. 2 chambres simples, meublées. Libre immédiatement. **Signaler: CHapel 7-8051 le jour ou CEdar 3-4252 après 6 h.** 50-230-50C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Chambre meublée pour demoiselle. $20. Libre: 1er avril. **Signaler: CHapel 7-3705.** 50-232-1C.

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Grande chambre meublée pour jeune homme ou jeune fille. Près hôpital. **Signaler: CEdar 3-4017.** 50-233-1C.

A LOUER — St-Boniface, 206, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces, salle de bain privée. Adultes de préférence. $82.50, comprenant poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, antenne. Garage si désiré: $5.00. **Signaler: 233-5155.** 43-64-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Pour couple âgé tranquille. 2e étage. **Signaler: CEdar 3-1656.** 43-66-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 407, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Entièrement privé. Place de stationnement. Libre: 1er avril. **Signaler: CEdar 3-5874.** 48-185-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Beaucoup de commodités. Nouvellement décoré. Salle de bain privée. Usage du téléphone dans logis. Place de stationnement. Libre: 1er avril. **Signaler: CHapel 7-2610.** 50-234-50C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement: 3 pièces non meublées. Entrée privée. **Au téléphone, le jour composer CEdar 3-5165, en soirée CHapel 7-9133.** 49-219-50C.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. Entrée et salle de bain privées. $50 par mois. **Signaler: WHitehall 3-7055.** 48-220-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune homme qui travaille. **Signaler: CEdar 3-1085 entre 5 h. 30 et 7 h. 30 p.m.** 49-223-T.F.

A LOUER — St-Boniface centre. Pour 1er avril. Logis: 2, 3 et 4 pièces dans immeuble-appartements tout neuf. Près écoles et basilique. Loyer du mois d'avril à moitié prix. **Signaler: CEdar 3-5826.** 49-203-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Entrée privée, 1er étage. Place de stationnement. Libre: 1er avril. **Signaler: CEdar 3-3121.** 49-206-50C.

A LOUER — Fort Garry. Bungalow: 4 pièces près église et école. **Signaler: GRover 5-6963.** 49-208-50C.

A LOUER — Norwood, 178, rue Kitson. Logis: 3 grandes pièces. 2e étage. Très propre. Près église Précieux-Sang et autobus. Chauffage: gaz. Toutes commodités modernes. Entièrement privé. **Signaler: CEdar 3-6739 après 5 h.** 49-214-50C.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. **S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31.** 40-12-T.F.

A VENDRE — Bicyclettes pour enfants, filles ou garçons. Complètes ou en parties: montures, roues, etc. **Signaler: WHitehall 3-2766 ou s'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface.** 49-201-1C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de rapport. 2 logis et 8 chambres. Lot: 72'. Taxes basses. **Signaler: CEdar 3-2894 après 6 h.** 49-224-50C.

A VENDRE — St-Boniface, 257, rue Horace. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Soubassement complet. Près de toutes commodités. $8,500. $1,000 comptant. **Signaler: CEdar 3-5317.** 47-160-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Avons clients qui désirent acheter duplex ou bungalow dans St-Boniface, Norwood et St-Vital. Si vous désirez vendre, **appeler Pierre Pineau à 453-1977 ou SPruce 5-8463.** 26-793-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 444, chemin Speers. 150' x 57'. **S'adresser à 438, chemin Speers, ou téléphoner à WHitehall 6-2416, de 8 h. à 4 h., ou 256-3418, le soir.** 48-164-1C.

A VENDRE — St-Boniface, 311, rue Dumoulin. Duplex: 5 et 3. Complètement privés. Garage et auto-port. Chauffage: huile, air forcé. Tapis mur à mur au salon. **Signaler: CEdar 3-6115 ou WHitehall 2-0038.** 48-176-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 3 chambres à coucher. 1,150 pieds carrés. Salon et salle à manger en forme de "L". Grande cuisine. Près école. $4,500 comptant. **Signaler: 452-5239.** 50-227-T.F.

A VENDRE A ST-CLAUDE — Ferme: ½ section avec maison et autres bâtiments. Bonne eau. Autobus scolaire. **S'adresser à Henri Legras, C.P. 64, St-Claude. Téléphone: 318, R-3.** 49-192-50P.

MAISON A VENDRE

Rue Jeanne d'Arc. 5 pièces, 3 chambres à coucher, chauffage au gaz, garage. Pour renseignements, **appeler CHapel 7-7262.** 50-225-1C.

Vente de succession à St-Boniface, 161, rue Dumoulin

Bonne maison à trois logis, bon revenu, possibilité d'une bonne augmentation en valeur pour avenir. Lot: 60' de devanture. **Pour plus de détails, s'adresser à MM. Marcoux, Dureault, Bétournay et Bétournay, avocats de l'exécuteur en appelant WHitehall 2-0038.** 50-229-T.F.

TOUTE NEUVE

A VENDRE — St-Boniface, Parc Windsor. Maison: 3 chambres à coucher, salon, salle à manger. Terrain complètement paysagé. $800 comptant. $110 P.T.I. **Appeler Teillet à 284-1771.** 49-218-50C.

A VENDRE — Village de St-Pierre. Bungalow: 5 ans, 3 chambres à coucher, cuisine, grand salon, salle de bain, soubassement complet, eau courante, chauffage automatique à l'huile. **Pour plus de renseignements, appeler J.-P. Audette à 256-2710.** 49-211-50C.

A VENDRE — Propriété dans le village d'Otterburne, pour famille nombreuse. Près du C.P.R., de l'école, du collège. 11 pièces, eau courante chaude et froide, fournaise à l'huile, salle de bain et toilette, fosse septique, grand garage (2 places), très grand terrain. Occupation immédiate. **S'adresser au Père Procureur, Collège St-Joseph, Otterburne.** 49-204-2C.

A VENDRE — Village St-Pierre. Maison moderne: 3 chambres à coucher, cuisine, grand salon, salle de bain complète, eau courante, chauffage automatique: huile, salle de récréation et 2 chambres à coucher au sous-sol. Garage et allée en béton. 11 acres de terre à cultiver. Près école, église, etc. **Sa'dresser à: M. Germain Lavergne, Boite 13, St-Pierre, Man. Téléphone: 101-2, St-Pierre, ou SPruce 5-8291, Winnipeg.** 48-189-T.F.

A VENDRE — Dans village moderne canadien-français. Eau et égouts. Garage très moderne avec eau courante, salle de bain. Agence d'automobile très populaire. Equipement complet avec (Bear), (T.V. Screen Wheel Alignement). Débossage de carosserie et atelier de peinture approuvé. Chiffre d'affaires: plus de deux cent milles dollars par année. **Si intéressé, s'adresser à Boite 954, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 38-974-E.O.W.-50C.

ST-ADOLPHE

A vendre dans nouveau développement

Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. **S.v.p. appeler 247-9267.** 42-58-T.F.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $8,350, $3,000 comptant.

ROUTE TRANS-CANADA

Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces. 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.

LORETTE

Près village. Ferme: 220 acres avec bâtiments. Bonne eau. 125 acres en guérêt d'été. $19,000. Termes faciles.

PRES DE LORETTE

Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.

NORWOOD

Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.

ST-VITAL

Bungalow: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. $10,500. Termes.

90 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG

Hôtel complètement moderne: 10 chambres. Bar mixte. Restaurant. Ventes de bière: $68,000. Prix: $85,000. Termes.

A L'EST DE GLADSTONE

Ferme: 640 acres toutes en culture. Maison: 3 pièces et bâtiments. Prix complet avec machineries: $27.00 l'acre.

J.-R. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9

Téléphone: GRover 5-1876

47-147-50C.

Les demandes pour Instituteurs et Institutrices paraissent cette semaine en 2e page.

Propriétaire transféré à Toronto

VENTE D'AUBAINE

Baie Jubinville, Parc Windsor. Superbe bungalow: 3 chambres à coucher. Salle à manger et salon en L. Jolie et spacieuse cuisine de famille. Salle de bain ultra-moderne. Spacieuse salle de récréation avec cheminée en brique. Lavoire et banc de travail, chambre supplémentaire si désiré. Chauffage: eau, au gaz. Entrée en béton armé pour auto. Patio. Pelouse avant et arrière, clôture, etc. A peine un bloc d'église Sts-Martyrs-Canadiens et école Béliveau. Près du centre d'achat Cottonwood, bibliothèque, piscine, terrain de jeux, école supérieure (collegiate) et autobus. Doit sacrifier. **Possession par arrangement avec propriétaire signaler ALpine 6-0234 ou écrire à Boite 231, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. PAS D'AGENTS, S.V.P.** 50-231-T.F.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Claude — Attention Canadiens français! Belle ferme: 320 acres, 270 en culture. Bonne maison: 6 pièces. Eau courante. Chauffage: huile. Bonne étable: 90' x 30'. Electricité, autobus scolaire. Doit être vendue. Possession immédiate. Prix à négocier.

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport: 11 pièces. Revenu annuel: $2,580. Chauffage: gaz. Comptant requis: $3,000. Balance à négocier.

St-Boniface — Rue Goulet. Maison: 6 pièces. Lot commercial: 50' x 120'. Grand développement au printemps. Prix à négocier.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres supplémentaires au soubassement. Comptant requis: $3,000. Balance à négocier.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER

594, rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: CEdar 3-2027

47-156-50C.

A VENDRE

Carey — 240 acres. Belle terre bien située. $19,000. Termes si désirés.

St-Pierre — 226 acres avec bâtiments. 2 puits artésiens. Près village. $22,600. Roulant, machines aratoires, vaches, 2,000 bottes de luzerne, valeur $13,-800. Le tout: $36,400. Termes à négocier.

St-Pierre — 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%.

St-Pierre — Ferme: 360 acres, 350 en culture. Bâtiments, eau courante, chemin gravelé. Autobus scolaire. $28,000. Partie comptant. Balance à termes.

Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.

St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.

St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guérêt d'été. $8,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY

289, rue Taché

Téléphone: 247-5204

47-150-50C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Téléphone: GLobe 3-0741

Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574

A VENDRE

pour la première fois

ENFIELD CRESCENT

En face de l'église Holy Cross. Regardez! Réduit de $600. Meilleur achat pour Pâques. $2,000 comptant. 12 ans seulement. Maison en stuc de 1½ étage, 4 chambres à coucher. Planchers aux 1er et 2e et escaliers de chêne. Grande garde-robe dans chaque chambre à coucher. Cuisine bien éclairée. Murs de plâtre. Chauffage: huile, eau chaude. Salle de bain au 1er étage. Salon avec cheminée électrique. Soubassement à la grandeur avec espace pour salle de récréation. Grand lot avec garage de stuc. Propriétaire transféré. Prix de sacrifice: $14,900 seulement. Epargnez $600. Termes faciles. **CEdar 3-4574.**

REGARDEZ: REDUIT DE $400

Blvd Dollard. Près hôpital et parc. $2,000 comptant seulement pour ce bungalow en stuc, chaud: 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine éclairée. Nouvelle fournaise complète: gaz. Chambre supplémentaire chauffée au soubassement. Installation pour séchoir. Taxe: $179. Garage. Doit être vendue. Seulement: $10,400. Termes faciles. **CEdar 3-4574.**

RUE DUBUC

Seulement $2,000 comptant. Réduit de $100. Bungalow: stuc, 12 ans. Belle cuisine, salle de bain: 4 unités, salon: 15' x 12', 2 belles chambres à coucher. Aussi 2 pièces finies au soubassement à la grandeur et salle de bain: 2 unités louées à $60 par mois. Entrée privée. Prix: $12,900. **Signaler: CEdar 3-4574.**

ST-BONIFACE

Magasin de confiseries et d'épiceries. Logis: 5 chambres à coucher. Soubassefent complet. Garage. Bonnes affaires. Localité excellente. Cause de vente: santé. Seulement $5,000 comptant. Termes à négocier. **CEdar 3-4574.**

RUE EUGENIE

Bonne localité pour louer ou maison de famille. Duplex: 9 pièces, 4 chambres à coucher. Près écoles Holy Cross, Précieux-Sang et autobus. Salles de bain: 3 unités au 1er et au 2e étages. $2,300 comptant. Taxe: $220. Paiements: $121.00 par mois. Plein prix: $14,900. **CEdar 3-4574.**

A VENDRE

pour la première fois

St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Duplex: style bungalow, 7 ans, stuc et pierre. Plancher de chêne partout. 2 logis: 2 chambres à coucher au 1er. 1 logis: 1 chambre à coucher au niveau inférieur. Grand salon et cuisine attrayante à chaque étage. Courte distance de marche de basilique et école Provencher. Accès facile à l'autobus et aux magasins. Entrées privées. Complètement loué. Garage: stuc. Doit être vendu, propriétaire étant en dehors de la ville. Plein prix: $21,600. Termes faciles. Pour visiter, **signaler: CEdar 3-4574.**

ON DEMANDE

Maisons pour vente, à St-Boniface. Avons acheteurs qui attendent. Si vous désirez vendre,

appelez E. M. BUCKO

CE 3-4574 le jour GL 3-0741.

47-145-50C.

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Les rédacteurs du rapport des débats de la législature manitobaine semblent croire que le temps est venu de faire le point de la session courante. En effet, pour la première fois depuis l'ouverture, le jeudi 6 février, ils ont embelli le "Hansard" manitobain, d'une table des matières, allant jusqu'au vendredi 20 mars.

Jusqu'à ce jour la deuxième session de la 27e législature avait produit 1,372 pages de discours, pendant les 51 réunions. Comme on le sait les membres siègent habituellement de 2 h. 30 p.m. à 5 h. 30 p.m. et de 8 h. p.m. à 10 h. 30. (Il y a une lumière qui clignote sur le dôme quand l'Assemblée travaille le soir.) Il y a aussi des réunions journalières de divers comités, des réunions fréquentes, des caucus et des visites de la part des contribuables. Plusieurs aussi prennent le temps de préparer leurs discours.

Malgré toute cette activité le président du comité des appropriations a annoncé sévèrement vendredi soir dernier que l'étude des besoins de chaque département avait pris 65 heures 50 minutes. Le règlement autorise le gouvernement à imposer trois réunions par jour quand cette discussion détaillée dépasse les 65 heures . . . D'autre part on annonce un congé d'une semaine parce que plusieurs membres du cabinet se rendront à Québec assister à la conférence fédérale provinciale, à la fin du mois.

A part l'étude des prévisions de chaque département (huit ministère jusqu'au 23 mars) les membres doivent délibérer sur à peu près cent sujets divers, le discours du trône, le discours du budget, divers amendements à la législation actuelle et les résolutions présentées par le gouvernement ou par les membres à titre privé.

Voici quelques sujets dont on a parlé: l'alcoolisme, l'art dentaire, le divorce, les armes à feu, les hôpitaux, la vente des bêtes à corne, les prêts, le jour du Seigneur, permis de mariage, le système métrique, les limites des municipalités, les herbes nocives, les fonds de retraite, les écoles privées, l'exhibition de la Rivière Rouge, les routes secondaires, l'assurance récolte, la production du sucre à betterave, le contrôle des vendeurs de voitures usagées, les testaments, le chômage saisonnier, l'entretien de femmes et d'enfants abandonnés, le centenaire du Canada, le bien-fondé des décisions de la présidente de la Chambre.

Les interventions les plus remarquées pendant la session ont été celles de M. L. Desjardins, en marge de la question scolaire, de M. Guttormson, en marge de l'administration de la justice, et de M. Roblin par rapport à son plan de "services partagés" dans le but d'ouvrir les portes des écoles publiques aux élèves des écoles privées à temps partiel. On a discuté chaudement aussi le problème de la retention à Winnipeg des ateliers d'Air Canada.

M. Albert Vielfaure, membre pour LaVérendrye, s'est intéressé d'une façon spéciale à obtenir une exemption de la taxe sur l'essence, à promouvoir le marché pour le bétail, à stimuler l'extension de routes secondaires et la production du betterave à sucre. On publiera un résumé de ces interventions plus tard.

Jusqu'au 23 mars le plan Roblin n'avait suscité que peu de discours: celui du proposeur, qui fut suivi par MM. Groves et Schreyer, MM. Hillhouse, Lissaman et G. Molgat. M. Desjardins en a parlé à plusieurs reprises en marge d'une résolution de principe qui a été déclarée hors d'ordre.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

A VENDRE

Norwood — Triplex rénové: 4, 4 et 4. Près écoles et églises catholiques. $2,000 comptant. Balance à termes faciles ou prendrait bungalow en échange.

St-Norbert — Bungalow: 4 pièces. Lot: 60' x 143'. Sur rue pavée. Eau et égout. $500 comptant. Balance: termes faciles.

St-Norbert — Grand lot sur rue de l'Eglise. Beaux arbres. $1,500 comptant. Balance à termes.

St-Norbert ou Parc Windsor — Bungalows neufs: 3 et 4 chambres à coucher. A partir de $14,300, moins $500 travaux d'hiver. Appeler: SP 5-8463 ou Pierre Pineau, 453-1977. 37-962-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Près rue Bertrand. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre au soubassement. Age: environ 15 ans. Lot: 50' x 120'. 2 garages. Prix: $10,500. $1,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôturé. $16,000. Pour visiter, appeler agent.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger

Estimation gratuite

Appelez

A.-C. DESAULNIERS

407, rue De la Morénie

CEdar 3-5874

47-154-50C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 5 et 3. Près écoles. Tapis mur à mur, salle de récréation, auto-port. Lot: 50'. $5,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Traverse. Duplex: 4 et 3. Taxe: seulement $226. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $75. $3,000 comptant, balance à termes.

Norwood — Duplex moderne: 9 ans. 5 et 3. Plancher: bois dur. Réfrigérateur, poêle et tentures inclus. Garage double. $7,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Langevin. Résidence moderne: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Salle à manger, boudoir, plancher de bois dur. Idéale pour médecin, dentiste ou directeur d'entreprises. Prix et termes négociables. Possession immédiate.

St-Boniface — Blvd Dollard. Maison de rapport: 3 logis, 4, 4 et 3 pièces; 3 salles de bain; chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: eau chaude, gaz. Taxe: $297 seulement. Revenu mensuel: $120, plus 4 pièces pour propriétaire. $5,000 comptant. Balance termes.

St-Boniface centre — Rue Notre-Dame. Triplex: 6, 4 et 3. Entièrement privés. 2 chambres supplémentaires au soubassement. Lot: 50' x 120'. Garage et hangar attenant avec outillage et équipement pour charpentier. Propriétaires accepteront offre raisonnable avec $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface centre — Pour régler une succession. Triplex: 6, 4 et 3. Toutes grandes pièces. Mur de plâtre, plancher de bois dur. Chauffage: gaz, eau chaude. 3 garages. Lot: 50'. Accepterait offre raisonnable avec $5,-000 comptant. Balance à termes.

A. AYOTTE

191, blvd Dollard, St-Boniface

Téléphone: CEdar 3-5845

47-146-50C.

Reconnaissance du programme de l'A.C.F.C.

(Suite de la première page)

1. Que le comité formé par des représentants du ministère, de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan et de la Saskatchewan Teachers' Federation devienne un Comité permanent.

2. Que le comité actuel de l'enseignement du français au sein de l'ACFC soit reconnu par le ministère comme un sous-comité.

3. Le ministère nommera deux personnes recommandées par l'ACFC pour s'occuper, l'une de la direction de l'enseignement du français, l'autre pour la visite des écoles.

4. Reconnaissance du cours de français de l'ACFC sous le titre de "Cours de français supérieur".

5. Cette nouvelle forme d'entente entrera en vigueur en septembre prochain.

Par son attitude, la Saskatchewan se place donc au premier rang de toutes les provinces de l'Ouest dans la reconnaissance des droits des parents en matière d'éducation.

Le dernier mot n'est peut-être pas dit; mais il faut néanmoins reconnaître qu'un grand principe vient d'être établi et que la porte reste ouverte à de nouvelles formes de collaboration.

Communiqué spécial de l'ACFC.

Prince-Albert

M. et Mme Jos. Tanguay sont revenus d'une visite de cinq jours chez leurs fils et bru, M. et Mme Marcel Tanguay à Saskatoon.

Le contrat pour la rénovation de l'Edifice "Co-Op", à l'angle de l'avenue Centrale et de la 14e rue Ouest, fut accordé à la "H.D.P." Construction, de Prince Albert, sa soumission étant la plus basse. Les travaux commenceront la semaine prochaine. Le projet coûtera près de $56,000.00 et devra être complété pour le 31 mai 1964.

PARIS — Le Canada ouvrira cette année un bureau de tourisme à Paris, a annoncé dans la capitale française une mission canadienne du tourisme.

La "Médaille de la Liberté" pour le pape Jean XXIII

ROME (CCC) — M. Frederic Reinhardt, ambassadeur des Etats-Unis auprès du Quirinal, a remis au cardinal A. G. Cicognani, secrétaire d'Etat, la "Médaille de la Liberté" que le président Lyndon Johnson a décernée à la mémoire du pape Jean XXIII au mois de décembre dernier.

La motivation de cette haute distinction fait l'éloge du défunt Pontife "pour avoir donné aux citoyens du monde entier un sens plus élevé de la dignité de l'humanité, de la fraternité existant entre les hommes, et du devoir commun de tous de créer une atmosphère de paix".

La médaille présidentielle "de la Liberté" est la plus haute distinction civile américaine; elle a été instituée par le président Kennedy en 1963. Le président Johnson a ajouté, au mois de décembre dernier, les noms du pape Jean XXIII et de John F. Kennedy à la liste des 31 personnalités américaines et étrangères que le défunt Président a voulu honorer par cette distinction.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ISABELLE DAREL, late of the Village of St. Claude, widow of Victor Joseph Darel, of the Village of Agassiz, in the Province of British Columbia, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 28th day of April, A.D. 1964.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 19th day of March, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY, Solicitors for the Administratrix.